

Migration et circulation des Haïtiens en Amérique latine



INTERUNIVERSITY
INSTITUTE for
RESEARCH &
DEVELOPMENT



MIDEQ
Migration For Development & Equality



GCRF



**UK Research
and Innovation**

Migration et circulation des Haïtiens en Amérique latine





Le Réseau Migration pour le développement et l'égalité (MIDEQ) examine les liens complexes et multidimensionnels entre migration et inégalités dans le contexte du Sud global. Le MIDEQ s'efforce de déplacer la production de connaissances sur la migration et ses conséquences vers les pays où la migration a lieu, en s'attaquant à des concepts et définitions controversés, en décentrant les processus de recherche et en générant de nouvelles données et idées. L'objectif ultime du réseau est de traduire les connaissances et les idées en politiques publiques et pratiques qui améliorent la vie des populations migrantes, de leurs familles et des communautés dans lesquelles elles vivent.



INTERUNIVERSITY
INSTITUTE for
RESEARCH &
DEVELOPMENT

La mission de l'INURED est de contribuer au développement de la recherche et de la formation scientifique de haut niveau en Haïti dans le but d'améliorer les conditions éducatives, socioéconomiques et politiques de la population haïtienne. En tant que groupe de réflexion et d'action, le programme de recherche collaborative de l'INURED fournit de solides analyses de données, des recherches multidisciplinaires et des techniques d'évaluation comme outils permettant aux décideurs politiques haïtiens de répondre au large éventail de problèmes qui affectent Haïti.

Veillez citer ce document comme suit: Institut Interuniversitaire de Recherche et de Développement (INURED). 2024. *En Déplacement ! Migration haïtienne et circulation en Amérique latine*. Port-au-Prince : Rapport INURED-MIDEQ.

Ce travail est sous licence Creative Commons Attribution - Pas d'utilisation commerciale (CC BY-NC 4.0).



Financement:
Le MIDEQ est financé par le Fonds de recherche sur les défis mondiaux (GCRF) de l'Agence britannique pour la recherche et l'innovation (UKRI) (Référence : ES/ S007415/1).



TABLE DES MATIÈRES

ILLUSTRATION DES FIGURES	iii
ILLUSTRATION DES TABLEAUX	iii
LISTE DES SIGLES ET ABRÉVIATIONS	ix
AVANT-PROPOS	1
RÉSUMÉ EXÉCUTIF	3
MÉTHODOLOGIE	6
LA PROTECTION DES SUJETS HUMAINS	9
RÉSULTATS	10
Contextes sociographiques et culturels de la population étudiée	10
La nature collective de la prise de décision des migrant·e·s	12
La prise de décision des migrant·e·s en Haïti après le tremblement de terre de 2010: opportunités saisies et contextes politiques favorables	18
Les défis de la préparation à la migration et du transit : le rôle des intermédiaires	20
Le coût élevé de la migration	24
La nature genrée de la migration haïtienne en Amérique du Sud	26
Les difficultés d'intégration dans le pays d'accueil	28
L'impact de la migration sur les ménages en Haïti	34
South-South Migration and Haiti's Changing Remittance Landscape	36
Naje Pou Soti [Nager pour vous en sortir] : le désir de migrer	39
Haitian Circulatory Migration: Opportunities and Vulnerabilities in the LAC Region	40
DISCUSSION	47
La dépendance au sentier et la vulnérabilité	47
Les conséquences des changements politiques sur la migration haïtienne à travers le continent américain	49
Le courtage de la migration: le rôle des intermédiaires dans la migration haïtienne	49
La nature genrée de la migration	50
Les aspirations et les réalités des migrant·e·s	50
CONCLUSION	52
BIBLIOGRAPHIE	53

ILLUSTRATION DES FIGURES

FIG. 1 :	Niveau d'éducation des personnes ayant migré dans l'échantillon de l'étude	11
FIG. 2 :	Principales activités génératrices de revenus	12
FIG. 3 :	Propriété de certains biens chez les migrant·e·s et non-migrant·e·s	13
FIG. 4 :	Comparaison du statut de propriétaire foncier chez les ménages de migrant·e·s et de non-migrant·e·s	14
FIG. 5 :	Arrivées d'Haïtien·ne·s au Brésil par genre et année de recensement fédérale, 2010 à 2022	26
FIG. 6 :	Demandes d'asile d'Haïtien·ne·s au Brésil par genre, 2013 à 2022	30
FIG. 7 :	Nombre d'Haïtien·ne·s embauché·e·s/licencié·e·s et solde net par année, de 2011 à 2021	31
FIG. 8 :	Résidences permanentes délivrées aux Haïtien·ne·s, 2011 à 2022.	33
FIG. 9 :	Montants des envois de fonds déclarés à l'origine (n=342) Premier semestre 2020	36
FIG. 10 :	Circulation migratoire des Haïtien·ne·s dans la région ALC, 2010 à 2022	42
FIG. 11 :	Flux de migrant·e·s haïtien·ne·s aux Amériques, 2010-2021	45
FIG. 12 :	Haïtien·ne·s et tous les migrant·e·s recensé·e·s dans le fossé de Darién, de janvier 2021 à janvier 2023	46

ILLUSTRATION DES TABLEAUX

TAB 1 :	Estimations de la population de l'IHSI par département (2015 et 2022)	7
TAB 2 :	Statistiques descriptives : caractéristiques démographiques de base	10
TAB 3 :	Types de difficultés rencontrées avant et pendant la migration dans le Couloir	20
TAB 4 :	Sommes dépensées déclarées pour la migration, selon le genre, de la dernière personne à avoir migré	24
TAB 5 :	Source des prêts par genre du·de la chef·fe de ménage	25
TAB 6 :	Parcours uniques déclarés pour le sous-ensemble de migrant·e·s déclarant trois pays	43
TAB 7 :	Difficultés à destination pour le pays de destination 1	44
TAB 8 :	Retours par pays de rapatriement, de 2021 à février 2023	46

LISTE DES SIGLES ET ABRÉVIATIONS

ALC	Amérique latine et les Caraïbes
BRICS	Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud
CICR	Comité International de la Croix Rouge
CSNU	Conseil de sécurité des Nations Unies
GCRF	Fonds de recherche sur les défis mondiaux
HCNUR	Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
IHE	Institut Haïtien de l'Enfance
IHSI	Institut Haïtien de Statistiques et d'Informatique
ILO	Organisation Internationale du Travail
IMJA	Instituto Maria e João Aleixo
INURED	Institut Interuniversitaire de Recherche et de Développement
IOM/OIM	Organisation Internationale de la Migration
MIDEQ	Migration pour le Développement et l'Égalité
MINUSTAH	Mission des Nations Unies pour la Stabilisation en Haïti
MSP	Ministère de la Santé Publique et de la Population
ObMigra	Observatoire des migrations internationales
OCDE	Organisation pour la Coopération et le Développement Économique
ODD	Objectifs de développement durable
OEА	Organisation des États Américains
OMS	Organisation mondiale de la Santé
ONM	Office National de la Migration
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
TPS	Statut de protection temporaire
UKRI	Agence britannique pour la recherche et l'innovation



Des Haïtiens à Necoclí, en Colombie, attendent les bateaux pour traverser le golfe d'Urabá. Photo © INURED



AVANT-PROPOS

La migration, la mobilité et la circulation sont inhérentes à toute société. Toutefois, en Haïti, ces mouvements réguliers de population se sont considérablement accrus, au détriment du pays lui-même. Des décennies d'instabilité sociopolitique, de crises économiques, de graves inégalités sociales, de violence, et l'apparition d'une épidémie de choléra importée par les casques bleus des Nations Unies, le tout aggravé par des tremblements de terre et des calamités environnementales dues au changement climatique, ont intensifié la mobilité de la population haïtienne et conduit un grand nombre d'Haïtien-ne-s à vivre à l'étranger au milieu d'une diaspora. Le combat d'Haïti pour mettre en place des institutions démocratiques fonctionnelles après la dictature (à partir de 1986) a été exacerbé par l'ingérence notable de grandes puissances. Leur politique étrangère, qui a donné lieu à un accaparement politique et institutionnel unique de l'élite en Haïti, a fragmenté le tissu social haïtien, érodé la confiance de la population, tout en échouant à fournir aux citoyen-ne-s Haïtien-ne-s les services les plus élémentaires. Alors que l'avenir du pays est sombre, les Haïtien-ne-s, en particulier les jeunes ont retrouvé un peu d'espoir à travers les voies de migration.

Les chercheur-euse-s ont inscrit historiquement la migration haïtienne dans le paradigme Sud-Nord dominant, caractéristique de la littérature mondiale en la matière. Alors que des études se sont penchées sur la migration haïtienne à destination des États-Unis, du Canada et de la France, une attention limitée a été portée aux pays caribéens comme la République dominicaine. Cependant, les efforts qui ont été déployés pour mieux comprendre la migration haïtienne ont élargi ce paradigme dominant en reconnaissant l'importance de la migration au sein du Sud global, telle la migration des Haïtien-ne-s vers le Brésil, le Chili, l'Équateur, la Colombie et d'autres pays voisins depuis le tremblement de terre survenu en Haïti en janvier 2010. La répercussion potentielle de ce phénomène migratoire Sud-Sud est de plus en plus reconnue. Cette étude souligne l'urgence et l'importance d'explorer cette route migratoire relativement nouvelle dans le contexte latino-américain et son potentiel à favoriser le développement et l'égalité ou à renforcer les systèmes d'inégalité perdurant depuis longtemps dans la région.

Les problèmes actuels en Haïti contraignent les personnes à migrer et empêchent le pays de mettre tout son potentiel au service de son propre développement économique, sociétal et humain. C'est pourquoi une partie de la solution passera par la gestion et l'exploitation de la migration à des fins de développement et de recherche de l'égalité. Intégrer davantage la migration dans les politiques de développement d'Haïti constitue une nécessité urgente. Pour ce faire, une politique cohérente en matière de migration et de développement doit se nourrir d'études récentes et documentées, mais celles-ci font défaut. Ce rapport vise ainsi à combler cette lacune.

En 2018, le Fonds de recherche sur les défis mondiaux (GCRF) de l'Agence britannique pour la recherche et l'innovation (UKRI) a financé une étude quinquennale via le réseau Migration pour le développement et l'égalité (MIDEQ) afin de démêler les relations complexes et multidimensionnelles entre la migration, l'égalité et le développement dans le contexte du Sud global. L'enjeu est de comprendre comment la migration peut contribuer aux objectifs de développement durable (ODD) et à des résultats positifs dans les pays du Sud global. À cette fin, l'UKRI/GCRF a financé dans 12 pays du Sud global un réseau de partenaires de recherche et de mise en œuvre (le MIDEQ) ; ces pays abritent six couloirs de migration dont l'un est le couloir Haïti-Brésil. L'Institut Interuniversitaire de Recherche et de Développement (INURED) en Haïti se concentre sur le couloir de migration Haïti-Brésil/Chili. Nous présentons dans ce rapport les résultats de l'étude que nous avons consacrée à ce couloir.

Ces résultats sont le fruit de cinq années de travail sur le terrain, d'analyses empiriques et de discussions sur les politiques publiques à travers l'analyse documentaire. Le rapport apporte une compréhension et une analyse approfondies de l'histoire, de la situation, des schémas et des contextes de la migration haïtienne à destination des pays d'Amérique latine en mettant l'accent sur le Brésil et le Chili. Il complète les efforts que nous avons réalisés auparavant lorsque nous avons examiné comment les différentes dimensions de la migration affectent des secteurs essentiels en Haïti – le marché du travail, l'agriculture, l'éducation, l'investissement et les services financiers (voir OCDE-INURED 2017). Du reste, ce rapport documente et analyse certains aspects essentiels de la migration haïtienne qui sont souvent de migrer, le rôle des médias interprétés, par exemple, la décision intermédiaires,

l'inégalité de genre, la migration circulaire en Amérique du Sud et celle de l'Amérique du Sud vers le Mexique, puis vers les États-Unis et, souvent, le Canada. Réalisée entre mai 2019 et février 2023, cette étude contient des données provenant de trois sources primaires :

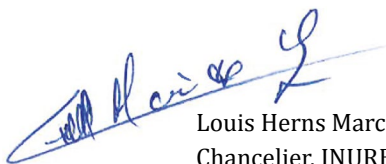
1. une enquête nationale sur les ménages menée en Haïti ;
2. l'étude ethnographique d'un sous-échantillon de participant-e-s à l'enquête ;
3. un traçage ethnographique du réseau des Haïtien-ne-s au Brésil et au Chili.

Outre ces trois sources, nous utilisons par endroits les résultats d'une enquête menée par notre MIDEQ partenaire au Brésil, l'Institut Maria e João Aleixo (IMJA), afin de réaliser une analyse contextuelle ou de compléter nos résultats sur les conditions de vie des Haïtien-ne-s dans ce pays. Ce rapport s'appuie sur le recoupement/la triangulation de ces différentes sources de données, ainsi que sur des approches analytiques pour corroborer les résultats ou jeter un éclairage additionnel sur ceux-ci.

S'agissant de l'étude la plus complète sur la migration haïtienne contemporaine dans les pays du Sud global, ce rapport est un instrument capital qui vise à guider les décideur-euse-s politiques cherchant à intégrer la migration à un développement humain et sociétal durable. Il s'inscrit dans la poursuite des efforts continus et urgents qui ont été déployés par l'INURED pour reconstruire Haïti après les effets dévastateurs des crises d'origine humaine et des catastrophes environnementales en cascade. Cet appel à l'action invite à un dialogue immédiat et encourage toutes les parties prenantes à apporter leurs points de vue. Ensemble, nous pourrions nous nourrir d'une meilleure compréhension de la migration haïtienne internationale telle qu'elle est à ce jour, afin de formuler des stratégies de développement solides susceptibles d'influer sur l'avenir du pays.

Ce rapport n'aurait pas pu voir le jour sans le professionnalisme et l'engagement constants des chercheur-euse-s de l'INURED en Haïti et au Brésil, à savoir Oliche Fortin, Kéthia Charles, Pierre Rigaud Dubuisson, Dabouze Estinvil, Catherine Hermantin, Myrlande Placide, Mário da Silva Fidalgo, David Jasmin, Vitor Henrique de Siquiera Jasper, David Jean Bart et Florence Thelusma, que nous remercions pour leurs contributions précieuses à cette étude. L'INURED est particulièrement redevable à son personnel, notamment Maculée Alphonse, Stéphanie Gagerie, Kelly Aurélien, Henrikes Defonce, Fresna Civil, Jackson Donacien, et Bonald Toussaint pour leurs services inestimables. Nous saluons également le dévouement des membres suivants de l'équipe de terrain : Djimy Alexandre, Immaculene Jean Louis, Lourdy Mackentouche Jean Figaro, Elisée Saint Pierre Simon, Merline Jouthe, Brenuma Sébien, Daphnide Delva Noël, Bill-Dany Rebecca, S. Wilny Stecy Esther Juny II Labonté, Mannoly Andoizin, Claude Alexis, Pierre Alex Rovensky Pacombe, Cherline Jean-Avoir, Shnayder Joseph, Noelsaint Dieufait, Shneider Alcerès, Josué Barthélemy, Elna Louis, Germina Lubin, Dullin Pétion, Wandel Varis, Guerla Jean François, Vasty St. Fleur, Jean Hernous Logiste, Victor Widly, Marie Glenaise Exavier, Garry St-Dic. Nous vous remercions pour les efforts que vous avez consacrés à cette étude.

Nous exprimons notre gratitude à April Mann pour son inlassable travail d'édition de la version anglaise de ce rapport. La lecture patiente des documents et les suggestions d'April nous ont aidés à clarifier le texte. Nous remercions chaleureusement Milica Kecman pour sa traduction de la version française et Natacha Giafferi-Dombre pour son soutien inconditionnel au travail de l'INURED



Louis Herns Marcelin, Ph.D.
Chancelier, INURED
Professeur, Université de Miami



Toni Cela, Ph.D.
Coordinatrice, INURED
Professeure auxiliaire, Université de Miami

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

Après le tremblement de terre de 2010 en Haïti, la migration haïtienne a augmenté dans la région Amérique latine et Caraïbes (ALC), en particulier à destination du Brésil et du Chili. Ce rapport met en évidence les éléments qui sous-tendent ces nouveaux schémas migratoires en révélant la nature circulatoire de la migration haïtienne dans la région. Le rapport passe également en revue les inégalités régionales de longue date, ainsi que la vulnérabilité persistante d'une population que nous qualifions intentionnellement, quand c'est possible, de population « en déplacement » plutôt que de « migrant ». L'INURED a implémenté cette étude dans le cadre du projet Migration pour l'égalité et le développement (MIDEQ) de l'UKRI/GCRF.

Méthodologie

Le rapport *Les Haïtien-ne-s en déplacement à travers l'Amérique latine* présente les résultats d'une étude fondée sur des méthodes mixtes ; elle a été entreprise par l'Institut Interuniversitaire de Recherche et de Développement (INURED), basé en Haïti. Le travail empirique sur le terrain, l'analyse documentaire et la discussion politique du rapport apportent une compréhension et une analyse approfondies de l'histoire, de la situation, des schémas et des contextes de la migration haïtienne à destination des pays d'Amérique latine en mettant l'accent sur le Brésil et le Chili. Les principales questions traitées dans l'étude sont la prise de décision chez les personnes en déplacement, la dynamique de genre et le rôle des intermédiaires. Nous avons adopté une approche globale fondée sur des méthodes mixtes, puisant dans diverses sources de données sur la composition des réseaux, les coûts de la migration, les itinéraires et les modes de déplacement à l'intérieur des pays et d'un pays à l'autre. Notre approche obéit à un axiome central : placer l'expérience des personnes en déplacement au cœur de notre analyse. Et placer les expériences migratoires multidimensionnelles, les voix et les préoccupations des Haïtien-ne-s au centre de la production de connaissances sur la migration et les vulnérabilités exige une approche fondée sur des méthodologies transdisciplinaires. Pour une compréhension plus fine des personnes en déplacement et de leurs communautés, l'ethnographie et d'autres méthodes qualitatives sont donc combinées à la modélisation quantitative, à l'analyse de réseaux et à la production artistique. Les sources de données incluent:

- l'enquête sur les ménages (949 ménages) ;
- l'ethnographie ;
 - in-depth interviews (158 participants)
 - focus groups (8 focus groups with 55 participants)
 - l'observation de terrain ;
- le traçage ethnographique de réseau (mené auprès de 109 personnes en déplacement avec une saisie de données sur 181 participant-e-s) ;
- l'analyse documentaire.

Aux fins d'une étude mixte et pluridisciplinaire aussi complexe, nous avons adopté les perspectives propres aux sciences sociales et procédé à des recoupements (ou une triangulation) à trois niveaux : méthodologie, collectes de données et analyses. Nous avons également enrichi notre analyse en exploitant les données d'enquête sur les immigré-e-s haïtien-ne-s vivant au Brésil, lesquelles ont été collectées par l'équipe du MIDEQ à Rio de Janeiro, l'Instituto Maria e João Aleixo (IMJA).

Constatations générales

La décision de migrer

Les Haïtien·ne·s en Amérique latine sont des jeunes, plus formé·e·s que leurs pair·e·s en Haïti, dont la décision de migrer est largement influencée par des facteurs multiples : dans l'ordre, la famille/les ami·e·s à destination, les politiques migratoires du pays d'accueil, les itinéraires potentiels et les possibilités d'emploi. Le désir de migrer reste répandu : plus d'un tiers de tous les ménages ont déclaré qu'au moins un membre de la famille avait envisagé de migrer au cours de l'année. Cette réponse était d'ailleurs plus fréquente chez les jeunes issus des ménages urbains et de migrant·e·s.

Les difficultés associées à la migration

Les difficultés les plus fréquemment signalées avant le départ, pendant le transit et/ou à destination sont d'ordre financier. Plus de 50 % des participant·e·s ont déclaré avoir rencontré des difficultés à obtenir les documents officiels nécessaires au voyage. Le financement du voyage lui-même était la deuxième difficulté la plus importante, et 57 % ont déclaré avoir payé les services d'intermédiaires qui ont joué un rôle de taille dans l'obtention des documents officiels et l'organisation du voyage.

Genre et migration

Les femmes haïtiennes sont moins nombreuses à migrer que les hommes, et leur voyage est souvent facilité par des programmes de regroupement familial ou par l'aide d'un compagnon déjà arrivé à destination. La question de la migration pour l'emploi occupe une place prééminente dans le processus de prise de décision ; cependant, trouver un emploi est le plus grand défi à destination, avec une disparité de 15 % dans les niveaux d'emploi entre les femmes et les hommes, soit 54 % et 69 %, respectivement. Malgré des niveaux d'éducation similaires, les femmes étaient moins susceptibles que les hommes de déclarer que les possibilités de travail étaient la raison de leur migration (82 % et 90 %, respectivement).

Les bénéfices de la migration

Les bénéfices globaux de la migration pour les ménages haïtiens, quoique évidents, n'étaient pas substantiels. Un peu moins d'un tiers (32 %) des ménages haïtiens ont déclaré que l'amélioration des revenus est un bénéfice offert par la migration, tandis qu'un peu plus de ce tiers a déclaré qu'avoir un membre du ménage à l'étranger a amélioré concrètement leur accès aux denrées alimentaires. Un tiers des ménages ont aussi déclaré qu'avant la pandémie de COVID-19, la majorité des envois de fonds oscillait entre 100 et 299 USD par transfert. Parmi les ménages recevant des fonds, un tiers déclare avoir créé une entreprise à l'aide de ces ressources financières, les femmes étant plus susceptibles de l'avoir fait que les hommes, avec respectivement 35 % et 26 %.

Les difficultés : racisme et xénophobie

Les Haïtien·ne·s sur le marché du travail au Brésil et au Chili se disent vulnérables. Au Brésil, le racisme et la xénophobie façonnent un marché du travail où les immigré·e·s au teint foncé occupent souvent les pires postes et subissent l'exploitation et la discrimination, ce qui montre que les représentations et les récits définissent les conditions de pauvreté, de noirceur, d'indigénité et de ruralité dans le pays. En effet, les représentations sociétales font que le Chili se perçoit comme une nation moderne, civilisée et à l'héritage blanc et européen. Celles-ci contrastent avec le paradigme racial et les stéréotypes relatifs aux Haïtien·ne·s et aux populations afrodescendantes.

Migration circulatoire, mobilité et routes périlleuses

D'un point de vue historique, la migration haïtienne au sein de la région ALC s'est caractérisée par une circulation d'Haïti en direction de la République dominicaine, de Cuba et d'ailleurs, avec ensuite un retour en Haïti. La migration circulatoire haïtienne est un projet collectif complexe qui englobe souvent des migrations multiples en partance d'Haïti et une migration à l'étranger vers de meilleures opportunités et/ou loin des difficultés d'intégration au sein d'un pays d'accueil. Les représentations et stéréotypes raciaux collectifs anti-Noirs historiques présents dans la région ALC aggravent les difficultés des Haïtien-ne-s qui migrent. Pour autant, la migration reste une stratégie essentielle de la lutte des Haïtien-ne-s pour exister.

Migration et développement : la décapitalisation du capital humain en Haïti

L'exode migratoire actuel d'Haïti est troublant pour au moins deux motifs : 1) les Haïtien-ne-s en déplacement n'ont pas nécessairement l'intention de rentrer au pays et 2) ce sont les personnes qui bénéficient (ou qui auraient dû bénéficier) de l'afflux de ressources qui ont été désignées pour reconstruire Haïti après la catastrophe. Bien que ce rapport ne se concentre pas sur les professionnel-le-s privilégié-e-s et les jeunes gens formés qui ont fui le pays vers des destinations du Nord, comme les États-Unis, le Canada et la France, entre autres pays, il met en lumière un autre aspect de la crise du capital humain qui sévit en Haïti. Depuis 2010, la région ALC est devenue un autre exutoire migratoire pour les jeunes Haïtien-ne-s formé-e-s, des individus dans la fleur de l'âge, qui se fient peu aux efforts de reconstruction du pays et dont les espoirs en l'avenir restent infimes. Comme leurs prédécesseurs, les jeunes haïtien-ne-s en déplacement cherchent à améliorer leur vie et celle de leur famille. Toutefois, contrairement à leurs prédécesseurs qui partaient pour une destination concrète et à la recherche d'un type de travail spécifique, il-elle-s cherchent également à se remettre de leur désillusion à l'égard d'un pays qui n'a pas su investir dans sa jeunesse, quel que soit l'endroit où cette recherche les mène. C'est pour cette raison que nous les appelons les Haïtien-ne-s en déplacement. Comme le révèlent les résultats de l'étude présentés dans ce rapport, pour beaucoup de celles et ceux qui migrent dans la région ALC, la destination d'hier peut devenir le pays de transit d'aujourd'hui, et le pays de transit d'aujourd'hui peut devenir la destination de demain. Ici, la mobilité et le mouvement deviennent un modèle continu.

Conclusion

La migration est une stratégie à haut risque et à haute récompense pour les Haïtien-ne-s, quel que soit leur statut légal. Parmi les risques, citons la discrimination, l'exploitation au travail et la prédation, qui sont plus importantes pour celles et ceux qui migrent en situation irrégulière. Les récompenses d'une migration réussie comprennent de meilleures possibilités d'emploi, un meilleur accès aux études supérieures et spécialisées, la capacité de subvenir aux besoins de sa famille et une plus grande mobilité sociale en Haïti. Les gains minimes obtenus au niveau des ménages suggèrent que la migration s'explique davantage par le niveau d'exclusion sociale et de vulnérabilité auquel les Haïtien-ne-s sont confronté-e-s dans leur pays d'origine qu'aux récompenses attendues à destination. Pour un grand nombre de familles, la réussite d'un membre pionnier est censée rendre possible les aspirations migratoires d'autres membres. Plus les membres de la famille migrent, plus la charge de maintenir les ménages en Haïti est réduite. La migration est donc une stratégie qui aide les communautés haïtiennes à survivre, en particulier pendant les nombreuses crises du pays. Mais, malgré les contributions significatives des Haïtien-ne-s vivant à l'étranger et soutenant leurs familles et leurs communautés, la migration n'a pas donné lieu à un processus de développement substantiel de quelque nature que ce soit.

MÉTHODOLOGIE

Ce rapport est le résultat d'une étude à méthodes mixtes complète, qui s'appuie sur de nombreuses sources de données recueillies entre mai 2019 et février 2023. La première source est une enquête sur les ménages menée en Haïti du 15 novembre 2020 au 30 janvier 2021, dans le cadre du réseau Migration pour l'égalité et le développement (MIDEQ). Cette enquête, conçue et mise en œuvre par l'INURED, portait sur 949 ménages dans les zones rurales et urbaines d'Haïti. La deuxième source est une ethnographie alimentée par 158 entretiens qualitatifs, huit focus groups (comprenant 55 personnes) et des observations approfondies sur le terrain en Haïti. La troisième source de données était un traçage ethnographique du réseau de 181 Haïtien·ne·s au Brésil et au Chili, mené dans ces pays. L'objectif global était de recueillir des données sur la composition des réseaux, les coûts de la migration, les routes et les modes de déplacement à l'intérieur des pays et entre les pays. Pour analyser une telle étude pluridisciplinaire fondée sur des méthodes mixtes complexes, nous avons procédé à des recoupements à trois niveaux : méthodologie (enquête, ethnographie, analyse de documents) ; sources de données ; et analyse. Puis, nous avons adopté des perspectives propres aux sciences sociales (Barnard, 2000 ; Caruth, 2013 ; Turner et al, 2017 ; Schensul J. & LeCompte, M. (2013). Pour étoffer notre analyse, nous avons également croisé nos données avec celles d'une enquête sur les immigré·e·s haïtien·ne·s vivant au Brésil, recueillies par l'équipe du MIDEQ à Rio de Janeiro, IMJA. Nous avons ainsi pu nous pencher sur des aspects spécifiques des conditions de vie des Haïtien·ne·s au Brésil, en tant que pays de transit et de destination, et appréhender les difficultés des Haïtien·ne·s au Brésil sous différents angles.

Source 1: Enquête sur les ménages haïtiens

Cadre d'échantillonnage et sélection de l'échantillon. La population cible de l'enquête comprenait des ménages haïtiens composés de migrant·e·s vivant au Brésil ou au Chili au moment de l'entretien. La population étudiée étant concentrée dans plusieurs villes (OCDE et INURED, 2017) et faute d'une liste des ménages, nous avons privilégié le schéma d'échantillonnage en grappes à deux degrés et trois niveaux. Dans le premier degré de stratification, cinq villes et leurs environs (régions métropolitaines) ont été sélectionnés aléatoirement dans une liste de 15 grandes villes haïtiennes issues de cinq départements, comme le montre le Tableau 1. Trois de ces villes comptent parmi les plus densément peuplées du pays : Port-au-Prince, dans le département de l'Ouest ; Cap-Haïtien, dans celui du Nord, et Saint-Marc, dans celui de l'Artibonite. Jérémie, située dans le département de Grand-Anse et Mirebalais dans celui du Centre figurent parmi les villes les moins peuplées. Mirebalais possède deux caractéristiques supplémentaires : a) sa situation géographique centrale en Haïti et b) sa proximité avec la frontière séparant Haïti de la République dominicaine. À l'intérieur des villes ont été définis des segments que l'Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique (IHSI, 2004) appelle « sections d'énumérations (SDE) ou unités primaires d'échantillonnage (UPE) ». L'ensemble des UPE des cinq régions métropolitaines fournit le cadre dans lequel les SDE de l'enquête ont été sélectionnées.

Dans le second degré, nous avons travaillé avec trois niveaux. Pour le premier niveau, 25 SDE au total ont été sélectionnées en utilisant la probabilité proportionnelle à la taille. Pour s'aligner sur la stratégie d'échantillonnage du MIDEQ, nous avons fait appel à une approche d'échantillon fractionné (ménages de migrant·e·s contre ménages de non-migrant·e·s). Les enquêtes ont été menées dans deux grappes différentes de chaque SDE : l'une pour les ménages incluant des membres vivant au Brésil ou au Chili, et l'autre pour ceux sans migrant·e·s.¹

Pour le deuxième niveau, une grappe de 34 ménages a été sélectionnée aléatoirement afin de garantir une chance égale pour chaque grappe d'être représentée dans chaque groupe de ménages. Pour le troisième niveau, les ménages ont été recensés avant l'enquête et les membres éligibles répertoriés dans chaque grappe choisie. Une personne éligible par ménage a été sélectionnée au hasard dans cette liste afin d'être interrogée, de telle sorte que chaque ménage avait les mêmes chances d'être représenté.

¹ Les ménages de non-migrant·e·s sont des ménages dont aucun membre n'a migré ou ne vit au Brésil ou au Chili ou n'en revient, mais qui peuvent compter des migrant·e·s dans d'autres pays.

TAB 1 : Estimations de la population de l'IHSI par département (2015 et 2022)

ADMIN-1 (Département)	2015		2022	
	IHSI Pop. Estimate	Proportion of Total Pop.	UNFPA Pop. Projection	Proportion of Total Pop.
Artibonite*	1,727,524	16%	1,766,306	16%
Centre*	746,236	7%	784,432	7%
Grande-Anse*	468,301	4%	490,619	4%
Nippes	342,525	3%	356,492	3%
Nord-Ouest	728,807	7%	727,142	6%
Ouest*	4,029,705	37%	4,190,080	37%
Sud	774,976	7%	833,468	7%
Sud-Est	632,601	6%	656,170	6%
Total	10,911,819	100%	11,334,611	100%

* Sites inclus dans l'échantillonnage.

Taille de l'échantillon. Pour calculer la taille idéale de nos échantillons, nous n'avions pas d'informations sur la variabilité des caractéristiques que nous devons mesurer dans les populations cibles. C'est pourquoi nous avons utilisé la proportion de 50 % recommandée dans ce cas par la plupart des protocoles statistiques. Un niveau de confiance de 95 % (valeur type de 1,96) avec une marge d'erreur de 3,36 % a été pris en compte pour le calcul de la taille de l'échantillon.

Nous avons initialement prévu d'inclure 850 ménages, mais, étant donné un taux de non-réponse de 5 %, nous avons collecté au final les données de 949 ménages. Parmi ceux-ci, 543 comptaient un membre vivant à ce moment-là au Brésil ou au Chili (depuis 3 mois à 10 ans), tandis que 406 ne comptaient aucun membre répondant à ce critère. La personne éligible identifiée dans le ménage a été interrogée.

L'instrument d'enquête est divisé en deux parties et contient 11 rubriques. La première partie (rubriques 1 à 6) concerne tous les ménages, quel que soit leur statut migratoire. Les rubriques 1 et 2 portent sur les caractéristiques démographiques et socioéconomiques du ménage. Les rubriques 3 à 6 explorent les technologies de l'information et de la communication (TIC), la communauté, l'inclusion et la solidarité, les aspirations migratoires et les répercussions de la pandémie de COVID-19. La seconde partie (rubriques 7 à 11) se concentre uniquement sur les ménages avec des migrant-e-s vivant au Brésil ou au Chili au moment de l'entretien. La rubrique 7 recueille les données démographiques, socioéconomiques et individuelles de base de trois migrant-e-s, au maximum, vivant alors dans le ménage. Les données de ces personnes ont été recueillies par procuration et par l'intermédiaire du/de la chef-fe de ménage. Toutes les rubriques (sauf la rubrique) portent exclusivement sur la personne ayant migré le plus récemment. La rubrique 8 porte sur la prise de décision de migrer ; la rubrique 9 explore les modèles d'envois de fonds ; la rubrique 10 couvre des sujets liés aux arts et à la culture, tandis que la rubrique 11 examine les conséquences de la migration sur les membres du ménage.

Source 2 : Ethnographie en Haïti

Les données ethnographiques ont été collectées pendant que l'enquête était en cours. L'ethnographie a consisté en des entretiens approfondis, des focus groups, des observations et une cartographie. L'INURED a élaboré des guides d'entretien sur trois questions examinées au cours de l'enquête : la prise de décision des migrant·e·s ; le genre ; l'utilisation et le rôle des intermédiaires. Les questions relatives à la prise de décision ont été formulées en tenant compte des sujets connexes suivants : les dimensions spécifiques du processus migratoire haïtien ; les contraintes structurelles liées à la prise de décision concernant la migration ; les sources d'information ; la politique publique et les lois sur la migration ; et la migration et la sécurité. Les questions relatives à la nature genrée de la migration ont été formulées en tenant compte des sujets connexes suivants : types d'inégalités rencontrées lors de la prise de décision, de la migration et à destination ; différentiels de genre dans la migration ; conséquences des processus migratoires et des contraintes structurelles dans le pays d'origine. Les questions relatives à l'utilisation et au rôle des intermédiaires dans le processus migratoire ont été formulées en tenant compte des sujets connexes suivants : caractérisation des intermédiaires en Haïti ; types d'inégalités ; cartographie des modèles d'encouragement et d'intermédiation de la migration ; et cartographie des résultats et des conséquences de l'utilisation des intermédiaires. Des guides d'entretien ont été élaborés en créole haïtien, traduits en français et retraduits en anglais. Les entretiens se sont déroulés pendant toute la durée de l'étude, plusieurs participant·e·s² ayant été interrogé·e·s à diverses reprises.

Source 3 : Traçage ethnographique des réseaux de soutien social

L'INURED a mené une autre étude plus restreinte, intitulée Le traçage des réseaux de soutien social des Haïtien·ne·s en déplacement, pour examiner les itinéraires et les réseaux de soutien social des Haïtien·ne·s en déplacement au Brésil ou au Chili. L'étude des réseaux de soutien a utilisé un questionnaire semi-structuré accompagné d'entretiens et, dans la mesure du possible, d'observations. De même que pour l'enquête sur les ménages en Haïti, les participant·e·s ayant répondu au questionnaire ont été invité·e·s à fournir des informations sur 1 à 3 pays de destination pour chaque personne en déplacement, y compris sur eux·elles-mêmes, pour un maximum de neuf pays de destination par répondant·e. Nous avons recueilli des données sur le réseau de soutien de 181 Haïtien·ne·s en déplacement au Brésil ou au Chili en utilisant les informations fournies par 109 personnes interrogées. Dans le cadre du traçage des réseaux de soutien social, les répondant·e·s ont été invité·e·s à fournir des informations sur eux·elles-mêmes ainsi que sur deux autres migrant·e·s de leur réseau. Pour que les critères d'inclusion dans l'étude soient satisfaits, les répondant·e·s devaient avoir migré au Brésil et/ou au Chili à un moment ou à un autre de leur parcours migratoire. Des informations de base concernant leur ménage ont été demandées aux participant·e·s : nombre de personnes ayant migré au Brésil et/ou au Chili et relations entre les migrant·e·s identifié·e·s. Ensuite, les personnes interrogées ont été invitées à fournir des données sur chaque voyage de migration qu'elles avaient entrepris, par pays de destination. Les guides d'entretien ont été élaborés en créole haïtien et utilisés par trois chercheurs en sciences sociales d'INURED au Brésil dont deux étaient d'origine haïtienne. Les entretiens ont été retranscrits, traduits du créole au français et au portugais, puis retraduits pour plus de précision. Les participant·e·s ont été interrogé·e·s à plusieurs reprises afin d'obtenir un meilleur suivi de leur intégration à destination et/ou de leur parcours migratoire.

² Dans ce rapport, les personnes recrutées pour l'étude sont désignées comme des 'répondant.e.s' ou 'participant.e.s'. Les deux termes dans ce texte sont interchangeables.

LA PROTECTION DES SUJETS HUMAINS

Protocole, consentement et protection

Le protocole d'étude du MIDEQ-Haïti a été soumis au comité d'éthique indépendant (Institutional Review Board or IRB) de l'INURED qui en a approuvé la mise en œuvre (IRB# MD-S-020-/1-2019-233). L'INURED a rédigé un manuel de terrain à l'intention des chercheur·se·s, puis créé un protocole de recherche pour la protection des répondant·e·s et des chercheur·se·s impliqué·e·s dans l'étude ainsi qu'un protocole de sécurité personnelle et sanitaire. Après avoir été soumis à l'Institutional Review Board, le manuel et les protocoles inclus dans les formulaires de consentement ont été approuvés par ce dernier. Le protocole de la recherche définit les termes de protection de la confidentialité en accord avec les règles et obligations tenues par l'INURED sur la protection des sujets humains dans la recherche (règles et obligations certifiées par l'Office for Human Research Protections ID: IORG0007192 - IRB00008627). Les formulaires de consentement approuvés par l'IRB ont été utilisés par les chercheur·se·s sur le terrain.

Difficultés sur le terrain liées aux conditions sociopolitiques et à la pandémie

La pandémie de COVID-19 et la crise sociopolitique extrême ont servi de toile de fond à notre étude, puisqu'elles n'avaient pas pris fin lorsque nous avons commencé notre travail de terrain. De plus, les enquêteur·rice·s ont dû faire face à des problèmes de sécurité personnelle sur place. L'activité des gangs, qui s'était étendue à des régions provinciales autrefois considérées comme sûres, constituait une préoccupation de taille pour nos enquêteur·rice·s. Dans certains cas, la décision a été prise de remplacer les entretiens présentsiels par des entretiens téléphoniques. Cette solution a été facilitée par le fait que certain·e·s enquêteur·rice·s de l'INURED résident dans la région et ont pu retourner discrètement sur le terrain de l'étude pour collecter les numéros de téléphone des participant·e·s sélectionné·e·s.



Des voyageurs en déplacement à Chiapas, au Mexique. Photo © INURED

RÉSULTATS

TAB 2 : Statistiques descriptives : caractéristiques démographiques de base

	Total (%)
Urbain / Rural	
Urbain	424 (45 %)
Rural	525 (55 %)
Département	
Ouest	309 (33 %)
Artibonite	189 (20 %)
Nord	188 (20 %)
Centre	150 (16 %)
Grand-Anse	113 (12 %)
Âge	
Moyenne-Âge	40
Composition des ménages	
# moyen dans le ménage	4,9
# moyen d'hommes	2,3
# moyen de femmes	2,7
# moyen de jeunes (<18)	1,5
Genre	
Ménage dirigé par une femme	611 (64 %)
Ménage dirigé par un homme	338 (36 %)
Statut migratoire	
Migrant-e	543 (57 %)
Non-migrant-e	406 (43 %)
État civil	
Célibataire/Jamais marié-e	329 (35 %)
Marié-e	272 (29 %)
Cohabitation/Concubinage	228 (24 %)
Séparé-e/Divorcé-e	58 (6 %)
Veuf/Veuve	55 (6 %)
Ne sait pas/Refuse de répondre/NA	7 (<1 %)
Religion	
Protestant	410 (43 %)
Catholique	386 (41 %)
Pas de religion	88 (9 %)
Vaudou	50 (5 %)
Musulman-e	2 (<1 %)
Autre/Ne sait pas/Refus/NA	13 (1 %)
Total	949

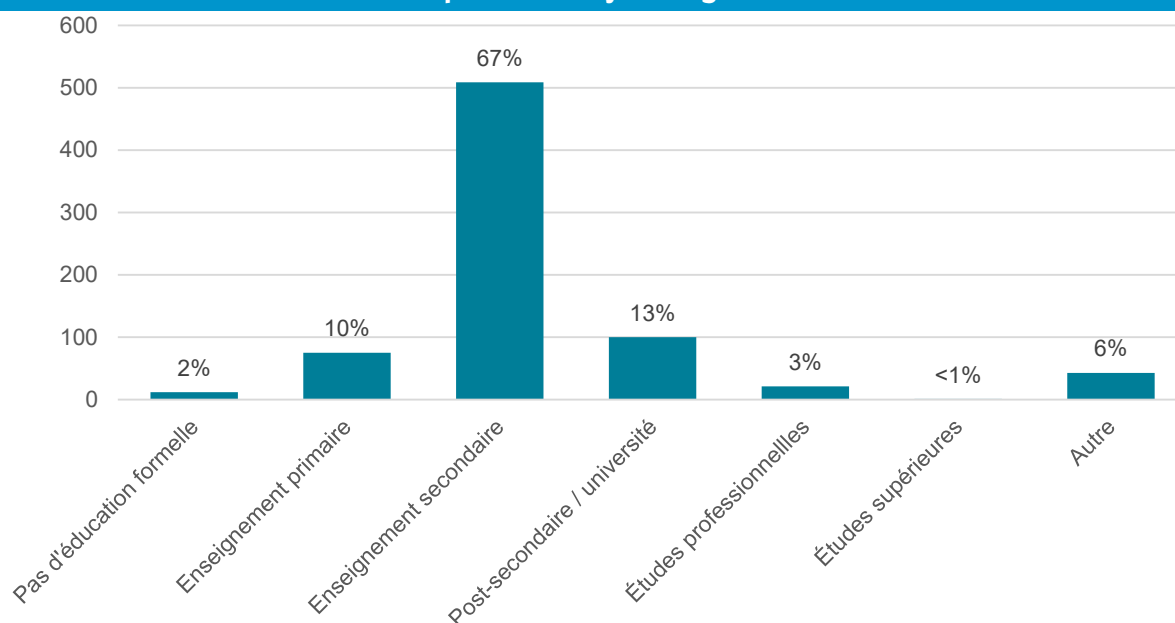
Contextes sociographiques et culturels de la population étudiée

L'analyse des rubriques dans ce rapport s'appuie sur le recoupement (ou triangulation) de données provenant de nos trois sources. Dans chaque rubrique, nous commençons par les résultats quantitatifs de l'Enquête sur les ménages haïtiens, puis procédons à une synthèse des trois sources de données.

Pour établir quelles sont les caractéristiques générales de l'échantillon de l'Enquête sur les ménages haïtiens, nous fournissons les statistiques descriptives du profil démographique dans le Tableau 2. L'échantillon comprenait 949 ménages provenant de cinq des dix départements d'Haïti : 33 % dans le département de l'Ouest (309), 20 % dans celui de l'Artibonite (189), 20 % dans celui du Nord (188), 16 % dans celui du Centre (150) et 12 % dans celui de Grand-Anse (113). Un peu moins de la moitié (45 %, soit 424) de tous les ménages étaient urbains et 55 % (525) étaient semi-ruraux ou ruraux. Les chef-fe-s de ménage étaient âgé-e-s de 40 ans en moyenne, et 4,9 personnes vivaient au sein du ménage. Ces données correspondent à celles de l'Office national des statistiques d'Haïti, qui a rapporté que la taille moyenne des ménages était de 4,5 personnes en 2014 (IHSI, 2015). Plus de ménages dirigés par des femmes que par des hommes étaient inclus dans l'échantillon, soit 64 % (611) et 36 % (338), respectivement. En moyenne, on trouvait un peu plus de femmes que d'hommes par ménage, soit 2,7 et 2,3 respectivement. Le nombre moyen de jeunes (moins de 18 ans) par ménage était de 1,5.

Les données relatives aux migrant-e-s révèlent que, sur les 761 participant-e-s de l'échantillon, 41 % (309) avaient suivi une partie de l'enseignement secondaire et 26 % (200) l'avaient achevé. Treize pour cent (100) avaient fait des études après le secondaire (6 %, soit 49) ou avaient achevé des études supérieures (7 %, soit 51). Ces données suggèrent que les Haïtien-ne-s en déplacement en Amérique du Sud ont des niveaux d'éducation formelle comparativement plus élevés que leurs homologues en Haïti.

Selon les statistiques officielles de l'UNESCO, ventilées par pays, Haïti avait un taux d'achèvement de l'enseignement primaire de seulement 46 % en 2020 et un taux

FIG 1 : Niveau d'éducation des personnes ayant migré dans l'échantillon de l'étude*

*Les catégories comportant moins de 1 % de réponses ont été exclues de la visualisation : études supérieures partielles (1 réponse) ; études supérieures achevées (0 réponse) ; autre (1 réponse) ; et refus de répondre (1 réponse). Trois migrant-e-s n'ont pas précisé leur niveau d'études (NA).

d'achèvement de l'enseignement secondaire de seulement 16,8 % la même année (UNESCO, 2022). Du reste, les niveaux d'éducation relativement élevés de la population migrante au Brésil/Chili sont confirmés par les données primaires recueillies auprès des haïtien-ne-s en déplacement par l'équipe du MIDEQ au Brésil, où 44% des personnes en déplacement interrogé-e-s ont déclaré avoir achevé l'enseignement secondaire ou plus (IMJA, à paraître). En outre, 6 % de cette population avaient suivi ou achevé des études techniques ou professionnelles (IMJA, à paraître). La Figure 1 montre la répartition du niveau d'éducation des participant-e-s composant l'échantillon de l'étude, tel qu'il est indiqué par le-a chef-fe de ménage.³ Il n'existe pas de différences notables, selon le genre, entre les niveaux d'éducation des participant-e-s.

Des études précédentes (OCDE et INURED, 2017) corroborent ces données. En effet, la majorité des migrant-e-s haïtien-ne-s sont de jeunes gens souvent plus formés que leurs aîné-e-s. De plus, il existe une corrélation positive entre le niveau d'éducation et la propension à la migration, car celles et ceux qui ont terminé l'enseignement secondaire rencontrent souvent des difficultés à trouver un emploi stable. Par ailleurs, poursuivre des études universitaires s'avère également ardu puisque l'université d'État d'Haïti, une institution publique qui facture des frais modiques, détient un nombre limité de places et se montre donc très sélective. Le coût d'un enseignement universitaire privé est, quant à lui, prohibitif pour de nombreuses familles (INURED 2010). Les possibilités de trouver un emploi ou de poursuivre ses études étant limitées, de nombreux jeunes choisissent la migration. Entre 2010 et 2015, quelque 19 500 visas d'étudiant-e et renouvellements de visas d'étudiant-e ont été délivrés à des ressortissant-e-s haïtien-ne-s dans les bureaux diplomatiques dominicains, à l'étranger (DGM-DR, 2015). D'ailleurs, parmi les documents officiels que les personnes interrogées jugeaient essentiels à leur départ, les diplômes universitaires figuraient en bonne place:

³ Il est important de préciser que la personne ayant migré n'a pas été interrogée. Les données individuelles sur les migrant-e-s (n=761) ont été fournies par procuration par le ou la chef-fe de famille, à qui l'on a demandé des détails sur 1 à 3 migrant-e-s, en commençant par la personne partie le plus récemment.

Interviewer:...Lorsque vous vous apprêtez à migrer, quels genres de documents avez-vous préparés ?

Louis (pseudonyme):...un certificat de santé et un extrait de casier judiciaire, un extrait d'acte de naissance, mon passeport, tous mes certificats [de l'enseignement secondaire] et la lettre d'invitation.

Jocelyn (pseudonyme):...Mes certificats de l'enseignement [secondaire] et les séminaires que j'ai suivis, mon passeport, un extrait d'acte de naissance.

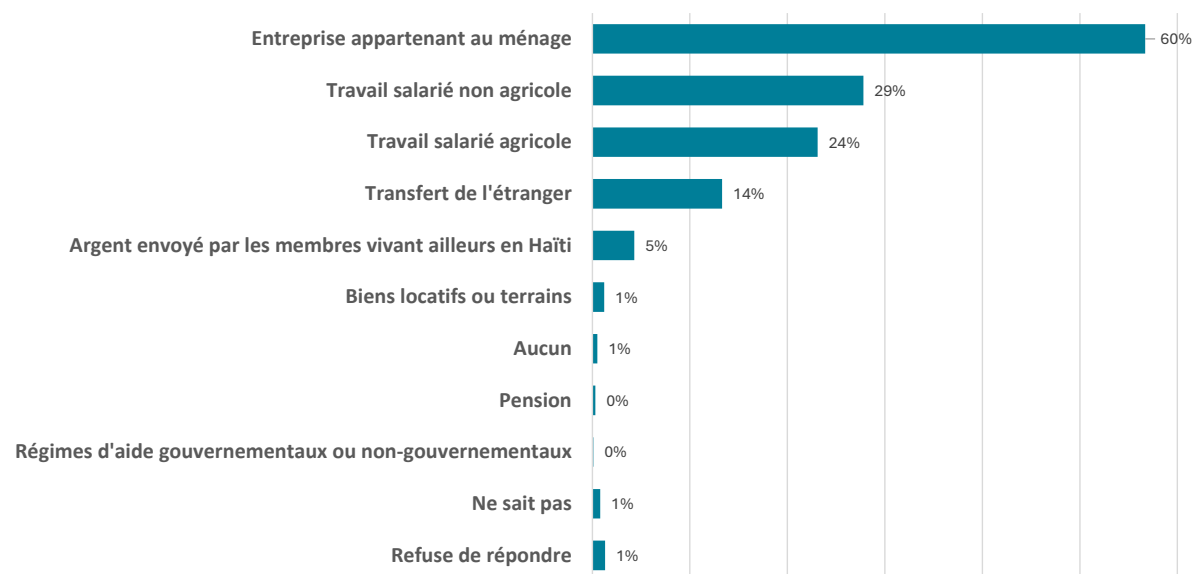
Jules (pseudonyme):...passeport, extrait d'acte de naissance, baccalauréat⁴ 1 et baccalauréat 2, test COVID-19.

Laurent (pseudonyme):...ma licence en génie civil et tous mes documents...

Obtenir un emploi rémunéré en Haïti est une tâche laborieuse, y compris pour les diplômé-e-s de l'enseignement supérieur. Et pour celles et ceux qui ont la chance de travailler pour des ONG internationales, lorsque ces projets arrivent à leur terme, comme cela finit toujours par arriver, l'intégration au marché du travail local est difficile. Incapables d'obtenir une rémunération comparable auprès d'entreprises ou d'organisations locales, ces personnes continuent de chercher des opportunités auprès d'autres entreprises internationales offrant des systèmes de rémunérations plus compétitifs. Un grand nombre décide néanmoins de migrer (Lemay-Hébert et al., 2019).

Les ménages ont été interrogés sur leur statut socioéconomique. Plus de la moitié des répondant-e-s, soit 60 %, ont déclaré que leur principale source de revenus était leur propre entreprise. Voir la Figure 2 pour plus de détails sur les fréquences et la proportion de réponses dans chaque catégorie. Pour bien représenter l'implication dans plus d'une activité économique, jusqu'à deux réponses ont été autorisées ; c'est pourquoi les proportions totales dépassent les 100 % dans la figure.

FIG 2 : Principales activités génératrices de revenus



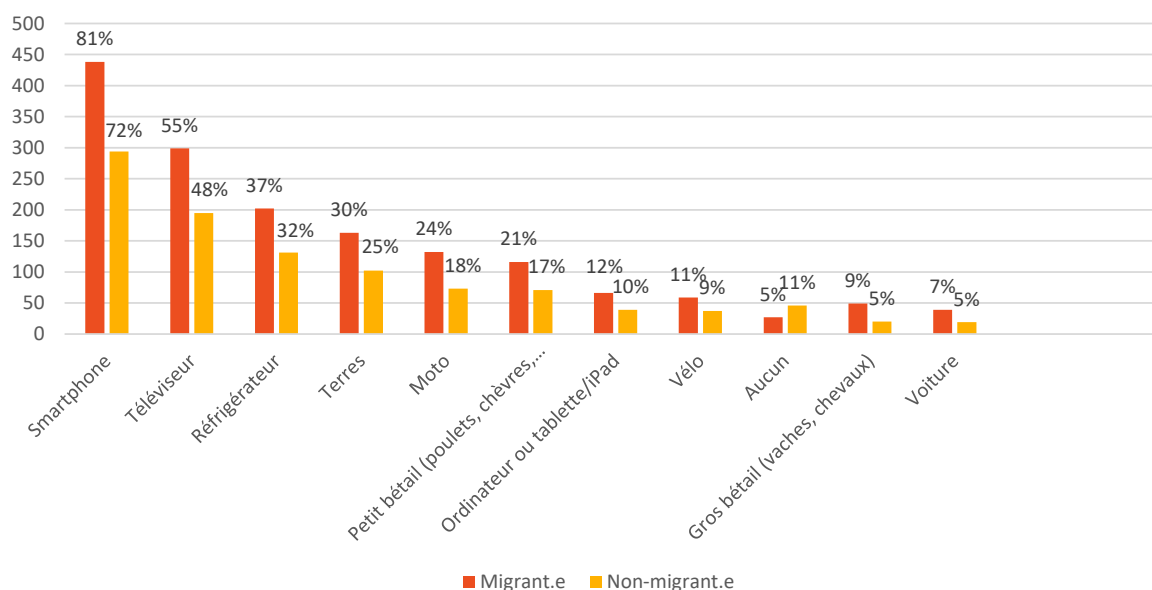
Interrogé-e-s sur leur revenu mensuel, un peu moins de la moitié (46 %, soit 434) des participant-e-s ont déclaré ne pas le connaître, tandis que 10 % (95) ont refusé de répondre. Nous émettons l'hypothèse que ces réponses illustrent les fluctuations de revenus associées au travail indépendant. De plus, le travail irrégulier ou saisonnier peut également être très volatil, ce qui ne permet pas d'avoir une estimation mensuelle des revenus. Ces données sont cohérentes avec les résultats de la Banque mondiale (2019) selon lesquels les « dépenses imprévues » et les « variations et écarts de Haïtien·ne·s estiment vivre au-dessus de leurs moyens. Pour les 404 ménages ayant répondu

⁴ Les élèves de l'enseignement secondaire en Haïti doivent réussir un examen d'État à la fin de leur dernière année d'études (appelé *Examen de fin d'études du secondaire*) pour obtenir un diplôme de fin d'études du secondaire (*Diplôme de fin d'études du secondaire*).

à cette question, le revenu mensuel médian déclaré était de 10 000 gourdes haïtiennes (HTG) (107 USD). La moyenne était plus élevée, à 12 738 HTG (136 USD), en raison des valeurs situées à l'extrémité supérieure de la répartition des revenus : 18 % (72 sur 404) des ménages ont déclaré gagner plus de 25 000 HTG (267 USD) par mois. La valeur la plus élevée était de 100 000 HTG par mois, soit environ 1 075 USD⁵. Les ménages de non-migrant·e·s ont déclaré des revenus inférieurs, en moyenne, à ceux des ménages de migrant·e·s : 11 910 (127 USD) contre 13 275 HTG (\$142) par mois. Les ménages de non-migrant·e·s ont également donné un plus grand nombre de réponses Ne sait pas que les ménages de migrant·e·s, 49 % des ménages ayant répondu par l'affirmative contre 44 % des ménages de migrant·e·s.

La propriété de biens constitue une autre variable de la richesse des ménages : plus de trois quarts (77 %, soit 732) de l'ensemble des ménages ont déclaré posséder un smartphone, 52 % (494) un téléviseur et 35 % (333) un réfrigérateur. Les résultats d'une étude microéconomique réalisée en 2018 en Haïti font état de proportions nettement inférieures : 60 % des ménages déclaraient posséder un smartphone, 37 %, un téléviseur et 16 % un réfrigérateur (FinScope, 2018). Ces biens étaient déclarés dans des proportions plus élevées chez les ménages de migrant·e·s. Les différences les plus importantes ont été observées dans la possession de smartphones (+8 %), de téléviseurs (+7 %) et de motos (+6 %).

FIG 3 : Propriété de certains biens chez les migrant·e·s et non-migrant·e·s

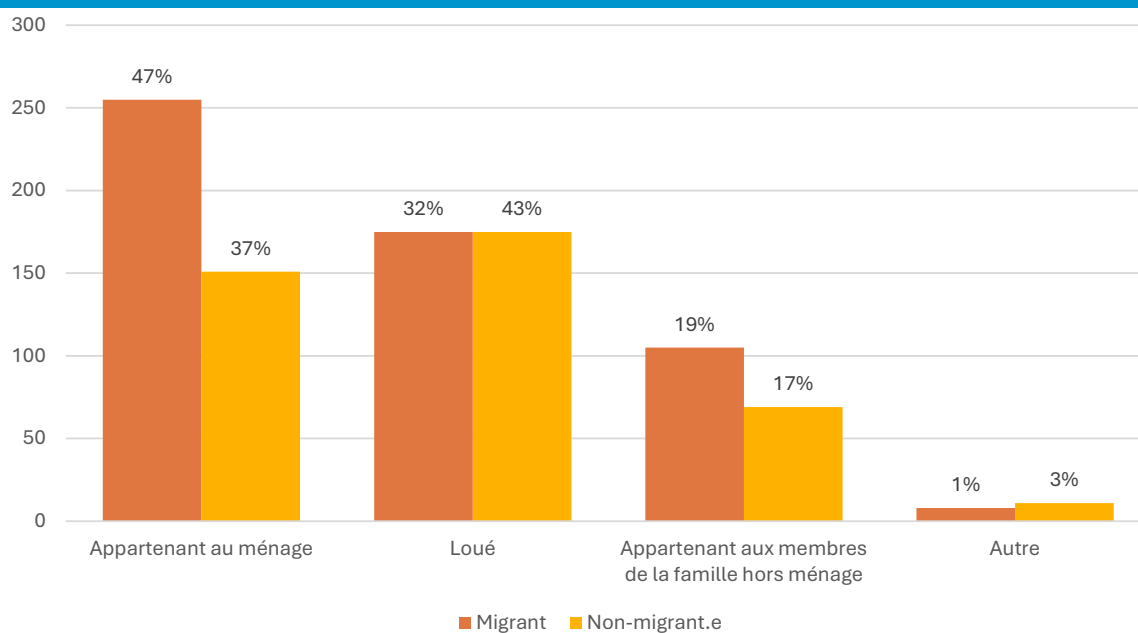


Comme nous pouvons le voir dans la Figure 3, la propriété foncière diffère selon les ménages de migrant·e·s et de non-migrant·e·s. Près de la moitié (47 %, ou 255 sur 543) de ménages de migrant·e·s ont déclaré posséder leur logement contre 37 % (151 sur 406) de ménages de non-migrant·e·s. En accord avec des études précédentes (voir Joseph, 2017), des observations ethnographiques sur le terrain suggèrent que la construction du logement est un symbole important du retour sur investissement de la migration. Les familles de nombreuses personnes rentrées au pays après une migration construisent des logements en blocs de béton qui constituent autant de symbole de la mobilité sociale. Il en va de même des processus d'investissement décrits dans l'ethnographie des maisons avec des migrant·e·s en Haïti (Joseph, 2020). L'inverse est vrai pour les locations de logement, avec 32 % de ménages de

⁵ Le taux de change utilisé pour les calculs en USD de ce rapport est le HYPERLINK "<https://data.worldbank.org/indicator/PA.NUS.FCRF?end=2021&locations=HT&start=2011>"taux de change officiel de la Banque mondiale pour l'année 2020, soit 93,51 HTG par USD. Il est important de noter que la gourde haïtienne s'est depuis lors appréciée par rapport au dollar, le taux de change officiel en 2021 étant désormais de 89,23 HTG/USD.

migrant·e·s en location contre 43 % de ménages de non-migrant·e·s. Le statut migratoire des ménages a révélé une forte association avec leur propriété d'un logement, $\chi^2(3, N = 949) = 15,1, p = 0,002$. Ces données peuvent laisser entendre que les membres d'une famille d'origine urbaine sont soit plus aisés, soit mieux placés pour soutenir le voyage de migration de l'un de leurs membres, autrement dit que la migration est plus probable dans ces familles-là. Cette hypothèse est confirmée par les données d'enquête recueillies dans les familles de migrant·e·s au Brésil, qui ont déclaré posséder beaucoup plus de biens technologiques que l'échantillon général. La plupart des migrant·e·s (98 %) ont déclaré posséder leur smartphones ; 91 % un réfrigérateur ; 76 % un téléviseur ; 74 % un ordinateur personnel ; et 10 % une voiture (IMJA, à paraître). Cependant, des proportions nettement inférieures de possession de terres (7 %) et de bétail (<1 %) ont été rapportées dans l'échantillon de migrant·e·s au Brésil (ibid.). Si la propriété de biens et d'un logement constituent de bons indicateurs du statut socioéconomique des ménages, les ménages de migrant·e·s à l'origine et surtout à destination, ont tendance à avoir un statut socioéconomique plus élevé que les ménages de non-migrant·e·s en Haïti. Il convient néanmoins de souligner que des facteurs non-observés, autres que le statut migratoire, influencent probablement le statut socioéconomique des participant·e·s à l'étude.

FIG 4 : Comparaison du statut de propriétaire foncier chez les ménages de migrant·e·s et de non-migrant·e·s



Les ménages de migrant·e·s sont souvent les bénéficiaires des pratiques d'envoi de fonds de celles et ceux vivant à l'étranger. Cela suggère que la migration d'autrui peut améliorer leur statut économique. Dans de nombreux entretiens, les facteurs économiques ont été évoqués comme des facteurs influençant la décision de migrer. Les membres de la famille en Haïti ont considéré que le soutien financier reçu était un investissement effectué par les personnes vivant à l'étranger. La propriété de plusieurs biens et un statut économique plus élevé chez les ménages de migrant·e·s illustrent le retour sur investissement. Si les pratiques d'envoi de fonds varient selon les migrant·e·s, les bénéfices pour les ménages de migrant·e·s sont incontestables.

Enquêteur·rice Selon vous, à quelle fréquence les personnes en Haïti reçoivent-elles de l'argent des membres de leur famille vivant au Brésil ou au Chili ?

Jeanne (pseudonyme): SCertains envoient quelque chose tous les mois parce qu'ils [les migrants] décident de payer les frais de scolarité. Certains décident de payer le loyer [alors] ils vous l'envoient chaque année. Et certains membres de la famille ne fixent pas de date, vous pouvez... avoir besoin de quelque chose et vous leur envoyez la facture... Donc, il n'y a pas de date précise à laquelle on vous envoie de l'argent.

Si l'on peut faire l'hypothèse que les ménages de migrant·e·s sont financièrement plus à l'aise que les ménages de non-migrant·e·s grâce aux envois de fonds, il n'en demeure que certains ménages de non-migrant·e·s peuvent également être assistés ou soutenus financièrement par des membres de leur famille hors ménage et/ou des ami·e·s à l'étranger. De cette manière, la diaspora peut constituer une sorte de capital dont les ménages de non-migrant·e·s peuvent tirer parti, encore que moins fréquemment.

Enquêteur·rice: *Qui vous a aidé à payer votre migration au Brésil ou au Chili ?*

Jean Robert (pseudonyme): *J'ai été aidé par beaucoup de membres de ma famille aux États-Unis et en France. J'avais mes tantes et mes oncles du côté maternel. J'avais même un cousin aux États-Unis que je n'avais jamais rencontré et qui m'a aidé. Ils savaient que s'ils m'aidaient, j'aiderais ma famille en Haïti, et que celle-ci serait moins un fardeau pour eux.*

Preuve en est, une série de facteurs contribue aux disparités du statut socioéconomique entre les ménages de migrant·e·s et de non-migrant·e·s. Ces différences peuvent dater d'avant le départ de la première personne migrante du ménage à moins qu'elles ne reflètent le retour sur investissement de la migration elle-même. Cette question mérite un examen scientifique approfondi. En effet, elle peut contribuer au développement de politiques fondées sur les investissements réalisés au niveau des ménages et du pays.

S'agissant de la propriété de biens, les différences sont également prononcées entre les ménages urbains et ruraux. Les différences les plus significatives ont été observées dans la propriété terrienne où presque la moitié (47 %, soit 198) des ménages ruraux ont déclaré être propriétaires de leurs terres en comparaison avec 13 % (67) des ménages urbains. Si la propriété terrienne est un actif important, ces biens sont souvent le fruit d'un héritage partagé dans les régions rurales d'Haïti (Kelly et al., 2019 ; USAID, 2010). Par conséquent, la question de la propriété individuelle et collective se pose ici, de même que celle du régime foncier. C'est pourquoi de nombreuses questions restent en suspens concernant la propriété terrienne dans le monde rural. Ces terres sont certes des biens immédiatement convertibles qui facilitent la migration, mais elles n'appartiennent pas nécessairement à un individu et doivent donc faire l'objet de négociation. Dans les données principales de l'enquête du MIDEQ, l'origine urbaine est associée de manière significative à la propriété du logement, les ménages ruraux affichant des proportions plus élevées de propriété terrienne que les ménages urbains $\chi^2 (3, N = 949) = 54,07, p < 0,001$. De manière sans doute intuitive, les ménages ruraux présentent également des proportions plus élevées de petit bétail (79 % en milieu rural contre 21 % en milieu urbain) et de gros bétail (88 % en milieu rural contre 12 % en milieu urbain) que les ménages urbains.

Interrogés sur l'accès aux produits de base, un peu moins de la moitié des ménages (45 %, soit 428) ont déclaré posséder une source d'énergie de base (par exemple, l'électricité). Des différences d'accès à l'électricité sont apparues entre les ménages urbains et ruraux, 54 % (283) des ménages urbains déclarant y avoir accès contre 34 % (145) des ménages ruraux. L'accès limité à l'énergie explique en partie la proportion plus élevée de ménages urbains possédant un téléviseur (66 % en milieu urbain contre 35 % en milieu rural) et d'autres biens électroniques/électroménagers, tels que les réfrigérateurs, les smartphones et les ordinateurs. Dans une autre étude avec une couverture nationale, 40 % des adultes haïtien·ne·s (15+) ont déclaré avoir accès à un raccordement électrique (FinScope, 2018). Parmi ces dernier·ère·s, 45 % ont déclaré un raccordement illégal, 35% un raccordement individuel, 16 % une Électricité d'Haïti (ou un raccordement collectif), 4% d'autres sources et 1% des panneaux solaires (ibid.).

L'accès aux technologies et leur utilisation sont des atouts beaucoup plus courants dans les zones urbaines que dans les zones rurales. Les données de l'enquête montrent par ailleurs que si seulement 18 % (95) des ménages urbains ont déclaré que personne à la maison n'avait accès à internet, près d'un tiers (31 %, soit 133) des ménages ruraux ont déclaré la même chose. Selon l'UNICEF (2020), environ 80 % des enfants d'âge scolaire en Haïti n'avaient pas un accès régulier à internet pendant la pandémie de COVID-19, contre 49 % pour l'ensemble de la région Amérique latine et Caraïbes (ALC).

Dans notre étude, la plupart des ménages (93 %) ont déclaré avoir accès à des toilettes ou à des latrines d'un type ou d'un autre (y compris des latrines domestiques/communautaires et des toilettes domestiques avec ou sans chasse d'eau) ; il s'agissait principalement de latrines (58 %), suivies par des toilettes domestiques sans chasse d'eau (16 %) ou des toilettes avec chasse d'eau (10 %). Cinq pour cent (5 %) des ménages ont déclaré avoir accès à la fois à des toilettes domestiques et à des latrines, tandis que 6 % ont déclaré n'avoir accès à aucune de ces deux installations⁶. Soulignons que seul un cinquième (20 %) des ménages a déclaré avoir accès à l'eau courante. Ces résultats confirment une persistance de la précarité de la population par rapport aux installations WASH, recensée dans des études telles que l'étude FinScope (2018) et l'étude nationale EMMUS 2016-2017 (IHE & ICF, 2018). Malgré un potentiel comparatif limité entre ces différentes sources de données, nous pouvons néanmoins en déduire que de nombreux ménages en Haïti n'ont toujours pas accès à des installations WASH appropriées, et que les installations sont plus disponibles dans les zones urbaines que dans les zones rurales.

La nature collective de la prise de décision des migrant·e·s

Les jeunes Haïtien·ne·s constituent le segment le plus important de la population migrante. Si certain·e·s considèrent que l'impossibilité de poursuivre des études supérieures en Haïti est un facteur qui les pousse à migrer, cette épreuve est en fait un moyen de parvenir à une fin. Nous émettons l'hypothèse que la prise de conscience d'être potentiellement relégué·e·s à une vie de chômage⁷ ou de sous-emploi conduit de nombreux jeunes à envisager la migration. C'est une réalité avec laquelle la jeunesse haïtienne éduquée, quelle que soit son genre, doit composer, et qui apparaît dans le pourcentage de personnes qui ont migré pour rechercher un emploi dans l'ensemble de l'échantillon : 87 % des 761 participant·e·s interrogé·e·s par procuration.

Lorsque nous avons demandé aux chef·fe·s de famille en Haïti pourquoi la personne ayant migré le plus récemment avait choisi le Brésil/Chili plutôt qu'un autre pays, 32 % ont déclaré qu'il·elle·s avaient de la famille/des ami·e·s là-bas, 30 % ont déclaré un accès facile (localisation, politique de migration), et 28 % ont déclaré de meilleures possibilités d'emploi/de salaires. Les données recueillies directement auprès des migrant·e·s haïtien·ne·s au Brésil (IMJA, à paraître) incluaient le même indicateur avec des résultats similaires. Les données de l'enquête sur les réseaux de soutien social révèlent d'ailleurs que deux tiers (57 %, soit 103) des migrant·e·s de l'échantillon général ont déclaré avoir migré vers une première destination pour trouver du travail. Parmi les migrant·e·s âgé·e·s de 18 à 25 ans, le pourcentage est légèrement inférieur (52 %), ce qui, selon notre hypothèse, pourrait révéler l'intention de poursuivre des études supérieures dans le pays de destination. La proportion de celles et ceux qui migrent pour trouver du travail passe à plus de deux tiers (69 %) pour le deuxième pays de destination.

Enquêteur·rice [...] *qu'est-ce qui pousse les femmes à quitter le pays et à migrer au Brésil ou au Chili ?*

Jeanne (pseudonyme): *qu'est-ce qui pousse les femmes à quitter le pays et à migrer au Brésil ou au Chili ?*

Enquêteur·rice *Pensez-vous que ce sont les mêmes raisons pour lesquelles les hommes décident de quitter le pays ?*

Jeanne (pseudonyme): *Oui, tout à fait ! Imaginez, l'homme est ici, il ne trouve pas de travail. Au moment de partir, ils disent toujours ça. En Haïti, il y a de l'insécurité, il n'y a pas de travail, même si vous [vous mettez] dans le petit commerce, cela ne paie pas, alors ils partent ailleurs. C'est toujours la même chose, ils veulent gagner de l'argent...le pays ne leur offre rien, alors ils partent...*

Si des facteurs individuels peuvent influencer la décision de migrer, ces facteurs ont un impact collectif sur les familles. Les questions ont beau être centrées sur l'expérience personnelle des migrant·e·s, les résultats de l'étude montrent que la décision de migrer est souvent collective.

Lors d'un entretien approfondi, un migrant a expliqué que la décision de migrer n'était pas de son fait, mais qu'elle avait été prise par des membres de sa famille à l'étranger qui lui offraient différents types de soutien :

⁶ Cinq ménages (arrondis à 1 %) ont déclaré n'avoir aucun type de toilettes. C'est pourquoi le total des ménages ayant déclaré avoir accès à des toilettes/latrines et des ménages ayant déclaré explicitement ne pas avoir de toilettes est de 99 %.

⁷ Les projections de l'Organisation internationale du travail (OIT) indiquent que, pour l'année 2021, le taux de chômage haïtien était significativement plus élevé que la moyenne de la région ALC, à 15 %, contre 9,2 % dans la région ALC (OIT 2022). En 2022, le PIB haïtien a enregistré sa quatrième

Jean Daniel (pseudonyme) : *Ce n'est pas moi qui ai choisi le Brésil. Ma famille l'a fait pour moi et je n'ai pas eu le choix. Ils ne m'ont pas envoyé au Brésil, ils m'ont envoyé au Chili. Je suis resté six mois au Chili et ça n'allait pas bien du tout, alors j'ai dû travailler dur pour économiser, et je suis parti au Brésil. J'avais une cousine proche au Chili mais malheureusement son mari n'a pas accepté qu'elle nous héberge [lui et son frère]. Je vivais donc au Chili sans famille.*

Enquêteur-riche: *Donc, qu'avez-vous fait à votre arrivée au Brésil ?*

Jean Daniel: *J'avais des cousins de ma mère au Brésil, qui m'ont beaucoup aidé. Ils m'ont accueilli et m'ont beaucoup soutenu, Dieu merci.*

Dans ce cas, la famille étendue à l'étranger a été intimement impliquée dans le processus migratoire de ce participant : son parcours migratoire a été marqué par le manque de soutien de sa famille au Chili, ce qui l'a amené à poursuivre sa migration au Brésil où il a trouvé un soutien suffisant.

Les focus groups et les entretiens ont révélé que les membres de la famille à l'étranger ont souvent la responsabilité d'aider les proches en Haïti de différentes manières, y compris lorsqu'ils se rendent au Brésil ou au Chili. Au cours d'un focus group, une mère haïtienne a expliqué: *Mon fils se trouve en fait au Chili. C'est son père aux États-Unis, qui a pris l'initiative de sa migration au Chili.*

Chez certain·e·s participant·e·s, la décision d'aider un membre de la famille à les rejoindre à l'étranger peut même être prise très tôt. Un migrant vivant au Brésil depuis moins de deux ans a décrit comment il envisageait que ses frères encore au pays le rejoignent sous peu:

Je prévois de faire venir au Brésil les frères que j'ai en Haïti. Je vais les faire passer par la République dominicaine. L'un d'entre eux se rendra en République dominicaine le mois prochain, si Dieu le veut. Je lui ai déjà envoyé 100 USD pour le visa dominicain, mais le visa coûte 300 USD. J'espère que mon cousin pourra contribuer à hauteur de 100 USD, car à la fin du mois, si Dieu le veut, j'enverrai 100 USD. Le voyage me coûtera très cher.

Je vais lui envoyer une lettre d'autorisation pendant qu'il est en République dominicaine, puisque nous avons le même nom de famille. Comme cela, il pourra me rejoindre ici, car en Haïti, on ne délivre plus facilement de visas. Je ferai passer les deux garçons par la République dominicaine pour qu'ils puissent venir, mais l'un d'eux partira en février (2021), si Dieu le veut. Puis, je ferai partir mon jumeau [nom du frère] en République dominicaine également et, pendant qu'ils seront en République dominicaine, nous ferons de notre mieux (fe jefo) pour les faire venir tous les deux. J'ai déjà parlé à la famille de ma mère qui vit à l'étranger, et elle a accepté de m'aider à acheter des billets d'avion pour le voyage au Brésil.

Ces deux frères haïtiens sont non seulement encouragés à migrer, mais bénéficieront également du soutien financier de membres de leur famille au Brésil, aux États-Unis et en France. Bien que ce jeune homme ait deux frères et deux sœurs en Haïti, il a décidé d'investir dans la migration de ses deux frères. Les deux entretiens révèlent le lien central des réseaux familiaux transnationaux et du capital migratoire dans la prise de décision des Haïtien·ne·s, ainsi que la priorité accordée à la migration masculine dans les familles haïtiennes.

Les membres de la famille vivant à l'étranger sont très impliqués dans la décision « collective » de migrer. Nous émettons l'hypothèse que cela est dû en grande partie au fait que les membres de la famille en Haïti peuvent être une charge financière importante pour celles et ceux qui vivent à l'étranger. L'aide à la migration peut être une stratégie de désengagement économique employée par les membres de la diaspora. À cet égard, nous souhaitons avertir que l'implication de la famille – personnes vivant en Haïti ou personnes vivant à l'étranger – dans la prise de décision des migrant·e·s doit faire l'objet d'un examen scientifique plus approfondi. Parmi les Haïtien·ne·s vivant au Brésil, seulement 14 % des personnes interrogées ont déclaré ne connaître personne au Brésil avant de migrer (IMJA, à paraître). Deux tiers (64 %) ont déclaré que des membres de leur famille se trouvaient déjà au Brésil avant leur départ, et un peu plus d'un tiers (34 %) ont déclaré que des ami·e·s et/ou des membres de leur communauté locale en Haïti vivaient maintenant au Brésil (ibid.). Comme il s'agissait d'une question à choix multiples, les proportions ne totalisent pas 100 %.

La prise de décision des migrant·e·s en Haïti après le tremblement de terre de 2010 : opportunités saisies et contextes politiques favorables

Possibilités de travail et évolution des politiques migratoires au Brésil

Avant 2010, la présence haïtienne au Brésil était insignifiante ; seul·e·s quelques étudiant·e·s boursier·ère·s fréquentaient l'université (Nieto, 2014). Mais le Brésil abrite actuellement la quatrième plus grande population de migrant·e·s haïtien·ne·s au monde (Fidalgo, 2020). Cette augmentation rapide est le résultat d'une mission de maintien de la paix et d'événements diplomatiques après le tremblement de terre de 2010. Les liens diplomatiques bilatéraux entre les deux nations ont augmenté lorsque le Brésil a dirigé la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti (MINUSTAH) à partir de 2004 (Joseph, 210 ; INURED, 2020a ; Montinard, 2019). Après le tremblement de terre, cette relation a donné lieu à des contributions significatives en Haïti dans le domaine de l'aide humanitaire, des investissements dans les infrastructures et des efforts pour lutter contre l'épidémie de choléra. Ces actions ont abouti puisque les migrant·e·s haïtien·ne·s bénéficient d'une protection complémentaire grâce à un système de visa humanitaire instauré en 2012 (INURED, 2020a).

Plusieurs facteurs ont fait du Brésil une destination attrayante pour les migrant·e·s haïtien·ne·s. De nombreux Haïtien·ne·s – et d'autres – y ont émigré en raison de son nouveau statut d'État des BRICS et de puissance régionale du Sud global (INURED, 2020a). La migration haïtienne au Brésil a coïncidé avec l'augmentation de son PIB, avec un besoin accru de travailleur·euse·s manuel·le·s et une baisse du chômage (Cárdenas, 2014 ; INURED, 2020a ; OIM, 2023). Le Brésil était particulièrement attrayant en raison de la disponibilité de ses emplois dans le secteur du bâtiment et de la demande non satisfaite de travailleur·euse·s peu qualifié·e·s avant et pendant la Coupe du monde de 2014 et les Jeux olympiques de 2016 (Joseph, 2015 ; 2017 ; INURED, 2020a ; Yates, 2021). Il est bien documenté que la plupart de ces emplois précaires dans le secteur de la construction ont été occupés par des migrant·e·s haïtien·ne·s (Virginio et al., 2022). Dans le même temps, Haïti était confronté à un rude effort de reconstruction, à une violence sanctionnée par l'État, à une corruption croissante et à une dégradation des perspectives économiques (INURED, 2012 ; 2017).

Le système de visa humanitaire lancé en 2012 explique également pourquoi les Haïtien·ne·s ont été attiré·e·s par le Brésil (Montinard, 2019 ; Vieira, 2014). En réponse aux flux sans précédent de migrant·e·s haïtien·ne·s « irrégulier·ère·s » aux frontières nord du Brésil et à la situation humanitaire conséquente, le Brésil a adopté la Resolução Normativa 97 (RN-97) en 2012, c'est-à-dire un régime de visa humanitaire. Ce visa, qui offrait une protection complémentaire aux migrant·e·s haïtien·ne·s, a été élaboré en réponse aux violations généralisées des droits humains et à la traite des êtres humains liées à la situation généralement irrégulière des Haïtien·ne·s (INURED, 2020a). Le nombre total de visas délivrables a été plafonné à 1 200 par an jusqu'en avril 2013, date à laquelle la RN-102/2013 a été adoptée dans le but exprès de supprimer cette limite annuelle (Dubuisson, 2020). En 2020, plus de 100 000 Haïtien·ne·s avaient obtenu la résidence permanente au Brésil (MJSP, 2022).

Bien que la population haïtienne au Brésil ait été estimée à environ 143 000 personnes en 2020, et malgré des conditions de visa favorables pour les Haïtien·ne·s, une grande partie de ces migrant·e·s sont parti·e·s au Chili en conséquence du ralentissement économique au Brésil (INURED, 2020a ; Yates, 2021 ; OIM, 2023). Lors des Jeux olympiques de 2016, qui avaient attiré au Brésil de nombreux Haïtien·ne·s à la recherche d'un emploi, l'économie a commencé à stagner et l'instabilité politique ainsi que la corruption ont augmenté (Yates, 2021). En fait, entre 2015 et 2016, l'économie brésilienne s'est contractée de près de 7 % et le chômage a quasiment doublé (Wejsa et Lesser, 2018 ; INURED, 2020a). De plus, comme cela arrive souvent dans les périodes de bouleversement, la montée conséquente du racisme et de la xénophobie a conduit à la perpétration d'actes de violence contre les Haïtien·ne·s au Brésil (TeleSUR, 2015). Un sentiment anti-immigrés a également donné lieu à l'élection du candidat d'extrême droite, Jair Bolsonaro, à la présidence en 2018. Ces facteurs, parmi d'autres, ont poussé un grand nombre d'Haïtien·ne·s à migrer au Chili, certain·e·s directement depuis Haïti et d'autres depuis le Brésil.

Chili : l'analyse de la relation coûts-avantages et la prise de décision des migrant·e·s

Autrefois pays d'émigration, le Chili est devenu un pays de destination régional pour les migrant·e·s à partir des années 1990 (Reveco, 2018). Au milieu des années 2010, le Chili est apparu comme l'un des pays les plus stables de la région, tant sur le plan économique que politique (Yates, 2021). Comme les autorités chiliennes n'exigeaient pas de visa, mais seulement une lettre d'invitation, les Haïtien·ne·s du Brésil voisin et d'Haïti s'y sont rendu·e·s. Après être arrivé·e·s à destination muni·e·s d'un visa touristique valide, les Haïtien·ne·s ont pu demander un visa temporaire en fournissant une attestation d'emploi (Carrasco, 2020). Entre 2015 et 2020, plus de 180 000 Haïtien·ne·s sont entré·e·s au Chili (DEM, 2020), 103 000 pour la seule année 2017 (Yates, 2021). En 2018, le Chili, pays peu habitué à accueillir des migrant·e·s au teint foncé, a commencé à restreindre l'entrée des Haïtien·ne·s après l'élection du gouvernement conservateur de Piñera (Cárdenas, 2014).

Au même moment, le Chili connaissait une immigration record en provenance du Venezuela. Dans le contexte de la montée de la xénophobie et du sentiment anti-immigrés en 2018, le gouvernement chilien a réagi en imposant aux Haïtien·ne·s de nouvelles exigences en matière de visa touristique dans le but de freiner l'immigration en provenance d'Haïti. La nouvelle politique exigeait que les visas touristiques ne soient délivrés qu'à l'ambassade du Chili, à Port-au-Prince. De plus, les personnes ayant le statut de touriste ne pouvaient plus bénéficier du regroupement familial. Cette nouvelle politique a empêché les Haïtien·ne·s déjà présent·e·s dans la région de migrer au Chili, tout en créant un énorme retard dans les demandes de visa effectuées en Haïti. Au Chili, les possibilités d'emploi pour les haïtien·ne·s ont diminué en raison non seulement de la discrimination mais aussi du ralentissement économique temporaire dans le pays dû à la pandémie de COVID-19 et aux confinements connexes (USFAS, 2023). Ayant perdu l'autorisation de travailler compte tenu du nouveau régime de visa touristique, de nombreux·euses Haïtien·ne·s ont été contraint·e·s de chercher un emploi dans le secteur informel, souvent dans des conditions précaires et moyennant une faible rémunération (INURED, 2020a).

Dans une enquête réalisée en 2022 sur la population immigrée au Chili, 43 % des hommes haïtiens et 41 % des femmes haïtiennes ont déclaré avoir été victimes de discrimination en raison de leur nationalité (Servicio Nacional de Migraciones, 2022). Les femmes haïtiennes ont été les plus discriminées de toutes les nationalités, et les hommes haïtiens ont été les plus discriminés après les hommes colombiens (ibid.).

En 2019, étant donné les nouvelles exigences chiliennes en matière de visa, certaines données révèlent que les départs des Haïtien·ne·s étaient supérieurs aux entrées dans le pays, pour la première fois depuis 2010 (Yates, 2021). Ces chiffres s'expliquent en partie par le taux élevé de refus de demandes de visa – plus des deux tiers (69 %) de toutes les demandes de visa haïtiennes ayant été refusées entre 2018 et 2020 (ibid.). Bien que le gouvernement chilien soit parvenu à limiter l'entrée légale des Haïtien·ne·s au Chili à la mi-2020, quelque 237 000 résident·e·s de nationalité haïtienne ont été recensé·e·s au Chili à cette époque, soit la troisième plus grande population d'immigré·e·s dans le pays, derrière le Venezuela et le Pérou (Yates, 2021).

Alors que les Haïtien·ne·s avaient choisi de quitter le Brésil pour le Chili vers le milieu des années 2010, les politiques migratoires restrictives, la stagnation économique et la montée de la xénophobie au Chili ont entraîné une nouvelle migration, notamment vers le Brésil, et sur la frontière entre les États-Unis et le Mexique (Morley, 2021 ; Yates, 2021). Il convient de noter que de nombreux·euses Haïtien·ne·s ont quitté le Chili pour migrer vers le Brésil au cours de cette période. Ces réalités expliquent pourquoi la politique migratoire – dans le pays d'origine, le pays de destination et les pays de transit – et les réalités sur le terrain convertissent les pays de destination en pays de transit (Beine et al., 2016). Dans le point suivant, nous nous concentrons sur les intermédiaires dont le rôle évolue également dans ces réalités fluctuantes à travers les frontières et répond à la demande de migration. Le marché florissant des intermédiaires en Haïti révèle comment les politiques migratoires dans la région, lorsqu'elles sont mises en œuvre sans une coopération multilatérale appropriée, peuvent avoir des conséquences inattendues qui rendront les migrant·e·s haïtien·ne·s vulnérables.

Les défis de la préparation à la migration et du transit : le rôle des intermédiaires**Difficultés rencontrées et recours aux intermédiaires**

Il n'est pas aisé de quitter Haïti pour migrer; 25 % des ménages ont déclaré que le membre de la famille ayant migré avait rencontré des difficultés avant le départ (137). Il existe des différences notables entre les ménages dirigés par des hommes et ceux dirigés par des femmes concernant les difficultés rencontrées avant le départ, avec une proportion plus élevée que prévu de ménages dirigés par des hommes déclarant des difficultés, $\chi^2 (1, N = 519) = 5,72, p = 0,017$.

TAB 3 : Types de difficultés rencontrées avant et pendant la migration dans le Couloir⁸

	Total (%)
Avant le départ (n=137)	
Problèmes de sécurisation des documents pour la migration	76 (55 %)
N'avait pas d'argent pour migrer (pour payer les documents et/ou le transport)	48 (35 %)
Victime de corruption/pots-de-vin à l'aéroport	29 (21 %)
Autre	9 (7 %)
Ne sait pas	2 (1 %)
Pendant le transit (n=75)	
N'avait pas assez d'argent pour payer le passage	30 (40 %)
Victime de vol pendant le transit	16 (21 %)
Abandon du passeur/intermédiaire en cours de transit	9 (12 %)
Victime d'un vol/d'un acte de corruption de la part d'un fonctionnaire	7 (9 %)
Arrêté/Sous détention	4 (5 %)
Victime de violence sexuelle pendant le transit	1 (1 %)
Autre	13 (17 %)

Le Tableau 3 présente les fréquences et les proportions de réponses aux types de difficultés rencontrées lors des deux premières étapes du projet de migration. Le problème le plus fréquemment cité avant le départ d'Haïti était la difficulté à obtenir des documents pour la migration (55 %); un processus souvent lent et laborieux qui augmente le coût, tout en contribuant à la deuxième difficulté la plus fréquemment citée avant le départ: le financement du voyage. Plus de la moitié (57 %) des participant-e-s ont déclaré avoir payé un intermédiaire – un particulier ou

⁸ Le dénominateur utilisé pour le calcul des proportions est le nombre total de ménages ayant rapporté des difficultés à chaque étape du tableau : ce nombre est indiqué à droite de chaque élément du tableau.

une institution – pour les aider à préparer leur voyage. Les proportions de Oui et de Non à cette question étaient presque identiques pour les ménages dirigés par des hommes (58 %) et ceux dirigés par des femmes (55 %).

Dans l'enquête menée en Haïti, seuls 9 % des ménages ont déclaré que les personnes en déplacement avaient rencontré des difficultés lors du transit ; cependant, l'équipe du MIDEQ au Brésil (IMJA) rapporte que 29 % des migrant·e·s ont déclaré avoir subi des extorsions ou des actes de corruption lors du transit (IMJA, à paraître). Ces données peuvent s'expliquer par le fait que les migrant·e·s cachent des informations inquiétantes aux membres de leur famille en Haïti. Il est intéressant de noter que toutes les autres catégories de cette question ont obtenu 3 % de réponses, ou moins, dans l'enquête menée au Brésil, et que 65 % des ménages ont répondu Aucune de ces réponses (IMJA, à paraître).

La sous-étude consacrée au réseau de soutien social a permis d'examiner de plus près le recours aux intermédiaires chez les migrant·e·s et parmi leurs réseaux de soutien social dans la région ALC. Comme dans l'étude élargie, il a été demandé aux participant·e·s de la sous-étude si eux·elles-mêmes ou les migrant·e·s qu'il·elle·s avaient identifié·e·s pour l'étude avaient payé quelqu'un ou une institution pour les aider à préparer le voyage, et un peu plus de la moitié (54 %, soit 144 sur 265) ont répondu par l'affirmative. Aucune différence notable n'a été observée entre les femmes et les hommes.

Dans les données relatives aux réseaux de soutien social, des différences ont été observées selon le pays de destination en ce qui concerne le recours à des intermédiaires, une facette qui n'était pas observable dans le principal ensemble de données du MIDEQ⁹. Pour le premier pays de destination (le voyage de migration depuis Haïti), 49 % (89 sur 180) des répondant·e·s ont déclaré avoir payé l'aide d'un tiers, contre 68 % (43 sur 63) pour le deuxième voyage. Une question à choix multiples demandait quels types de services d'assistance avait fournis la personne engagée par les migrant·e·s. Si l'on considère l'ensemble des pays de destination, 58 % (83 sur 144) des migrant·e·s ont déclaré avoir engagé quelqu'un pour les aider à acheter un billet ou réaliser d'autres préparatifs pour le voyage ; 56 % (80) pour la préparation des documents et plus des deux cinquièmes (44 %, soit 63) ont déclaré avoir engagé un intermédiaire ou avoir reçu une recommandation concernant un intermédiaire.

La proportion de migrant·e·s qui fait appel aux services d'un intermédiaire pour la préparation des documents était nettement plus élevée pour le premier pays de destination que pour les autres ; 75 % (67 sur 89) des répondant·e·s avaient choisi cette réponse pour le premier pays, contre 28 % et 8 % pour les deuxième et troisième pays, respectivement. Nous supposons que le besoin d'un intermédiaire pour sécuriser les documents (par exemple, les certificats de naissance, les relevés de notes, les passeports, etc.) diminue au fil des voyages. S'agissant du recours général aux intermédiaires, quel que soit le type de service, les proportions augmentent au fur et à mesure que le·a migrant·e se rend dans plus de pays, celles-ci passant de 28 % (24) pour le premier pays à 70 % (30) pour le deuxième et 75 % pour le troisième. De plus, les hommes de l'échantillon sont plus susceptibles de recourir à des intermédiaires que les femmes, 49% (45 sur 92) d'entre eux déclarant recourir à un intermédiaire contre 35 % (18 sur 52) d'entre elles. Nous supposons que ces chiffres sont dus au fait que la migration des femmes est plus susceptible de s'inscrire dans le cadre du regroupement familial et que leur compagnon à destination leur envoie l'aide nécessaire à la préparation du voyage. Cependant, il est important de noter qu'un nombre croissant de femmes migrent de manière indépendante au Brésil (Marcelin et Cela, 2023).

Grâce aux entretiens, aux focus groups et aux observations, nous avons pu extraire des détails plus intimes sur les intermédiaires, la façon dont ils sont perçus, et leurs rôles et impacts sur les migrant·e·s et les membres de leur famille en Haïti. Cet extrait d'un entretien donne un exemple de l'expérience d'un migrant qui a fait appel à un intermédiaire en Haïti.

⁹ Pour une analyse complète du rôle des réseaux de soutien social et des intermédiaires dans les chemins de migration haïtiens, voir Marcelin et Cela 2024.

Roberson (pseudonyme): *J'ai contacté un raketè en Haïti et lui ai demandé de m'obtenir un rendez-vous pour que [nom du 3e frère] puisse demander un visa, parce que c'est le rendez-vous qui est difficile [à obtenir]. Mais une fois que le visa a été demandé à l'ambassade, tu peux être tranquille [ou met tèt frèt], tu l'auras.*

Enquêteur-riche: *Vous fiez-vous à cette personne?*

Roberson: *Ce n'est pas que je lui fasse confiance, c'est plutôt que c'est la seule option parce que Haïti est un pays de rakèt.*

Enquêteur-riche: *Comment avez-vous trouvé cette personne ?*

Roberson: *C'est ce qu'elle fait pour gagner sa vie, et elle l'a déjà fait pour de nombreuses personnes. Ça fait longtemps que ça se passe comme ça.*

Enquêteur-riche: *Mais connaissez-vous cette personne ou quelqu'un vous l'a-t-elle recommandée ?*

Roberson: *C'est grâce à l'un de mes professeurs. [Cette personne] l'aide à migrer avec toute sa famille. Elle a aidé l'ami de mon professeur à obtenir un visa brésilien en 21 jours pour 1 300 USD. Mais je ne suis pas pressé. Je lui ai dit que j'avais juste besoin d'un rendez-vous, car je ne pourrai pas lui donner cette somme d'argent et acheter un billet d'avion coûteux.*

Enquêteur-riche: *Ce n'est pas une petite somme d'argent. Mais [Frère #3] passera-t-il quand même par la République dominicaine ?*

Roberson: *Une fois que je lui aurai obtenu un rendez-vous, il n'aura pas besoin de passer par la République dominicaine. Je lui achèterai juste un billet d'avion avec un vol direct. Il devait juste passer par la République dominicaine pour faire un rakèt, mais maintenant qu'il a présenté une demande et obtenu un visa, tout sera légal.*

Enquêteur-riche: *D'accord, je comprends. C'est plus logique.*

Roberson: *Oui. [La personne] a demandé 300 USD pour le rendez-vous. J'ai besoin de parler à [Frère #3], il est en province et n'a pas de couverture [téléphonique]. Je dois le mettre en contact avec la personne pour qu'il ait plus d'informations et lui donne l'argent.*

Ces commentaires montrent que le coût des services n'est pas forcément fixe et qu'il dépend d'une série de facteurs, tels que l'urgence ou le délai d'exécution du service demandé. Un autre participant a fait part de sa frustration face à un système inefficace ; il a versé inutilement un pot-de-vin pour accélérer la délivrance de son extrait de casier judiciaire. Ce document est nécessaire pour la procédure de naturalisation au Brésil :

Ils m'ont donné le document, mais ils ont fait une erreur. J'ai dû payer un supplément pour qu'ils la corrigent. C'est une bande de décérébrés qui travaillent dans les bureaux du gouvernement en Haïti. Après tout ce temps d'attente, lorsqu'ils m'ont finalement remis le document, il y avait encore des erreurs. Enfin, ils étaient censés me le donner cette semaine et ils me font déjà marcher [yo gentan ap woule m]... J'ai eu beau protester [tire pye] que je ne devrais pas payer, ils m'ont dit, « Non », alors qu'est-ce que je peux faire ? Je me suis résigné. Une fois que vous avez affaire à des Haïtiens, il est difficile que les choses se passent bien... Cela me perturbe vraiment, et j'en ai assez de m'échiner à cause de cette absurdité. Haïti est une nation décourageante.

Les nombreux ménages ayant rapporté que les migrant·e·s rencontraient des difficultés ont expliqué que ces dernière·s n'avaient pas assez d'argent pour payer leur passage (40 %). Nous émettons l'hypothèse que c'est le résultat d'une migration irrégulière dans laquelle les migrant·e·s sont exploité·e·s par les passeurs, puis exposé·e·s aux pots-de-vin des fonctionnaires locaux et à des hausses de coûts en raison de l'augmentation substantielle de la demande.

La plupart des vols commerciaux au départ d'Haïti ont été suspendus ou interrompus ces dernières années – en partie à cause de la pandémie de COVID-19 –, si bien que la plupart des Haïtien·ne·s cherchant à migrer en Amérique latine doivent transiter par la République dominicaine. Les agences ont profité de l'accroissement de la demande d'émigration, de l'inaccessibilité des consulats pour l'Haïtien·ne moyen·ne et de l'incurie du secteur public pour gérer la migration à des coûts exorbitants. Bien que la loi dominicaine no 875 stipule que les demandes de visa doivent être faites en personne et directement dans les bureaux diplomatiques dominicains à l'étranger, les consulats dominicains et les agences de voyage haïtiennes coopéreraient, selon des allégations, à des activités

illicites (ibid.). Dans certains cas, des Haïtien-ne-s se sont vu remettre des documents frauduleux, en conséquence de quoi es migrant-e-s ont dépensé des sommes d'argent considérables et attendu des mois, pour être ensuite arrêté-e-s alors qu'il-elle-s franchissaient la frontière avec ces documents frauduleux (ibid.).

Il convient de noter que les réseaux sociaux jouent un rôle croissant dans l'organisation de la migration sans papiers. Les réseaux sociaux sont devenus un élément essentiel pour les agences de voyage qui commercialisent des services d'aide à la migration, en ce qu'ils leur permettent de faire prospérer leur activité (Pichardo, 2022). De plus, pour un grand nombre d'Haïtien-ne-s migrant à travers l'Amérique du Sud, l'Amérique centrale et l'Amérique du Nord, les réseaux sociaux sont devenus une source vitale d'informations sur la migration. Ainsi, de nombreuses informations ont été publiées lors des affrontements de septembre 2021 entre les migrant-e-s haïtien-ne-s et la police des frontières à Del Rio, au Texas, où plus de 10 000 migrant-e-s de différentes nationalités occupaient un camp informel sous un pont (Associated Press, 2021 ; Reuters, 2021). L'un de ces articles affirme que le réseau social WhatsApp était à l'époque la principale source d'informations pour les Haïtien-ne-s migrant vers la frontière entre les États-Unis et le Mexique (Associated Press, 2021). En 2021, un message contenant des instructions spécifiques sur la manière de parcourir les chemins menant à la frontière sud des États-Unis a été posté dans un groupe Facebook à l'attention des migrant-e-s haïtien-ne-s résidant au Chili, lequel comptait 26 000 membres au moment de la publication (ibid.). Reuters a interrogé un migrant qui a affirmé avoir envoyé des instructions par téléphone à celles et ceux qui le suivaient pour les aider à naviguer ((Listín Diario, 2022a; 2022b). Un autre migrant a partagé un message WhatsApp montrant 15 haltes au Mexique. Selon lui, cette publication était partagée sur les réseaux sociaux des migrant-e-s haïtien-ne-s (ibid.). Au cours des entretiens avec les migrant-e-s, ceux-ci et celles-ci ont partagé de nombreuses vidéos YouTube postées par des migrant-e-s en chemin afin de documenter la réalité de leur marche à travers l'Amérique du Sud et l'Amérique centrale, ainsi que des reportages sur des organisations d'aide aux migrant-e-s. Nous avons réuni plusieurs vidéos réalisées par les migrant-e-s pour documenter les expériences et les conditions difficiles des Haïtien-ne-s en déplacement, en particulier dans le fossé de Darien (Cela et Marcelin 2024). Ces vidéos ont servi de preuves pour corroborer leurs témoignages et conforter le rôle de certaines organisations d'aide aux migrant-e-s et en désavouer d'autres qui, selon les dires des intéressé-e-s, ne servaient pas les migrant-e-s mais profitaient de leur situation désespérée.

Ces données montrent que les informations et les vidéos des réseaux sociaux occupent une place importante dans la prise de décision et la stratégie des migrant-e-s, en particulier au sein des populations sans papiers. Les réseaux sociaux démocratisent à bien des égards l'accès à des informations crédibles. Ils ont favorisé la circulation et l'installation des Haïtien-ne-s en Amérique du Sud, un continent à tout le moins étranger à la plupart des Haïtien-ne-s il y a seulement dix ans. Cependant, l'utilisation des réseaux sociaux comporte également des risques associés. La qualité de l'information peut être contestable, le contexte est en constante évolution et la désinformation peut mettre les migrant-e-s et leurs familles en danger.

Il est intéressant de noter que les données d'une enquête menée au Brésil indiquent que la plupart des Haïtien-ne-s en déplacement (66 %) de l'échantillon ont déclaré n'avoir rencontré aucune des difficultés énumérées, bien que plus d'un quart (29 %) aient déclaré avoir été victimes d'extorsion ou avoir payé des pots-de-vin (IMJA, à paraître). En outre, 3 % des participant-e-s à l'enquête ont déclaré avoir été victimes de vols, 2 % possédaient des documents non valides ou insuffisants, 2 % sont tombé-e-s gravement malades et 1 % n'ont pas eu assez de nourriture ou d'eau pendant le voyage (ibid.).

Le coût élevé de la migration

Pour les Haïtien-ne-s en déplacement, le coût de la migration, en particulier de la migration irrégulière, peut être élevé. Lorsqu'on leur pose la question, la plupart des ménages de migrant-e-s déclarent avoir dépensé entre 3 000 et 5 000 USD. L'on estime que les personnes ayant migré irrégulièrement d'Haïti au Brésil ont dépensé entre 1 500 et 6 000 USD (Fouron, 2020). Près de la moitié, 46 % – soit 39 000 sur 85 000 – des Haïtien-ne-s arrivé-e-s au Brésil entre 2010 et 2017 y sont entré-e-s de manière irrégulière en passant principalement par l'Amazonie (ibid.). Plus récemment, l'augmentation de la migration irrégulière et du recours aux intermédiaires de la part des Haïtien-ne-s vivant dans la région est probablement due aux restrictions liées au COVID-19 et aux impacts socioéconomiques disproportionnés sur les populations migrantes (WEF et OIM, 2020 ; İçduygu, 2020). De plus, comme nous l'avons détaillé à la fin du point précédent, le rôle indispensable des intermédiaires dans la société haïtienne les met dans une position qui leur permet d'exploiter la population à des moments difficiles. Dernièrement, les intermédiaires ont pu conditionner l'obtention de visas et d'autres services au paiement de sommes exorbitantes en toute impunité (Pichardo, 2020). C'est surtout l'accumulation de ces dépenses, souvent imprévues, qui donne un coût aussi élevé à la migration au départ d'Haïti.

Seuls 13 % (71 sur 543) des ménages de migrant-e-s ont déclaré qu'un prêt était la principale source de financement du dernier voyage de migration ; 15 % des ménages dirigés par des femmes ont choisi cette réponse contre 10 % des ménages de migrant-e-s dirigés par des hommes (voir **Tableau 4**). En outre, les sources de ces prêts diffèrent selon le genre dans l'échantillon. Plus d'un tiers (35 %) des ménages dirigés par des femmes ont déclaré avoir obtenu un prêt auprès d'une banque ou d'une coopérative de crédit, contre 20 % des ménages dirigés par des hommes. De plus, 45 % des ménages dirigés par des hommes ont déclaré que des parent-e-s, des ami-e-s ou des membres de la communauté étaient à l'origine du prêt, contre 27 % des ménages dirigés par des femmes. Selon les résultats de l'enquête menée par l'IMJA auprès des migrant-e-s haïtien-ne-s au Brésil, un nombre encore inférieur de migrant-e-s ont déclaré avoir eu recours à un prêt pour financer la migration : 4 % ont déclaré avoir obtenu un prêt de la famille ou d'ami-e-s, 2 % ont déclaré avoir obtenu un prêt d'une banque ou d'une coopérative de crédit, et moins de 1 % ont déclaré avoir obtenu des prêts d'agents informels (à paraître).

TAB 4 : Sommes dépensées déclarées pour la migration, selon le genre, de la dernière personne à avoir migré

	Femme	Homme	Total
Entre 1 000 et 1 999 USD	9 (4 %)	7 (2 %)	16 (3 %)
Entre 2 000 et 2 999 USD	20 (10 %)	50 (15 %)	70 (13 %)
Entre 3 000 et 3 999 USD	37 (18 %)	69 (21 %)	106 (20 %)
Entre 4 000 et 4 999 USD	23 (11 %)	23 (7 %)	46 (9 %)
5 000 USD et plus	8 (4 %)	17 (5 %)	25 (5 %)
Ne sait pas*	99 (48 %)	164 (49 %)	263 (49 %)
Refuse de répondre*	8 (4 %)	4 (1 %)	12 (2 %)
NA*	1 (<1 %)	1 (<1 %)	2 (<1 %)
Total	205	335	540**

*Ces résultats ont été exclus des tests statistiques ci-dessous, en raison de la faible fréquence attendue des cellules. Cela explique la taille inférieure de l'échantillon et les degrés de liberté plus faibles que prévu pour le genre du ménage et le genre de la dernière personne à avoir migré dans les tests ci-dessous.

**Nous trouvons trois NA pour le genre de la personne migrante, lesquels ne sont pas affichés dans le tableau croisé.

Interrogés sur le coût de la migration la plus récente, les ménages de migrant-e-s ont rapporté des différences notables selon le genre. Un lien significatif a été trouvé au niveau 0,05 – mais pas au niveau ,01 – entre le genre du-de la chef-fe de ménage et le coût total de la migration, $\chi^2 (5, N = 529) = 14,18, p = 0,02$. Les différences les plus importantes entre les valeurs attendues et observées se trouvent dans la catégorie Ne sait pas, qui contient le plus grand nombre de réponses de toutes les catégories : 265, soit 49 % du total des réponses. Plus de la moitié (54 %, soit 186) des ménages dirigés par des femmes ont répondu Ne sait pas, contre 40 % (79) des ménages dirigés par des hommes. Les chefs de famille masculins ont également été plus nombreux que prévu à déclarer que le-a migrant-e avait dépensé 5 000 USD ou plus pour migrer. En outre, la répartition des coûts de migration en fonction du genre de la dernière personne à avoir migré est également similaire lorsque l'on compare les hommes et les femmes, mais le lien entre le genre de la dernière personne à avoir migré et les coûts de migration déclarés était inférieur à ,05, $\chi^2 (6, N = 540) = 9,89, p = 0,13$. Voir le Tableau 5 pour le tableau croisé de cette variable en fonction du genre de la dernière personne à avoir migré ¹⁰.

TAB 5 : Source des prêts par genre du-de la chef-fe de ménage

	Femme	Homme	Total
Parent-e-s, ami-e-s, membres de la communauté	14 (27 %)	9 (45 %)	23 (32 %)
Banques/Coopératives de crédit	18 (35 %)	4 (20 %)	22 (31 %)
Prêteurs d'argent	12 (24 %)	5 (25 %)	17 (24 %)
Ne sait pas	3 (6 %)	0 (0 %)	3 (4 %)
NA	4 (8 %)	2 (10 %)	6 (8 %)
Total	51	20	71

Les résultats différents aux tests d'indépendance par genre du-de la chef-fe de ménage par rapport au genre de la dernière personne à avoir migré sont probablement liés à la catégorie Ne sait pas, qui présente une répartition similaire lorsque l'on examine le genre des dernières personnes à avoir migré, mais des proportions très différentes selon le genre du-de la chef-fe de ménage. Cela confirme le fait que les femmes cheffes de famille sont susceptibles d'en savoir moins sur le processus migratoire, puisqu'elles sont largement exclues de la prise de décision au cours de ce processus. Cette question est liée à l'extrait de l'entretien avec Michelet, que nous avons présenté précédemment, et qui relate comment des informations ont pu être cachées aux femmes qui s'occupent des enfants (très probablement les cheffes de famille) afin d'éviter un stress excessif. Cela peut également être révélateur du rôle marginalisé des femmes dans la société haïtienne en général où elles occupent rarement des fonctions de leadership formel et sont, par conséquent, exclues des consultations et des processus de prise de décision (INURED, 2017).

Nos données suggèrent que les femmes étaient proportionnellement plus susceptibles de souscrire un prêt bancaire pour faciliter leur migration. Dans une certaine mesure, ces données contrastent avec les données sur l'inclusion

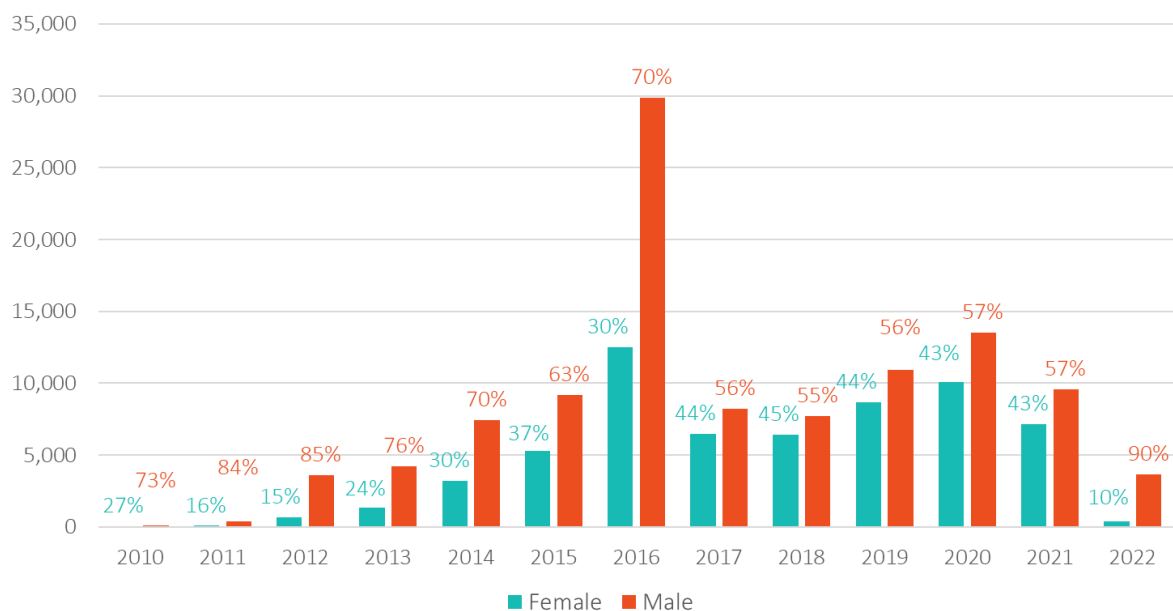
¹⁰ Les données sur la dernière personne à avoir migré sont une variable calculée qui ne figurait pas explicitement dans l'instrument d'enquête. Elles ont été extraites à partir du genre du-de la migrant-e #1, #2 ou #3, en fonction de qui était la dernière personne à avoir migré. Si un ménage n'a fourni de données que pour un-e seul-e migrant-e, c'est le genre du-de la migrant-e #1 qui a été pris en compte ; si des données ont été fournies pour deux migrant-e-s, c'est le-a migrant-e #2 qui a été pris-e en compte, etc.

financière et le genre, qui suggèrent que les femmes étaient légèrement plus susceptibles d'être exclues que les hommes, avec 47 % et 45 %, respectivement (FinScope, 2018). Cependant, cela peut être lié à la relation positive entre le niveau d'éducation et la migration (Orozco 2006 ; OCDE et INURED, 2017 ; INURED, 2020a) et peut suggérer que les femmes qui migrent au Brésil ou au Chili, généralement dans le cadre de programmes de regroupement familial, ont des niveaux d'éducation et, potentiellement, de revenus plus élevés, en accord avec leurs compagnons masculins. L'INURED et l'Université des Nations Unies ont publié une étude sur l'inclusion financière et la migration en Haïti dans laquelle sont examinés plus en détail les défis auxquels font face les Haïtien-ne-s, leurs projets de migration et leur manque d'inclusion financière en Haïti (UNU-INURED, 2023).

La nature genrée de la migration haïtienne en Amérique du Sud

Entre 2010 et 2022, 64 % d'hommes migrants ont été recensés parmi les Haïtien-ne-s arrivant au Brésil, encore qu'avec des différences significatives selon les périodes. Entre 2010 et 2016, par exemple, la proportion d'hommes haïtiens recensés était plus élevée ; elle était de l'ordre de 70 %, soit plus pour toutes les années sauf une, 2015, où 63 % des arrivées étaient masculines. Ces chiffres coïncident avec le ralentissement économique au Brésil. Nous émettons l'hypothèse qu'à partir de cette période moins d'hommes haïtiens ont considéré le Brésil comme une destination de choix, tandis que les femmes haïtiennes ont continué de migrer pour le regroupement familial. Après 2016, la proportion d'arrivées masculines est restée inférieure à 60 % pour toutes les années sauf en 2022, où 90 % des arrivées de migrant-e-s haïtien-ne-s étaient masculines. Voir la Figure 5 ci-dessous pour une répartition de ces données.

FIG 5 : Arrivées d'Haïtien-ne-s au Brésil par genre et année de recensement (effectué par la police fédérale ; SIMIGRA), 2010 à 2022*



(Barres vertes = proportions féminines ; barres rouges = proportions masculines)

Les données officielles de la police fédérale brésilienne et de l'enquête à destination réalisée par le MIDEQ au Brésil révèlent la nature genrée de la migration haïtienne au Brésil depuis 2010. Cette migration genrée est influencée non seulement par les conditions du pays de destination (par exemple, les demandes du marché du travail et les perceptions de la division genrée du travail), mais également par les conceptions du genre en Haïti, où les ménages donnent la priorité à la migration selon le genre. Les hommes sont ainsi considérés comme plus « aptes » à migrer en raison de leur accès privilégié à l'éducation et aux possibilités d'emploi.

Les données individuelles sur les migrant-e-s montrent que, proportionnellement, les femmes étaient plus de trois fois plus susceptibles que leurs homologues masculins de migrer à des fins de regroupement familial, soit 11 % (31) et 3 % (16), respectivement. Ces résultats sont similaires à ceux de l'étude nationale sur les migrations de 2014 (13 % des femmes contre 5 % des hommes) (OCDE et INURED 2017). La migration des hommes est plus probable et acceptée que celles des femmes qui sont généralement réticentes à migrer, à moins d'être accompagnées ou de se rendre chez un hôte de confiance à destination. Alors que la décision personnelle du/de la migrant-e est le principal facteur qui détermine qui va migrer au sein du ménage, des différences entre les genres apparaissent également. Les hommes sont plus nombreux à considérer la décision de migrer comme une décision autonome (48 %, soit 95), contre 39 % (135) pour les femmes. Ainsi, la migration des femmes haïtiennes dépend souvent d'une autre personne – ou doit être facilitée par une autre personne.

Le manque d'autonomie des femmes haïtiennes désirant migrer est le résultat de leur fragilité, de leur dépendance et de leur vulnérabilité vis-à-vis des hommes. Comme le montrent les données démographiques et les études précédentes (Cela et al., 2023 ; INURED, 2017 ; INURED, 2020a ; 2020b; Banque mondiale, 2015 ; 2022), les femmes haïtiennes sont moins autonomes financièrement et souvent dépendantes des hommes. Dans une publication précédente, en utilisant à la fois des données ethnographiques approfondies et des données d'enquête, nous avons examiné comment la société haïtienne, à bien des égards, incarne un continuum d'inégalités intersectionnelles créant une dépendance au sentier concernant la vulnérabilité (Cela et al., à paraître ; Marcelin et Cela, 2023). La dépendance au sentier concerne également les couches de la hiérarchie en Haïti, y compris la dynamique de genre. Le traçage ethnographique des réseaux de soutien social des Haïtien-ne-s en déplacement montre comment les hiérarchies fondées sur le genre sont reproduites le long des chemins de migration et dans les pays de destination (Cela et al., à paraître). Comme l'a montré cette étude, et comme d'autres l'ont mis en relief, les femmes haïtiennes ayant migré au Brésil ou au Chili sont généralement aidées par un compagnon qui vit déjà dans le pays de destination. Dans les ménages de migrant-e-s, les hommes migrent généralement en premier et facilitent ensuite la migration de leur compagne (et de leurs enfants), comme l'a expliqué Carine (pseudonyme) qui vit au Brésil : « C'est mon petit ami qui s'est arrangé pour que je vienne au Brésil, il ne voulait pas que je sois loin de lui. »

Toutefois, la proportion de femmes migrantes célibataires de longue durée a considérablement augmenté à la suite de la récession économique au Brésil de 2015. Depuis 2010, la plupart des femmes migrantes recensées comme résidentes au Brésil sont célibataires (65 %). La plus grande proportion de femmes migrantes célibataires a été enregistrée pendant les années 2018 (77 %) et 2019 (81 %) (OBMigra, 2020a). Le nombre de femmes haïtiennes recensées par la police fédérale brésilienne a augmenté chaque année à partir de 2010, sauf en 2017 et 2020, pour atteindre un maximum de 16 219 arrivées recensées de femmes haïtiennes en 2019 (ibid.). Alors que de nombreuses femmes haïtiennes migrent dans le cadre d'un processus officiel de regroupement familial, d'autres rejoignent un compagnon de manière non officielle, comme Carine l'expliquait ci-dessus. Selon les périodes, dans ce cas-là avant 2017, les femmes haïtiennes n'avaient qu'à prendre un vol direct pour le Brésil pour retrouver de manière non officielle leur compagnon. Après cette période, elles devaient transiter par la République dominicaine, munies obligatoirement d'un visa, pour y rejoindre un concubin. De même, jusqu'en 2018, une femme pouvait rejoindre son compagnon au Chili moyennant une lettre d'invitation. Par conséquent, bien que ces données suggèrent que les femmes haïtiennes migrent de plus en plus seules, le regroupement familial reste leur principal objectif lorsqu'elles migrent en Amérique du Sud.

Des différences ont également été observées s'agissant de l'emploi, puisque 90 % (436) des hommes ont migré à la recherche d'un emploi, contre 82 % (224) des femmes. Cependant, nos résultats ne montrent aucune différence en termes d'éducation entre les migrant-e-s d'un genre ou l'autre. Les données de l'enquête nationale sur les migra-

tions de 2014 (OCDE et INURED, 2017) brossent un tableau similaire, avec toutefois quelques différences essentielles entre les migrant·e·s en ce qui concerne la migration pour le travail. En effet, 67 % des hommes contre 48 % des femmes ont justifié leur migration par la nécessité de rechercher des possibilités d'emploi. Dans l'échantillon de l'étude sur les migrations de 2014, 59 % des migrant·e·s ont déclaré avoir migré pour le travail, ce qui est nettement inférieur à l'échantillon du MIDEQ. Cela peut indiquer une prévalence plus élevée de la migration pour le travail dans les couloirs de migration Haïti-Brésil et Haïti-Chili. Cette affirmation est étayée par le fait que l'échantillon de l'étude nationale sur la migration comprend des ménages avec des migrant·e·s installé·e·s dans n'importe quel pays, alors que l'échantillon du MIDEQ ne comprend que des ménages avec des migrant·e·s au Brésil ou au Chili. Si les femmes haïtiennes migrent moins que les hommes pour rechercher un emploi, les données suggèrent qu'il pourrait s'agir d'une prophétie autoréalisatrice. Les données ethnographiques révèlent de moindres opportunités pour les femmes, en particulier sur le marché du travail brésilien, bien que l'on attende d'elles qu'elles cherchent un emploi et contribuent financièrement au ménage. Les résultats de l'étude corroborent les difficultés rencontrées par les femmes haïtiennes pour intégrer le marché du travail au Brésil et au Chili. Par exemple, la proportion de femmes migrantes qui seraient au chômage ou à la recherche d'un emploi dans le pays d'accueil est plus de deux fois supérieure à celle des hommes, soit 32 % et 14 %, respectivement. De même, la proportion d'hommes actuellement employés est nettement plus élevée que celle de femmes : 69 % contre 54 %. Ces résultats montrent que, bien que les femmes puissent avoir un niveau d'éducation et une propension à migrer pour trouver un emploi à l'instar des hommes, leurs résultats sur le marché du travail au Brésil et au Chili diffèrent complètement. Elles connaissent des taux de chômage beaucoup plus élevés et, parallèlement, des taux d'emploi rémunéré plus bas.

Ce que les données révèlent massivement, c'est que, par rapport à leurs homologues masculins, les femmes haïtiennes sont confrontées à de plus grandes difficultés d'intégration sur le marché du travail. Les données officielles du ministère brésilien de l'Économie révèlent que les hommes haïtiens gagnaient un salaire mensuel médian de 1 491 R\$ en 2020, contre 1 387 R\$ pour les femmes haïtiennes (OBMigra, 2021). Bien que cette différence d'environ 7 % puisse sembler relativement faible, il est important de considérer que les ressortissant·e·s haïtien·ne·s comptent parmi les travailleur·euse·s les moins bien payé·e·s au Brésil. Une autre étude confirme ces résultats en indiquant que le salaire moyen des Haïtien·ne·s au Brésil se situait entre 900 R\$ et 1 500 R\$, une somme proche du salaire minimum légal, dans un environnement où le pouvoir d'achat du·de la consommateur·rice moyen·ne a fortement diminué depuis le début du siècle (Virginio et al., 2022). De plus, le salaire médian des travailleuses haïtiennes au Brésil n'a augmenté que de 276 R\$, soit 25 %, entre 2011 et 2020 (OBMigra, 2021). Comme le soulignent Portes et al. (2022), cette situation reflète un système d'oppression de genre qui opère au sein des hiérarchies de classe profondément racialisées du Brésil. Des chercheur·euse·s brésilien·ne·s, dont Mamed (2017), ont étudié les parcours migratoires de femmes haïtiennes qui résident et travaillent dans la région sud du Brésil, en particulier dans l'industrie de la viande. Elle a souligné comment le marché du travail brésilien est marqué par des inégalités de genre et d'origine ethnique, qui concourent à une intégration précaire des femmes haïtiennes. Dans l'industrie de la viande en particulier, elles sont confrontées à de longues heures de travail, à de bas salaires et à de mauvaises conditions de travail (Mamed, 2017).

En Haïti, la forte prévalence du travail informel chez les femmes a été observée dans les données de l'enquête sur les ménages. La plus grande différence dans les sources de revenus déclarées par les ménages dirigés par des hommes et par des femmes est la possession d'une entreprise familiale – 54 % des ménages dirigés par des hommes contre 63 % des ménages dirigés par des femmes – et l'exercice d'un travail salarié non agricole – 38 % des ménages dirigés par des hommes contre 25 % des ménages dirigés par des femmes. La nature genrée des activités des ménages est cohérente avec l'exclusion des femmes de l'économie formelle (INURED, 2020a). Cela se traduit par leur participation disproportionnée à l'économie informelle (c'est-à-dire au petit commerce), considérée par surcroît comme leur propre activité commerciale. Ces différences entre les genres sont également visibles dans les données de l'enquête à destination, où 40 % des migrant·e·s ont déclaré être au chômage et à la recherche d'un emploi, et un peu plus de la moitié (51 %) ont déclaré être employé·e·s ou indépendant·e·s (IMJA, à paraître).

Cependant, alors que 46 % des femmes migrantes ont déclaré être au chômage ou à la recherche d'un emploi, une proportion beaucoup plus faible (36 %) d'hommes migrants ont déclaré la même chose (ibid.). Comme nous

pouvions nous y attendre, des différences significatives entre les genres ont été observées dans le secteur primaire de l'activité économique, avec, par exemple, 18 % des hommes déclarant travailler dans la construction civile, et seulement quatre (<1 %) femmes déclarant la même chose (IMJA, à paraître). Les femmes étaient plus nombreuses à travailler dans l'hébergement ou la restauration (13 % des femmes contre 5 % des hommes), le commerce de gros ou de détail (17 % des femmes contre 14 % des hommes) et le travail domestique (9 % des femmes contre 2 % des hommes) (ibid.) ; mais 8 % des femmes ont déclaré ne pas connaître leur secteur d'activité économique (contre 3 % des hommes) (ibid.). Ces résultats confirment largement ce que nous savons de la nature genrée de ces flux migratoires, en particulier concernant la migration pour le travail.

Les difficultés d'intégration dans le pays d'accueil

L'intégration au Brésil

Les ménages de migrant·e·s ont déclaré que le plus grand nombre de difficultés survenaient à destination, soit 39 % (211 sur 543) des ménages. La grande majorité des ménages a déclaré que les problèmes de recherche d'emploi constituaient la principale difficulté (69 %). Les problèmes d'intégration (29 %), les problèmes pour obtenir des papiers officiels (27 %) et les problèmes pour trouver un logement (23 %) étaient des réponses en proportions similaires. En résumé, les aspects financiers sont présents à chaque étape du voyage et dominent les difficultés rapportées. Les flux dans ce Couloir sont principalement influencés par la migration pour le travail. Mais de nombreux ménages ont déclaré que les questions liées à l'emploi sont le principal problème auquel les migrant·e·s font face à destination, ce qui montre que l'intégration des Haïtien·ne·s sur le marché du travail au Brésil et au Chili est un défi en soi. Plus d'hommes que de femmes chef·fe·s de famille ont fait état de difficultés rencontrées par le ou la migrant·e à destination, encore que ces différences ne soient pas significatives au niveau de 0,05 (mais elles le sont au niveau de 0,10) ; $\chi^2(1, N = 516) = 3,56, p = < 0,06$ respectivement.

Ces résultats sont étayés par les conclusions de l'étude de l'IMJA au Brésil. Lorsqu'on leur a demandé d'identifier les deux aspects les plus complexes de leur expérience au Brésil, 53 % des répondant·e·s ont choisi les conditions de travail, soit plus de deux fois plus que toute autre catégorie de réponse. La bureaucratie étatique arrivait en deuxième position (23 %), suivie par Le traitement irrespectueux et Le sentiment de discrimination (17 %).

En Haïti, les chef·fe·s de famille s'inquiétaient davantage pour la situation de l'emploi au Brésil ou au Chili (38 %, soit 209). Un peu plus d'un cinquième (21 %, soit 114) des personnes interrogées ont déclaré n'avoir aucune inquiétude, et 17 % (90) ont mentionné la situation irrégulière ou l'expulsion du·de la migrant·e. Les proportions étaient relativement faibles au regard de la santé, de l'intégration, de la discrimination et du logement. Au Brésil, un·e répondant·e à l'enquête sur cinq a déclaré être au chômage ou à la recherche d'un emploi au cours de l'entretien dans l'échantillon général, près de la moitié des femmes (46 %) déclarant être dans cette situation, contre 36 % des hommes (IMJA, à paraître).

Entre 2019 et 2020, les arrivées d'Haïtien·ne·s recensé·e·s par la police fédérale brésilienne ont augmenté de près de 19 %, ce qui laisse à penser que les restrictions liées à la pandémie de COVID-19 n'ont pas entraîné de baisse des chiffres annuels. Cependant, seul·e·s 35 et 61 Haïtien·ne·s ont été recensé·e·s en avril et en mai 2020 sur près de 24 000 recensements cette même année (ibid.). Entre 2020 et 2021, néanmoins, une diminution de 28 % des arrivées recensées a été observée. Au moment de la rédaction de ce rapport, nous n'avons eu accès qu'aux données jusqu'en novembre 2022. Mais de nouvelles baisses sont attendues entre 2021 et 2022 (jusqu'en novembre 2022, 6 646 arrivées d'Haïtien·ne·s ont été recensées).

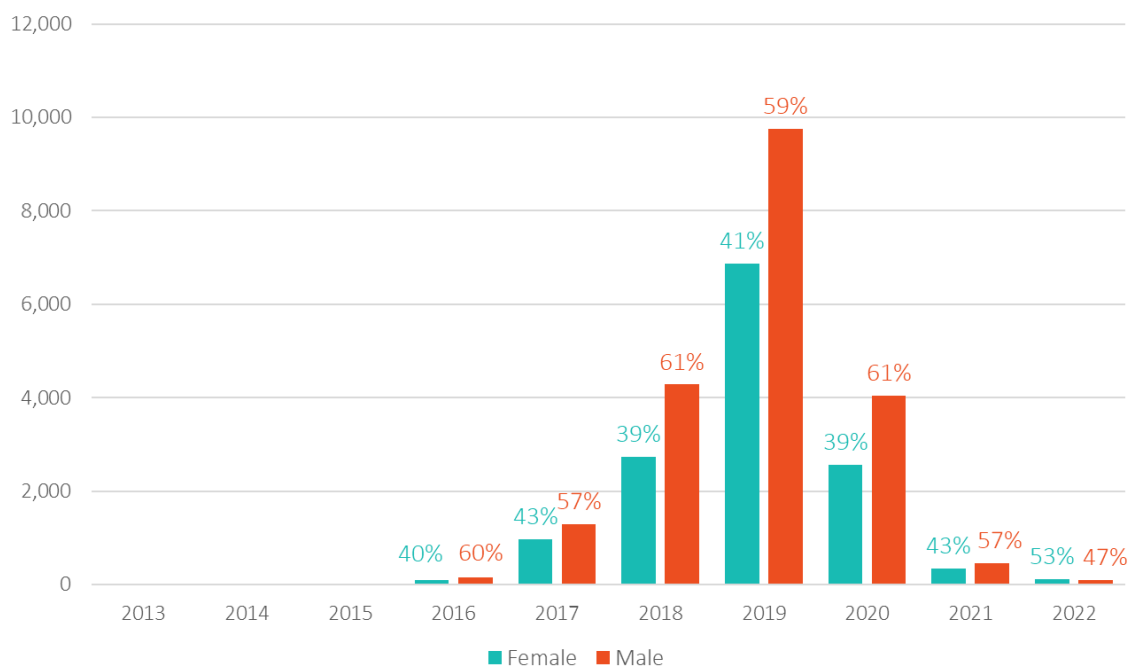
Lorsque nous examinons la répartition par genre des arrivées d'Haïtien·ne·s, la moyenne mobile sur trois ans de la proportion d'arrivées féminines est passée régulièrement de 19 %, entre 2010 et 2013, à plus de 40 % pour chaque période, entre 2016 et 2018 (SISMIGRA, 2021). La proportion de femmes a chuté en 2016 (année de la crise économique au Brésil) pour atteindre moins d'un tiers (30 %). Cette baisse est probablement due à la précarisation des conditions socioéconomiques au Brésil cette année-là, laquelle a affecté de manière disproportionnée les populations migrantes, en particulier les femmes travaillant dans le secteur des services. Selon les données officielles, les Haïtien·ne·s figurent toujours en deuxième place par ordre d'importance dans le recensement des nationalités

composant la main-d'œuvre étrangère (la première place est occupée par les Vénézuélien-ne-s), avec environ 28 % du total en 2021 (OBMigra, 2022), un chiffre en baisse par rapport au maximum de 39 % en 2020.

Pour les enfants de moins de 15 ans, la tendance est similaire, avec des proportions qui augmentent régulièrement et passent de 0 % entre 2010 et 2011 à 11 % en 2020. Tout comme la proportion de femmes, la proportion d'enfants de moins de 15 ans a baissé en 2016 pour reprendre ensuite sa courbe ascendante (SISMIGRA, 2021). La proportion de migrant-e-s haïtien-ne-s âgé-e-s de 15 à 24 ans a connu la plus forte augmentation depuis 2010 ; elle est passée de moins de 1 % à environ 30 % en 2020 et 2021. La proportion d'Haïtien-ne-s âgé-e-s (65+) recensé-e-s dans le système SISMIGRA est restée inférieure à 1 % pendant toute la période étudiée (OBMigra, 2021b).

Bien que les Haïtien-ne-s se voient rarement accorder le statut de réfugié-e à leur entrée au Brésil, le dépôt d'une demande d'asile leur permet d'entrer dans le pays, où ils peuvent ensuite demander un visa de résidence temporaire pour des raisons humanitaires et chercher légalement un emploi. La possession d'un visa de résidence temporaire pendant deux ans permet aux Haïtien-ne-s de pouvoir demander la résidence permanente. Après quatre ans de résidence permanente (ou un an si le ou la demandeur-euse a un enfant de nationalité brésilienne), les résident-e-s étranger-ère-s au Brésil peuvent demander la citoyenneté. Ces Haïtien-ne-s naturalisé-e-s ne sont pas inclus-e-s dans ces statistiques, même si l'on sait qu'un nombre important d'Haïtien-ne-s ont fait cette démarche. Les données recueillies au Brésil montrent que 47 % des migrant-e-s parents d'enfants déclarent que leurs enfants sont né-e-s au Brésil et possèdent donc la nationalité brésilienne (IMJA, à paraître). Il existe des disparités entre les hommes et les femmes, 54 % des femmes déclarant cela contre 42 % des hommes. Parmi les nationalités présentées dans l'enquête nationale chilienne sur les migrations (Encuesta Nacional de Migración en espagnol), les Haïtien-ne-s affichent la plus faible proportion de migrant-e-s ayant des enfants (à égalité avec la catégorie Autres) (SNM-C, 2022). Parmi les personnes déclarant avoir des enfants, une proportion plus faible d'Haïtien-ne-s (48 %) vivaient avec leurs enfants au Chili par comparaison avec d'autres groupes de migrant-e-s (ibid.).

FIG 6 : Demandes d'asile d'Haïtien-ne-s au Brésil par genre, 2013 à 2022



(Barres vertes = proportions féminines ; barres rouges = proportions masculines)

Source: Calculs de l'INURED à partir des données extraites de DATAMIGRA, Portal de Imigração Laboral. <https://datamigra.mj.gov.br/#/public>

FIG 7 : Nombre d'Haïtien-ne-s embauché-e-s/licencié-e-s et solde net par année, de 2011 à 2021

Sur les 52 841 Haïtien-ne-s recensé-e-s sur le marché du travail formel au Brésil en 2019, seulement 1,5 % (819) ont été classé-e-s comme « travailleur-euse-s qualifié-e-s », et seulement 0,01% (41) ont été considéré-e-s comme « hautement qualifié-e-s » (OBMigra, 2020a). Les statistiques officielles du travail du ministère brésilien de l'Économie montrent que 9 528 femmes haïtiennes ont été officiellement embauchées et 5 429 licenciées en 2020, soit une augmentation nette de 4 069 emplois (l'augmentation nette la plus élevée entre 2011 et 2020), contre 7 708 et 5 298 en 2019 (ibid.). Par conséquent, une augmentation nette de 2 410 femmes haïtiennes restant employées par rapport à l'année précédente a été constatée en 2020 (ibid.). Ces femmes sont surtout embauchées dans le secteur agro-industriel au Brésil. Leurs deux principales activités (hors Autres) déclarées en 2019 et en 2020 étant le travail dans les abattoirs de volailles et de porcs ; plus de la moitié (3 918 ou 54 %) de l'augmentation nette des femmes haïtiennes employées en 2020 était attribuée à ces activités (ibid.). Comparées aux seulement 19 % de 2019, ces données montrent que l'implication des femmes haïtiennes augmente dans ce secteur (ibid. ; également Mamed, 2017).

Le secteur agricole, qui comprend les entreprises agro-industrielles où travaillent de nombreux-euses Haïtien-ne-s, possède le deuxième taux de roulement le plus élevé au Brésil (Virginio et al., 2022). Le secteur de la construction civile où la plupart des Haïtien-ne-s, en particulier les jeunes hommes, sont employé-e-s traditionnellement, possède un taux de roulement de 87 % (ibid.). Cela souligne à quel point le pays est devenu dépendant du fonctionnement de ces secteurs essentiels – sans lesquels la période de « néo-développement » du Brésil au XXI^e siècle n'aurait pas été possible et qui a compté sur une main-d'œuvre vulnérable, et donc flexible (ibid.). La participation accrue des femmes haïtiennes aux secteurs agro-industriels peut être due à l'impact de la pandémie de COVID-19 sur les industries de l'alimentation et des boissons (restaurants) et de l'hôtellerie, puisque ces deux secteurs ont embauché beaucoup moins de femmes haïtiennes en 2020. Les immigré-e-s travaillant dans les abattoirs pendant la pandémie couraient un risque élevé de contracter la COVID-19 (Granada et al., 2021). Ayant été classés comme des services essentiels par le gouvernement brésilien, ces abattoirs ont poursuivi leurs activités tout au long de la pandémie. Une enquête menée par le Bureau du procureur du travail de l'État de Santa Catarina a révélé des cas de négligence de la part des entreprises/industries de ce secteur concernant les mesures de lutte contre le virus:

manque de distanciation sociale, ventilation inadéquate et fourniture insuffisante de masques adéquats. Il faut garder à l'esprit que les Haïtien·ne·s impliqué·e·s dans l'économie informelle au Brésil ne sont pas pris·e·s en compte dans les statistiques officielles.

En raison de la récession économique qui a débuté en 2015, le nombre d'Haïtien·ne·s à quitter le Brésil était supérieur au nombre de celles et ceux qui y sont entré·e·s entre 2016 et 2018 (INURED, 2020a ; Morley, 2021). Les conditions pour les Haïtien·ne·s en Amérique du Sud se sont précarisées et sont devenues incertaines au moment où les possibilités d'emploi dans deux des plus grandes économies se réduisaient, où une pandémie mondiale émergeait et où le statut légal au Chili devenait de plus en plus difficile à obtenir. L'afflux sans précédent de migrant·e·s et de réfugié·e·s vénézuélien·ne·s à la même époque a entraîné une augmentation de la xénophobie et a exacerbé les difficultés rencontrées par les migrant·e·s haïtien·ne·s (INURED, 2020a). La réalité des migrant·e·s ayant radicalement changé, de plus en plus d'Haïtien·ne·s ont décidé de *pran wout* la ¹¹.

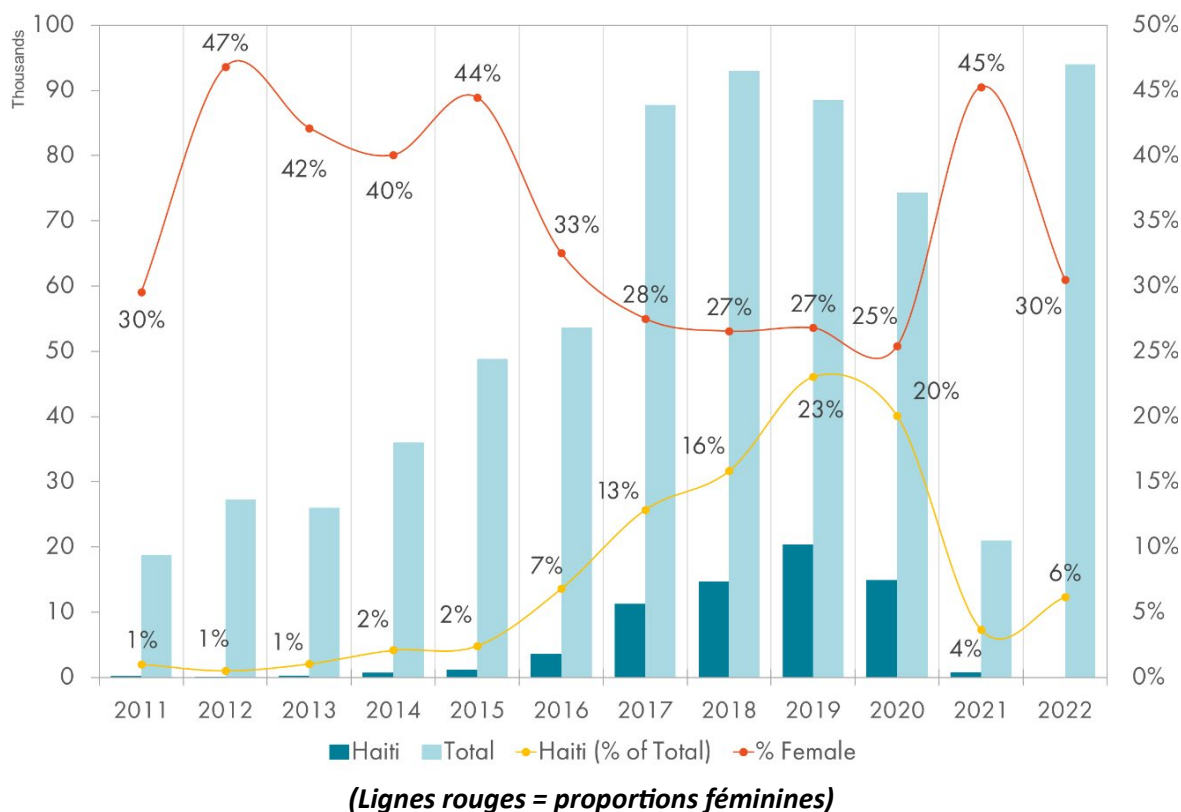
L'intégration au Chili

Les dernières estimations sur la population née à l'étranger et vivant au Chili font état de 180 272 Haïtien·ne·s en décembre 2021, soit environ 12,6 % de la population immigrée cette année-là, une baisse par rapport aux 13,9 % de 2018 (DEM, 2023). Dans l'enquête nationale récente sur les migrations du Chili (Encuesta Nacional de Migración en espagnol), qui comprend un échantillon représentatif de migrant·e·s âgé·e·s de 18 ans ou plus arrivé·e·s au Chili entre 2016 et 2020, les Haïtien·ne·s représentaient la deuxième plus grande population de migrant·e·s, soit un peu moins d'un cinquième (19 %), même si les Vénézuélien·ne·s dépassaient de loin toutes les autres nationalités (45 %) (Servicio Nacional de Migraciones, 2022). Les Haïtien·ne·s de la population échantillonnée représentaient la plus forte proportion de participant·e·s âgé·e·s de 30 à 39 ans de toutes les nationalités, et seulement 4 % des Haïtien·ne·s avaient plus de 50 ans (ibid.). Les Haïtien·ne·s présentaient la plus faible proportion de migrant·e·s avec enfants (à égalité avec Autres nationalités) et, plus significativement, parmi celles et ceux qui avaient des enfants, présentaient la plus faible proportion (48 %) de parents vivant avec leurs enfants (ibid.). En 2019, les Haïtien·ne·s représentaient un peu moins d'un cinquième (18 %) de la main-d'œuvre migrante au Chili (Sehnbruch et al., 2022). Plus d'un tiers (36 %) des Haïtien·ne·s estimé·e·s sur le territoire chilien en 2020 étaient des femmes, soit la même proportion annuelle que depuis 2018 (ibid.). En 2021 et 2022, la proportion de résidences permanentes haïtiennes délivrées était la plus faible depuis 2015, avec seulement 6 % et 4 % de résidences permanentes délivrées aux Haïtien·ne·s, respectivement. Ces chiffres illustrent que l'intégration permanente des Haïtien·ne·s dans la société chilienne connaît un déclin constant, d'où la migration à l'intérieur et au-delà de la région (voir **Figure 8**).

La présence haïtienne au Chili a régulièrement augmenté après le tremblement de terre de 2010 en Haïti, avec une progression notoire enregistrée entre 2016 – année de la crise économique au Brésil – et 2019. Mais le paysage migratoire au Chili a commencé à évoluer en 2018, lorsque le gouvernement conservateur de Piñera a pris le pouvoir et que les résidences permanentes délivrées aux migrant·e·s haïtien·ne·s ont baissé significativement. Bien que la population haïtienne reste importante au Chili, le flux migratoire d'Haïtien·ne·s à destination de ce pays a diminué, et nombreux·euses sont les Haïtien·ne·s au Chili qui ont choisi de migrer vers la frontière entre les États-Unis et le Mexique (Morley, 2021). Il est probable que la stagnation du nombre d'Haïtien·ne·s migrant vers le Chili au cours des trois dernières années soit due, en partie, à des politiques migratoires de plus en plus restrictives à l'égard des Haïtien·ne·s, notamment à des changements d'exigences en 2018 – par exemple, une lettre d'invitation, ou un visa touristique qui ne pouvait être obtenu qu'à l'ambassade de Port-au-Prince, interdisait l'emploi et n'offrait aucune possibilité de regroupement familial (ibid.).

¹¹ Cette expression du créole haïtien se traduit par « prendre la route » et, dans ce contexte, fait référence à la décision de migrer vers la frontière entre les États-Unis et le Mexique.

FIG 8: Résidences permanentes délivrées aux Haïtien-ne-s, nombre total de résidences délivrées au Chili et proportion de résidences délivrées aux Haïtien-ne-s (par rapport au nombre total de résidences délivrées) par année ; de 2011 à 2022*.



* Seules les données du premier semestre 2021 étaient disponibles au moment de la rédaction.

Source : calculs de l'INURED fondés sur les données chiliennes INE-DEM (INE-DEM, 2021).

La situation des demandeur-euse-s d'asile haïtien-ne-s au Chili contraste fortement avec leur situation au Brésil, les Haïtien-ne-s ne figurant quasiment pas dans les statistiques officielles chiliennes sur les réfugié-e-s. Les Haïtien-ne-s représentent moins de 1 % des demandes d'asile en moyenne, avec seulement 75 demandes déposées entre 2010 et la première partie de l'année 2021 (DEM, 2021c). Plus de la moitié (59 %) de toutes les demandes d'asile d'Haïtien-ne-s pendant cette période ont été déposées en particulier par des femmes (81 % des demandes de 2021). (DEM, 2021b). Dans l'ensemble, seules 701 personnes ont reçu le statut de réfugié-e au Chili entre 2010 et 2021 (SJM, 2022).

En outre, le gouvernement chilien a approuvé un programme de retours volontaires en 2018 qui a été largement critiqué par les médias qui l'ont considéré comme un « rapatriement forcé » ; en échange d'un billet d'avion, les Haïtien-ne-s doivent signer une promesse de ne pas retourner au Chili pendant une période minimale de neuf ans (Los Angeles Times, 2021). Cette initiative a entraîné le rapatriement de plus de 1 300 Haïtien-ne-s sur au moins neuf « vols humanitaires » (ibid.).

L'impact de la migration sur les ménages en Haïti

Interrogés sur les difficultés rencontrées par le ménage lors de la migration du dernier membre du ménage vers le Brésil ou le Chili, les hommes (75 %) ont été plus nombreux que les femmes à déclarer qu'il n'y avait pas de difficultés. De plus, certains ménages déplorent à la suite de la migration de l'un de leurs membres une augmentation de la charge de travail pour la famille en Haïti ; et ces ménages sont davantage dirigés par des femmes que par des hommes (11 % et 7 %, respectivement). Ces derniers résultats confirment que les ménages dirigés par des femmes peuvent être fortement impactés par la migration ; l'une de ces répercussions est la perte de main-d'œuvre. Toutefois, les différences ne sont pas flagrantes. Comme les migrant-e-s ont tendance à être issu-e-s d'une sélection « positive » en Haïti (c'est-à-dire qu'il-elle-s ont tendance à venir de la couche supérieure de la société en termes de répartition des revenus), les ménages peuvent perdre un capital humain essentiel lorsque les membres formés de la famille migrent (Acosta et al., 2006 ; Acosta et al., 2006; Marcelin et al., 2024; OCDE et INURED, 2017). Par ailleurs, comme les hommes en Haïti ont tendance à posséder un niveau d'éducation et un statut patrimonial plus élevé, les pertes de revenus peuvent être plus importantes lorsque les membres masculins du ménage migrent (Cela et al., 2022 ; Gammage, 2004).



Voyageurs en transit à Costa Rica. Photo © INURED

Une série de dix indicateurs portait sur les répercussions de la migration des membres du ménage. La plupart des ménages de migrant·e·s ont déclaré que leur situation restait inchangée, quel que soit l'indicateur. Plus d'un tiers (36 %, soit 198) des ménages ont indiqué que leur situation s'était améliorée eu égard à la disponibilité de vivres, ce qui représente la proportion la plus élevée observée pour cette catégorie dans toute la série d'indicateurs. Au cours des entretiens et des groupes de discussion, certain·e·s participant·e·s ont indiqué qu'en plus des envois de fonds, certain·e·s migrant·e·s envoyaient de la nourriture à leur famille :

« [Les familles de migrants] reçoivent des vêtements, de la nourriture, grâce à certaines sociétés de transfert d'argent, car la personne qui est à l'étranger paie pour qu'on vous livre de la nourriture. »

« Il existe toutes sortes de cas, mais vous savez, la majorité ou le pourcentage le plus élevé aide [les membres de leur famille] à se procurer des haricots pour vivre, s'alimenter, pour qu'en se levant le matin, ils puissent acheter un sac de pain ou une tasse d'akasan¹² [...] tout le monde n'a pas de quoi manger tous les jours ou de quoi préparer la collation de son enfant. Ils envoient le peu qu'ils ont pour que les gens puissent [survivre] parce qu'ils ne font rien en Haïti. La plupart des personnes sont au chômage, alors ils envoient cet argent pour que [leur famille] puisse vivre quelques jours [de plus]. »

Le revenu est le deuxième indicateur le plus important, avec 32 % des ménages déclarant que leurs revenus se sont améliorés. Nous émettons l'hypothèse que, si la migration peut servir de stratégie de survie, elle est généralement plus efficace lorsque davantage de membres de la famille peuvent quitter Haïti.

Concernant les difficultés accrues causées par la migration, la question des compétences professionnelles était la réponse la plus fréquente, proportionnellement, parmi tous les indicateurs, soit 19 % (102). Ce chiffre est suivi de près par la sécurité, un domaine dans lequel 17 % (93) des ménages de migrant·e·s ont rapporté des difficultés. La disponibilité des denrées alimentaires et les revenus figurent également de manière significative dans les réponses des ménages confrontés à des difficultés accrues. Ces résultats confirment d'autres conclusions du présent rapport, selon lesquelles les ménages de migrant·e·s sont susceptibles de subir des pertes de capital humain qui peuvent ou non être compensées par le départ du·de la/des migrant·e·s.

L'impact de la migration était différent chez les femmes et les hommes, selon leurs déclarations. Trente-sept pour cent des ménages dirigés par des hommes ont déclaré qu'il était devenu plus facile de percevoir un revenu après la migration d'un·e membre du ménage, contre 28 % des ménages dirigés par des femmes. Le schéma inverse est observé lorsque les chef·fe·s de ménage sont interrogé·e·s sur les répercussions de la migration sur les relations familiales, 15 % des ménages dirigés par des femmes déclarant que les relations familiales se sont améliorées, plus précisément « deviennent plus faciles », contre 8 % des ménages dirigés par des hommes. Concernant la sécurité, 20 % des ménages dirigés par des femmes ont indiqué que la sécurité était devenue un problème depuis la dernière migration de l'un·e de leurs membres. Cependant, les ménages dirigés par des hommes sont moins susceptibles de déclarer une augmentation des problèmes de sécurité (13 %). Alors que les ménages de migrant·e·s dirigés par des femmes déclarent une amélioration des relations familiales après la migration, ils subissent des répercussions négatives disproportionnées sur les revenus du ménage et le sentiment de sécurité, par rapport à leurs homologues masculins.

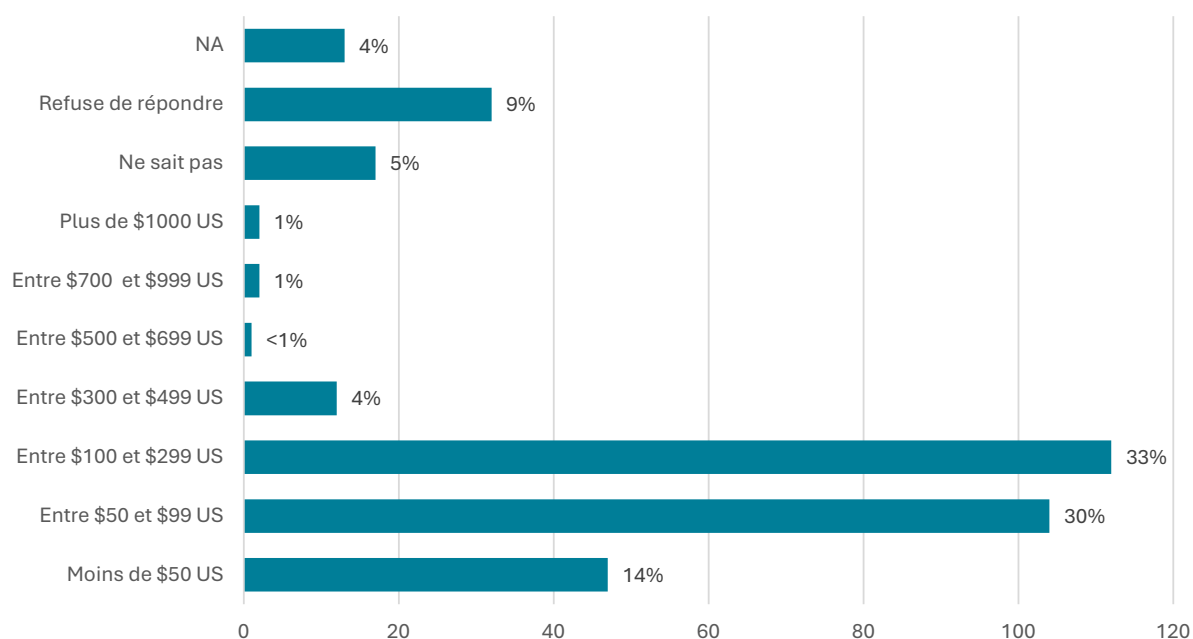
¹² L'akasan est une purée à base de maïs consommée au petit déjeuner.

La migration Sud-Sud et l'évolution du panorama des envois de fonds en Haïti

Près des deux tiers (63 %, soit 342) des ménages de migrant·e·s ont déclaré avoir reçu des envois de fonds d'un·e migrant·e au Brésil ou au Chili au cours du premier semestre 2020. Quasiment la même proportion de migrant·e·s interrogé·e·s au Brésil a déclaré avoir envoyé des fonds en Haïti, soit 62 % (IMJA, à paraître). En Haïti, environ 5 % (17) des ménages ont déclaré des montants d'envois de fonds de 300 USD ou plus ; 77 % (263) ont déclaré des montants de 299 USD ou moins. Un tiers (112) des ménages recevant des fonds ont choisi l'intervalle de 100 à 299 USD, suivi de près par l'intervalle de 50 à 99 USD, avec 30 % (104) (voir la Figure 9). Il est important de noter que la situation est tendue au Brésil et en Haïti, et plus encore dans ce dernier pays. La vulnérabilité et la marginalisation de la plupart des migrant·e·s haïtien·ne·s dans les pays de destination (caractérisés par leur « hyper-exploitation ») se trouvent aggravées par les attentes de la famille en Haïti (Virginio et al., 2022). D'une part, le·a migrant·e est tenu·e d'envoyer des fonds et d'aider sa famille en Haïti, d'autre part, le marché du travail et les structures socioéconomiques plus larges au Brésil, par exemple, « limitent leurs activités reproductives afin de réduire leurs coûts financiers au Brésil, avec des effets collatéraux sur leur repos et leur santé physique et psychologique » (Virginio et al., 2022, p. 10). Ainsi, alors qu'un grand nombre de migrant·e·s haïtien·ne·s migrent à l'étranger pour améliorer leur vie et celle des membres de leur famille restés au pays, il·elle·s se retrouvent souvent piégé·e·s dans un cercle vicieux d'envoi de fonds et sont incapables de mener une vie décente. Souvent, ces migrant·e·s voient leur état de santé psychosociale se dégrader, car il·elle·s aident les leurs à subvenir à leurs besoins de base, une tâche de plus en plus difficile à accomplir.

Les ménages de migrant·e·s dirigés par des hommes ont déclaré recevoir des envois de fonds plus importants que les ménages de migrant·e·s dirigés par des femmes avant la pandémie de COVID-19 : 46 % des ménages dirigés par des hommes ont déclaré avoir reçu 100 USD ou plus, contre 33 % des ménages de migrant·e·s dirigés par des femmes. Dans une autre enquête menée pour évaluer les impacts multisectoriels de la pandémie de COVID-19 sur les ménages haïtiens, les différences entre les ménages dirigés par des hommes et ceux dirigés par des femmes étaient encore plus fortes. Sur un échantillon de 109 ménages de migrant·e·s, 60 % des ménages dirigés par des hommes ont déclaré avoir reçu plus de 100 USD, contre 39 % des ménages dirigés par des femmes, tandis que plus de femmes que d'hommes ont déclaré avoir reçu moins de 100 USD (52 % et 34 %, respectivement). La même tendance a été observée à destination

FIG 9: Montants des envois de fonds déclarés à l'origine (n=342) Premier semestre 2020



parmi l'échantillon de migrant-e-s interrogé-e-s au Brésil, les femmes ayant déclaré des montants inférieurs à ceux des hommes : un peu moins d'un quart (23 %) des hommes ont déclaré avoir envoyé 100 USD ou plus, contre 17 % des femmes. Il s'agit d'une autre question à laquelle les femmes étaient plus susceptibles de déclarer Ne sait pas et Refuse de répondre que les hommes (47 % et 36%, respectivement).

Lorsque l'on compare les montants des envois de fonds déclarés par les ménages en Haïti aux montants des envois de fonds déclarés par les migrant-e-s haïtien-ne-s au Brésil (données recueillies un an plus tard, au premier semestre 2021), la répartition proportionnelle est similaire. Mais l'on trouve des pourcentages significativement plus élevés de personnes déclarant 50-99 USD, avec 45 % de répondant-e-s déclarant ce montant (IMJA, à paraître). Seuls 2 % des migrant-e-s ont déclaré avoir reçu 300 USD ou plus (ibid.). Les réponses Refus de répondre étaient beaucoup plus nombreuses dans les données collectées à l'origine (9 %) que dans les données collectées au Brésil (2 %) (ibid.). Voir la Figure 9 pour la répartition complète des résultats.

Dans l'étude nationale sur les migrations de 2014, une plus grande proportion de ménages de migrant-e-s ont déclaré recevoir des envois de fonds, 75 %, contre 63 % dans la présente étude (OCDE et INURED, 2017). Les envois de fonds ont été déclarés comme un montant annuel moyen dans l'échantillon de 2014 et ne peuvent donc pas être comparés à ceux de la présente étude. Cette étude a révélé qu'environ 850 USD¹³ étaient envoyés chaque année aux 75 % de ménages recevant des envois de fonds (ibid.). La proportion plus élevée de ménages recevant des envois de fonds dans l'étude de 2014 reflète probablement le profil migratoire très différent des ménages inclus dans l'échantillon. Les migrant-e-s de l'échantillon de 2014, par exemple, avaient passé beaucoup plus de temps dans le pays de destination que les migrant-e-s de la présente étude, 30 % d'entre eux ayant passé plus de dix ans dans le pays de destination (un critère d'exclusion pour la présente étude). Les critères d'éligibilité de l'étude de 2014 incluaient les ménages avec des migrant-e-s vivant dans n'importe quel pays. Notons que les migrant-e-s haïtien-ne-s ont créé d'importantes enclaves aux États-Unis, au Canada et en France, des destinations plus établies que les destinations empruntées après le tremblement de terre de 2010 comme le Brésil et le Chili. La composition par genre des échantillons était également différente : 46 % des migrant-e-s étaient des femmes dans l'échantillon de l'étude nationale sur les migrations de 2014, contre seulement 36 % dans l'échantillon de la présente étude. Dans l'échantillon de l'étude de 2014, 52 % des migrant-e-s se trouvaient aux États-Unis, 12 % en République dominicaine, 9 % au Canada et 9 % en France. Seules deux personnes vivaient au Chili et aucune au Brésil.



Des voyageurs Haïtiens à Darien Gap, Panama.
Photo © INURED

¹³ Ces estimations, exprimées en dollars de 2014, ont été réalisées à l'aide des données de taux de change publiquement disponibles pour l'année 2014. Une valeur de 0,022 USD par HTG a été prise en compte.

Sur les 342 ménages recevant des fonds du Chili ou du Brésil, un peu moins d'un tiers (31 %, soit 107) avait créé une entreprise, tandis que 66 % (225) ne l'avaient pas fait. Une plus grande proportion de ménages dirigés par des femmes (35 %, soit 74) ont déclaré avoir créé une entreprise grâce aux envois de fonds que de ménages de migrant-e-s dirigés par des hommes (26 %, soit 33). Une fois de plus, cela pourrait refléter l'exclusion des femmes du marché du travail formel en Haïti et leur propension à s'impliquer dans le petit commerce et à utiliser probablement les envois de fonds pour soutenir ces efforts financiers informels. Les hommes et les femmes étaient les plus susceptibles de créer des entreprises liées au petit commerce (le secteur informel). Bien que les femmes haïtiennes participent davantage au marché du travail que les hommes, la plupart d'entre elles sont employées dans le secteur informel (IHSI, 2010). Les possibilités d'éducation limitées pour les femmes en Haïti en sont la cause partielle, la conséquence étant l'augmentation de la migration des femmes haïtiennes avec un niveau d'éducation limité (BIT, 2015). Au Brésil, les données sur la participation au marché du travail des migrant-e-s haïtien-ne-s sont incomplètes, en particulier pour les femmes, en raison de la grande ampleur de leur participation au marché du travail informel (Cavalcanti et Tanhati, 2017). Il est important de noter que les canaux informels d'envoi de fonds sont relativement répandus en Haïti, en particulier dans les zones rurales où 40 % de ces envois de fonds sont reçus par des canaux alternatifs tels que la famille et les ami-e-s (classés comme Autres) (Banque mondiale, 2019). La même étude révèle que la réception des envois de fonds par des canaux informels est la deuxième option préférée après les opérateurs de transfert d'argent (MTO) (ibid.). Ces résultats mettent en évidence qu'il est difficile d'obtenir des informations précises sur les envois de fonds, à travers les sources de données secondaires telles celles fournies par les opérateurs de transfert de fonds.

L'étude nationale sur les migrations de 2014 a interrogé les personnes qui prévoyaient de migrer sur leurs motifs. La plus grande différence entre les genres a été observée dans les réponses à la question Il est plus facile de trouver un emploi ailleurs, puisque 40 % des hommes ont répondu par l'affirmative, contre 30 % des femmes. La proportion de répondants masculins déclarant que les conditions de travail sont meilleures ailleurs était également plus élevée que celle des femmes, avec respectivement 21 % et 14 %. Les femmes (30 %) sont plus nombreuses que les hommes (22 %) à déclarer qu'elles ont des ami-e-s ou de la famille à l'étranger. De plus, les femmes étaient légèrement plus susceptibles de déclarer leur intention de migrer pour étudier à l'étranger : 22 % des hommes contre 24 % des femmes.

Pour examiner les conséquences de la migration et des envois de fonds sur la propriété d'une entreprise constituant la principale source de revenus, nous avons configuré deux spécifications de régression logistique ; elles sont détaillées dans l'Encadré 1¹⁴. Nous constatons que ni la migration vers le Brésil ou le Chili ni la migration et les envois de fonds ne sont associés de manière significative au fait que les ménages sont propriétaires d'une entreprise dans l'échantillon de l'étude, ce qui confirme l'étude de 2014.

Naje Pou Soti [Nager pour vous en sortir] : le désir de migrer

Lorsque cette question a été posée aux ménages, 37 % (347) ont déclaré que certains de leurs membres avaient prévu de migrer l'an passé, et 61 % (579) le contraire. Ces variables ont fait l'objet d'un test d'indépendance concernant le genre, lequel a montré que le genre (du-de la chef-fe de ménage) et les intentions de migration n'étaient pas liés, $\chi^2(1, N = 926) = 0,84, p = 0,36$. Comme nous pouvions nous y attendre, l'âge et les intentions de migrer étaient liés, et le test d'indépendance du khi-deux en a apporté la preuve dans l'échantillon, $\chi^2(24, N = 531) = 26,75, p < 0,001$ ¹⁵. Si nous comparons les valeurs attendues aux valeurs observées utilisées pour le test du khi-deux, nous constatons que les jeunes ont davantage l'intention de migrer (avec des fréquences plus faibles pour les personnes n'ayant pas l'intention de migrer) que les personnes plus âgées.

En outre, l'intention de migrer au cours de l'année écoulée était plus forte au sein des ménages urbains (39 %, soit 203) que dans les ménages ruraux (34 %, soit 144). Les différences sont encore plus marquées entre les ménages de migrant-e-s (42 %, soit 228) et les ménages de non-migrant-e-s (29 %, soit 119), les premiers étant beaucoup plus susceptibles de vouloir migrer. Ces derniers résultats montrent que la propension d'un ménage à

¹⁴ Les données ont été extraites d'un indicateur à choix multiples, dans lequel les ménages étaient interrogés sur leurs deux principales sources de revenus. L'entreprise du ménage était l'une des catégories de réponse.

entreprendre un parcours migratoire dans ce couloir peut augmenter s'il comprend un-e migrant-e ayant déjà quitté son foyer.

On sait que les réseaux sociaux jouent un rôle important dans les schémas migratoires haïtiens dans la région, car les migrant-e-s précédent-e-s représentent une source viable d'informations sur le processus (Joseph, 2020 ; Costa de Sá, 2015). Nieto (2017) affirme que, dans la décision de migrer, ces réseaux sociaux transnationaux l'emportent sur les facteurs structurels tels que les politiques migratoires favorables.

Encadré 1 : L'impact de la migration et des envois de fonds sur la propriété d'une entreprise au niveau des ménages

Afin d'approfondir la relation entre la migration, les envois de fonds et la propriété d'une entreprise, deux modèles probit ont été configurés comme suit :

$$Prob(Business) = \beta_0 + \beta_1 Remit + \beta_2 Migration + \beta_3 Controls + \varepsilon$$

où l'*Entreprise (Business)* représente la propriété d'une entreprise en tant que principale source de revenus d'un ménage et prend la valeur 1 si le ménage a déclaré sa propre entreprise comme principale source de revenus et la valeur 0 dans le cas contraire. *Envoi (Remit)* représente une variable muette d'envoi de fonds, qui prend la valeur 1 si le ménage a déclaré recevoir des fonds et 0 dans le cas contraire. *Migration* prend la valeur 1 si le ménage compte actuellement des migrant-e-s au Brésil ou au Chili et 0 dans le cas contraire. Les *Contrôles (Controls)* représentent les contrôles au niveau du ménage, inclus dans la spécification, et ε représente les termes d'erreur qui capturent les facteurs non observés ayant un impact sur la propriété d'une entreprise.

Les contrôles au niveau du ménage inclus dans la spécification comprenaient l'âge, la taille du ménage et l'appartenance à une zone urbaine ou rurale. Les données sur le niveau d'éducation n'étaient pas disponibles au niveau du ménage, même si l'on sait que celui-ci est lié à la propriété d'une entreprise. Dans le tableau ci-dessous, les spécifications A et B diffèrent en ce que A inclut uniquement la *migration* tandis que B inclut l'*envoi*.

Tableau 6 : Impact de la migration et des envois de fonds sur la propriété d'une entreprise

	A	B
Au moins un migrant-e au Brésil ou au Chili	0,075 (0,14)	-
Reçoit des envois de fonds	-	0,054 (,078)
N	923	528

Les erreurs standard sont indiquées entre parenthèses ; *** $p < 0,01$, ** $p < 0,05$, * $p < 0,1$.

¹⁵ Le test du khi-deux pour cette question par âge et par genre a exclu les catégories *Ne sait pas*, *Refuse de répondre* et *NA*, car les fréquences dans certaines cellules violaient les hypothèses du test (c'est-à-dire que les fréquences attendues dans les cellules étaient inférieures à cinq dans certaines d'entre elles).

Parmi les ménages qui n'ont pas l'intention de migrer, 62 % (235) des ménages dirigés par des femmes et 52 % (102) des ménages dirigés par des hommes ont déclaré que la migration était trop chère, des résultats très similaires à ceux de l'étude de 2014. Les données de l'enquête suggèrent que la décision de migrer n'est pas prise de manière autonome. Étant donné qu'un quart des ménages ont déclaré que des prêts accordés par des membres de la famille, des ami·e·s et des membres de la communauté avaient contribué au voyage de migration, ces soutiens exercent un niveau d'influence certain sur la décision. Ils peuvent d'ailleurs décourager la migration en s'abstenant tout simplement de la financer. Les données qualitatives permettent de comprendre comment les décisions sont prises, par qui, pour qui et pourquoi. L'échange ci-dessous avec un migrant vivant au Brésil est parlant. Il est célibataire et a migré au Chili avec son frère aîné. Ayant éprouvé des difficultés à trouver un emploi régulier, il a ensuite quitté le Chili pour rejoindre sa famille étendue au Brésil, et son frère aîné a fini par le rejoindre au Brésil. Au cours de l'entretien, le frère cadet a fait part de son projet de voir ses frères et sœurs d'Haïti le rejoindre au Brésil. Des démarches étaient en cours pour qu'un troisième frère les rejoigne, puis un quatrième frère. Il semble que les sœurs aient l'intention de les rejoindre, mais qu'il n'existe pas de projet dans ce sens.

Enquêteur·rice : *Donc, seules les filles resteront [en Haïti] ?*

Roberson (pseudonyme) : *Oui. Mais dès que les quatre garçons auront quitté Haïti, nous aurons le temps de penser à ce que nous devons faire pour les filles. Le Brésil ne sera pas bon pour les filles, c'est pourquoi nous n'avons pas prévu cela [pour elles], mais on s'est mis d'accord avec la famille de ma mère et on a d'autres projets possibles pour les filles. Nous suivons l'évolution de la situation (nap ret swiv) et nous prions.*

Enquêteur·rice : *Pensez-vous qu'elles devraient quitter Haïti ?*

Roberson : *Dans tous les cas, oui. On va faire une chenn solidarite (chaîne de solidarité), l'un tend la main vers l'autre.*

Cet échange suggère que la décision de migrer pour les femmes est déterminée par les hommes, en l'occurrence leurs frères. Les hommes sont prioritaires en tant que migrant·e·s potentiel·le·s et les familles investissent dans leur voyage. Les expériences de ces hommes migrants, ainsi que des membres de la famille à l'étranger qui soutiennent financièrement le processus migratoire, détermineront finalement le sort de leurs sœurs en Haïti.

La circulation des migrant·e·s haïtien·ne·s : opportunités et vulnérabilités dans la région ALC

Les schémas de circulation intense des migrant·e·s haïtien·ne·s dans la région ALC défient les paradigmes classiques des pays d'origine, parfois de transit, et de destination. Comme nous l'avons déjà commenté, le Brésil a beaucoup perdu de son importance en tant que pays de destination au sens classique du terme, étant donné qu'un nombre croissant d'Haïtien·ne·s ont migré vers le Mexique et/ou les États-Unis. Il en va de même pour le Chili. Le Brésil reste néanmoins un territoire important de la migration haïtienne, car de nombreux·euses Haïtien·ne·s continuent de s'y installer. L'analyse des résultats de l'enquête sur les réseaux sociaux, ci-après, se concentre sur les détails des parcours migratoires spécifiques ainsi que sur les vulnérabilités des migrant·e·s à différentes étapes de leur voyage.

Dans les données sur les réseaux sociaux recueillies au Brésil et au Chili, un peu plus d'un tiers (37 %, soit 67) des répondant·e·s étaient des femmes et quatre cinquièmes (81 %, soit 88 sur 109) étaient des hommes. Lorsque nous examinons la proportion d'hommes interrogés par procuration (M2 ; M3), cette proportion diminue de près de moitié, avec 44 % (ou 26) d'hommes. L'échantillon de migrant·e·s était relativement jeune, avec un âge moyen et médian de 25 ans. La plupart (60 %) ont terminé l'école secondaire ou ont un niveau d'éducation plus élevé (y compris des études techniques/professionnelles). Une minorité (15 %) a déclaré n'avoir suivi qu'une partie ou la totalité de l'enseignement primaire.

Les répondant-e-s ont été invité-e-s à indiquer le pays de résidence actuel de chaque migrant-e, dont un peu moins des trois cinquièmes (56 %, soit 102) ont cité le Brésil, un quart (46) le Chili et 14 % (ou 25) le Mexique. Huit personnes vivaient ailleurs, notamment en République dominicaine, en Corée du Sud, au Canada et en Équateur. Près de la moitié des répondant-e-s (46 %, soit 84) avaient quitté Haïti une seule fois ; 29 % (52) étaient rentré-e-s et avaient migré de nouveau ; et 12 % (21) avaient quitté Haïti trois fois ou plus. La plupart (92 %, soit 166) des migrant-e-s ont déclaré avoir migré dans leur premier pays de migration en 2010 ou après. Cette proportion est beaucoup plus élevée pour le Brésil (>99 %) et le Chili (98 %), ce qui indique que l'échantillon de l'étude reflète les flux observés vers ces pays, qui se sont pratiquement tous produits dans la période d'après le tremblement de terre.

Comme indiqué précédemment, l'enquête a recueilli le même ensemble d'indicateurs pour un deuxième pays de destination, ce qui a permis de comptabiliser 68 migrant-e-s ayant migré au moins deux fois. Le Brésil reste une destination privilégiée, avec 27 migrant-e-s – soit 40 % de celles et ceux qui ont déclaré avoir migré deux fois. Le Brésil est suivi de près par le Chili avec 29 % (20) et le Mexique avec 12 % (8). Pour les 22 participant-e-s qui ont migré vers trois pays de destination, plus de la moitié (59 %, soit 13) ont indiqué que la République dominicaine était le premier pays, suivie du Brésil (23 %, soit 5) et du Chili (9 %, soit 2). Ces résultats montrent qu'en plus d'être une destination importante pour la main-d'œuvre saisonnière, la République dominicaine est un pays de transit clé pour la migration haïtienne Sud-Sud. Ceci est étayé par les résultats de l'étude de 2014, qui a révélé que la plupart des migrant-e-s de retour (celles et ceux de l'échantillon de l'étude) étaient originaires de la République dominicaine (OCDE et INURED, 2017). Les migrant-e-s haïtien-ne-s en République dominicaine sont principalement des travailleur-euse-s peu qualifié-e-s qui sont plus vulnérables que les autres groupes de migrant-e-s haïtien-ne-s (ibid.). Comme l'explique la présente étude, de nombreux-euses migrant-e-s se rendent temporairement en République dominicaine pour y trouver un emploi ou y transitent pour prendre des vols commerciaux en partance pour d'autres pays d'Amérique latine. L'un des répondant-e-s, un homme de 25 ans qui a résidé en République dominicaine pendant 12 ans avant de déménager au Chili, puis au Brésil, a expliqué les raisons qui l'ont poussé à quitter la République dominicaine pour s'installer au Chili :

C'est parce que la République dominicaine s'est montrée tellement odieuse envers les Haïtiens et parce qu'on ne voulait pas me donner de papiers. Et puis, quand je travaille, quand je travaille sans papiers, je ne dispose d'aucun avantage : l'assurance, ces trucs-là. Et ils ont tendance à moins payer. C'est un peu de l'exploitation. Et puis, après le tremblement de terre, le Chili a décidé d'accepter les Haïtiens, alors j'ai décidé d'y aller parce qu'ils donnaient des papiers et que je pouvais travailler et étudier, parce que j'ai toujours voulu faire un doctorat. Je suis donc allé au Chili pour pouvoir étudier et travailler.

Nous avons porté une attention particulière aux migrant-e-s qui ont donné des informations sur leur parcours dans trois pays de destination afin de mieux comprendre la place des pays de la région ALC dans l'ordre de ces voyages. Parmi les migrant-e-s ayant déclaré trois pays de destination, plus de la moitié (59 %) ont indiqué le Chili (8) ou le Brésil (5) comme deuxième pays, suivi du Mexique (14 %, soit 3). Bien que le Brésil occupe toujours la première place pour le troisième pays de destination de ce sous-groupe, le Mexique représente le deuxième pays le plus souvent déclaré, avec le Chili et la République dominicaine) n'ont été déclarés qu'une seule fois. Co27 % (6), suivi des États-Unis, avec 14 % (3). D'autres pays (la Guyane française, l'Équateur, mme le montre le Tableau 6, une proportion non négligeable de migrant-e-s ont déclaré avoir emprunté les mêmes itinéraires (mesurés par ordre de pays de destination). La Figure 12 montre quelques-unes des principales routes empruntées par les Haïtien-ne-s en déplacement entre 2010 et 2022. Bien que les parcours n'aient été identifiés que par le nom du pays dans l'étude sur les réseaux de soutien social, il existe un chevauchement évident entre la Figure 12 et le Tableau 6.

FIG 10 : Circulation migratoire des Haïtien-ne-s dans la région ALC (2010 à 2022)



Dans un autre parcours effectué sur une décennie tout entière, un répondant s’est rendu au Brésil en 2011 où il a été rejoint par sa compagne en 2014. En 2016, le couple est parti pour le Mexique, puis les États-Unis en 2021. Sur une période encore plus longue, une répondante (M1) s’est rendue en République dominicaine en 2004 et n’a été rejointe par son compagnon qu’en 2016. En 2017, elle a migré au Chili et a été rejointe par son compagnon l’année suivante. Ils ont tous deux migré ensemble au Mexique en 2021 dans l’espoir d’entrer aux États-Unis.

TAB 6 : Parcours uniques déclarés pour le sous-ensemble de migrant-e-s déclarant trois pays

N	Pays 1	Pays 2	Pays 3
3	République dominicaine	Chili	Brésil
3	République dominicaine	Chili	Mexique
3	Brésil	Mexique	États-Unis
2	Chili	Brésil	Mexique
1	République dominicaine	Brésil	Chili
1	République dominicaine	Pérou	Brésil
1	République dominicaine	Panama	Équateur
1	République dominicaine	Équateur	Brésil
1	République dominicaine	Chili	République dominicaine
1	République dominicaine	Brésil	Mexique
1	République dominicaine	Brésil	Guyane française
1	Brésil	Guyane française	Brésil
1	Brésil	Chili	Brésil
1	Cuba	Venezuela	Brésil
1	Équateur	Guyane française	Brésil

République dominicaine est un pays de transit fondamental, un seul participant ayant déclaré la République dominicaine comme troisième pays de destination. Il convient toutefois de noter que ce migrant est retourné en République dominicaine après avoir migré au Chili. Les deux migrants dont les itinéraires vont du Chili au Brésil puis au Mexique sont des frères qui ont voyagé ensemble. Ce répondant a indiqué qu'il n'avait pas de lieu fixe en tête, mais qu'il voulait améliorer ses conditions de vie et chercher des possibilités d'emploi. Ce sont les membres de leur famille aux États-Unis et en France – et non en Amérique du Sud – qui les ont incités à migrer. Dans l'espoir d'entrer aux États-Unis, les deux frères se sont retrouvés au Mexique.

Un couple a décrit des parcours complètement différents. Les voyages de la participante ont pris beaucoup de retard par rapport à ceux du participant. Elle a quitté Haïti en 2003 pour le Chili et a migré au Brésil en 2013, puis en Guyane française en 2015. Le répondant masculin (M1) a précisé que chaque voyage était motivé par la recherche d'un emploi. Sa compagne a migré au Brésil en 2014 (regroupement familial) et a ensuite migré avec lui en Guyane française en 2015 afin de rechercher un emploi. Lorsqu'elle est retournée au Brésil en 2016, le regroupement familial est à nouveau cité comme le principal motif de la migration. Nous soupçonnons que le quatrième pays de destination de l'homme était le Brésil. Sa compagne a indiqué que le regroupement familial était la principale raison de sa migration au Brésil lors de son dernier voyage, mais l'enquête n'a recueilli que des informations pour trois pays de destination.

Difficultés à l'origine, en transit et à destination

Pour chaque pays de destination spécifié, les migrant·e·s ont été interrogé·e·s sur les difficultés rencontrées à l'origine, en transit et à destination. Le même ensemble d'indicateurs a été demandé à la fois par le MIDEQ et les ensembles de données sur les réseaux de soutien social. Un peu plus d'un tiers (35 %, soit 63) des participant·e·s à l'étude ont déclaré avoir rencontré des difficultés avant de migrer, notamment des problèmes pour obtenir des documents de voyage (83 %, soit 52), un manque d'argent pour effectuer le voyage (10 %, soit 5) ou des actes de corruption à l'aéroport (5 %, soit 3).

L'enquête du MIDEQ à l'origine a donné le même classement bien que la proportion de difficultés rencontrées avant de migrer soit beaucoup plus faible, à savoir 14 %. Les deux autres catégories de réponses ont donné la même proportion que l'étude sur les réseaux de soutien social. Les pays de destination 2 et 3 ont donné des proportions similaires de migrant·e·s ayant rencontré des difficultés, soit 32 % (22 et 7, respectivement). La répartition des réponses pour le pays de destination 2 a donné le même classement, bien que l'échantillon ait été beaucoup plus petit, puisque seulement 22 cas de difficultés ont été déclarés. Sept répondant·e·s ont déclaré des difficultés avant de se rendre dans le pays 3 : cinq n'avaient pas assez d'argent pour migrer et deux ont déclaré des problèmes pour obtenir les documents nécessaires au voyage.

Les participant·e·s ont été moins nombreux·euses à rencontrer des difficultés pendant le transit vers le pays de destination 1 (14 %). Les difficultés rapportées étaient les suivantes : cinq (21 %) ont déclaré ne pas avoir assez d'argent pour le voyage ; quatre (17 % chacun) ont déclaré avoir été abandonné·e·s par un intermédiaire, avoir dû payer un fonctionnaire ou avoir été victimes d'un vol. La proportion de répondant·e·s ayant rapporté des difficultés lors du transit vers les pays 2 et 3 était beaucoup plus élevée, avec respectivement 43 % et 41 %.

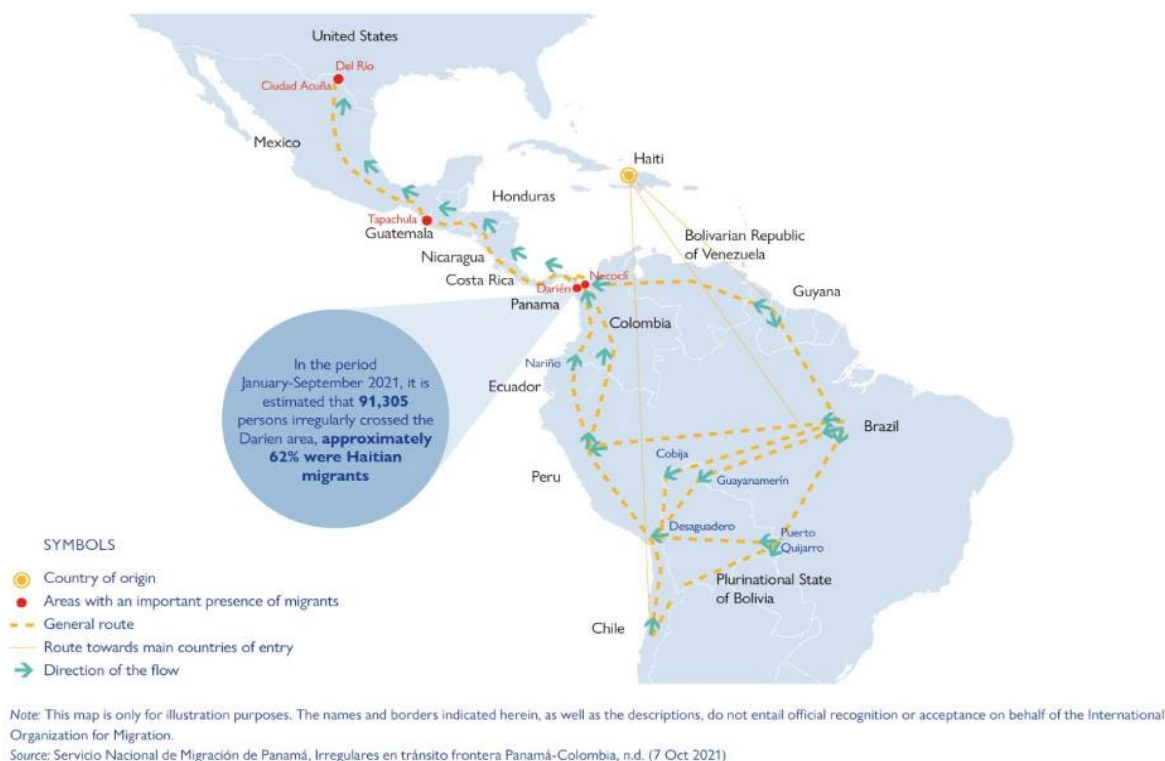
Près des trois quarts (73 %, soit 131) des participant·e·s ont déclaré avoir rencontré des difficultés dans le pays de destination 1. Pour la répartition détaillée de ces difficultés, voir la Figure 7 où 40 % des participant·e·s ont rapporté des difficultés à trouver du travail.

TAB 7 : Difficultés à destination pour le pays de destination 1

Langue, alimentation, climat	38	29 %
Problèmes pour obtenir la documentation légale	13	10 %
Discrimination	8	6 %
Problèmes pour trouver un logement	6	5 %
Problèmes de santé	2	2 %
Autre	13	10 %

migrant·e·s haïtien·ne·s empruntent de nombreux chemins dangereux au cours de cette intense circulation Sud-Sud. L'un de ces passages est le fossé de Darién, une jungle très dense et accidentée qui sépare la Colombie du Panama. Nous savons que la zone frontalière du Darién entre la Colombie et le Panama est l'une des routes migratoires les plus dangereuses au monde – et un passage majeur utilisé par un grand nombre d'Haïtien·ne·s migrant de l'Amérique du Sud vers la frontière séparant les États-Unis du Mexique (INURED, 2020a). Voir la Figure 13, une carte qui décrit les flux de migrant·e·s haïtien·ne·s à travers le continent américain, avec un aperçu des données du Servicio Nacional de Migración de Panamá sur la traversée du fossé de Darién entreprise par les migrant·e·s haïtien·ne·s. Selon des données plus récentes, en 2022, la proportion de migrant·e·s haïtien·ne·s recensé·e·s dans la région du Darién a considérablement diminué. Cette baisse est très probablement due aux politiques migratoires de plus en plus restrictives pour les Haïtien·ne·s dans la région dont un décret panaméen de 2020 exigeant que les ressortissant·e·s haïtien·ne·s possèdent un visa avant de voyager au Panama, ainsi qu'à l'augmentation des Vénézuélien·ne·s migrant vers la frontière sud des États-Unis (Martínez, 2023).

FIG 11 : Flux de migrant·e·s haïtien·ne·s aux Amériques, 2010-2021 ¹⁶



Cette carte est fournie à titre d'illustration uniquement. Les noms et les frontières indiqués ici, ainsi que les descriptions, n'impliquent pas une reconnaissance ou une acceptation officielle de la part de l'Organisation internationale pour les migrations.

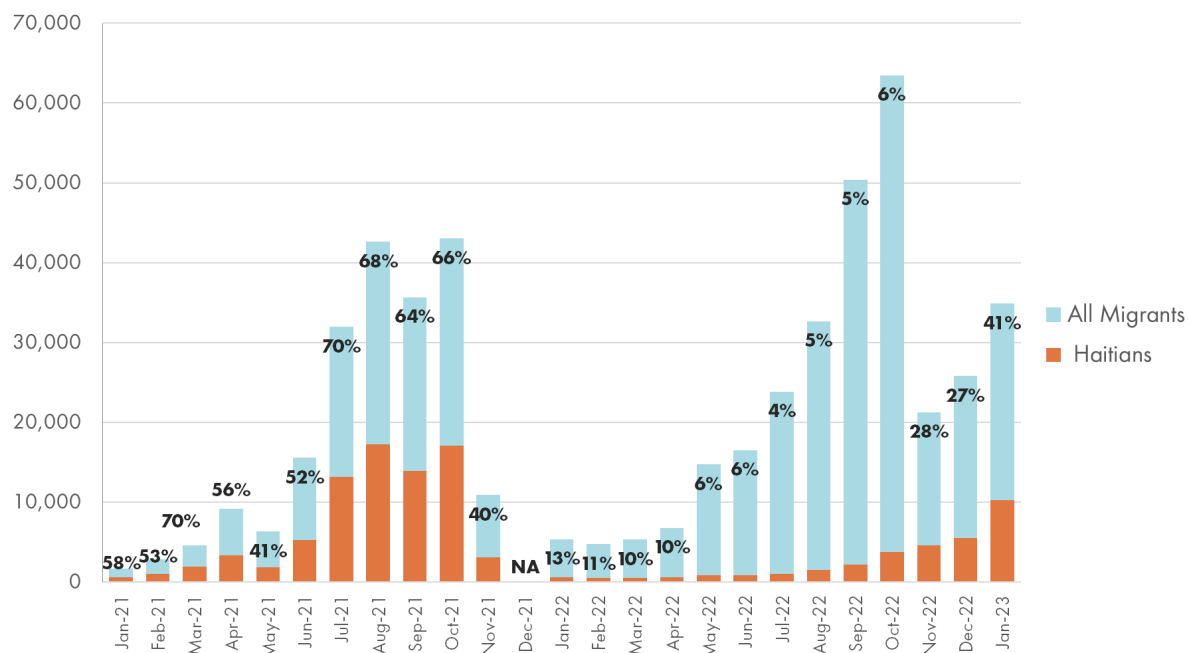
Source : Servicio Nacional de Migración de Panamá. Irregulares en tránsito frontera Panamá-Colombia, s.d. (7 octobre 2021)

De janvier 2019 à janvier 2023, un peu plus de 126 000 Haïtien·ne·s ont été recensé·e·s transitant dans cette dangereuse faille (SNM-P, 2023). Le nombre d'Haïtien·ne·s migrant le long de cette route s'est mis à croître de façon spectaculaire en juillet 2021 (Figure 14). Cette même année, 58 % de tous les migrant·e·s recensé·e·s étaient d'origine haïtienne, avec un pic à 68 % (17 279) en août 2021.

En 2022, le pourcentage de migrant·e·s haïtien·ne·s à franchir le Fossé a chuté de manière importante pour atteindre 11 % ; il est passé à 28 % en novembre 2022, puis à 41 % en janvier 2023. Le nombre de ressortissant·e·s chilien·ne·s et brésilien·ne·s aperçu·e·s en train de traverser le fossé de Darién a considérablement augmenté en 2022. Nous supposons que certaines de ces personnes pourraient être d'origine haïtienne, ce qui donnerait une idée du nombre d'Haïtien·ne·s ayant terminé le processus de naturalisation dans ces pays d'Amérique du Sud.

Nous croyons également que les Vénézuélien·ne·s figurent en bonne place parmi cette population de Chilien·ne·s naturalisé·e·s détecté·e·s, bien qu'il soit impossible de le déterminer à l'aide des données panaméennes accessibles au public. Le 11 avril 2023, les États-Unis, le Panama et la Colombie ont annoncé une campagne de deux mois pour lutter contre la migration irrégulière dans la région du Darién. Celle-ci visait à lutter contre l'augmentation des migrant·e·s tentant d'atteindre les États-Unis (Martínez, 2023). Au cours des trois premiers mois de 2023, environ 90 000 migrant·e·s ont traversé cette région frontalière (ibid.).

¹⁶ Légende: Point jaune: pays d'origine; les points rouges: zones à forte présence de migrants; pointillés jaunes: route générale; lignes droites en jaune: routes vers les pays d'entrée.

FIG 12 : Haïtien-ne-s et tous les migrant-e-s recensé-e-s dans le fossé de Darién, de janvier 2021 à janvier 2023¹⁷

(Barres rouges = tous les migrants ; Barres bleues proportions des Haïtiens)

Source : Calculs de l'INURED à partir des données du Servicio Nacional de Migración du Panama (consulté le 12 avril 2023)

TAB 8 : Retours par pays de rapatriement, de 2021 à février 2023

	2021	Jan.-nov. 2022*	Jan.-fév. 2023**
Rép. dominicaine**	NA**	NA**	21 391 (89 %)
États-Unis	14 934 (76 %)	14 893 (68 %)	926 (4 %)
Cuba	1 362 (7 %)	2 913 (11 %)	568 (3 %)
Bahamas	1 997 (10 %)	2 410 (11 %)	654 (2 %)
Insulaire des îles Turques-et-Caïques	750 (4 %)	1 725 (8 %)	518 (2 %)
Mexique***	546 (3 %)	NA***	NA***
Autres	40 (<1 %)	46 (<1 %)	0 (0 %)
Total	19 629	21 987	24 057

* Les chiffres pour décembre 2022 n'étaient pas disponibles sur le site internet de l'OIM Haïti au moment de la rédaction de ce rapport.

** L'OIM a suivi les rapatriements par voie aérienne et maritime uniquement jusqu'en 2023, date à laquelle les rapatriements par voie terrestre ont été inclus.

*** Le Mexique a été exclu à partir de 2022.

Source : IOM, Migrant Returns and Reception Assistance in Haiti / Air & Sea reports.

¹⁷ Les proportions dans la figure indiquent le pourcentage d'Haïtien-ne-s par rapport à l'ensemble des migrant-e-s recensé-e-s au cours d'un mois spécifique.

Au début de l'année 2023, les refoulements vers le Mexique et les rapatriements forcés semblaient ne pas avoir de fin. L'administration Biden a annoncé de nouvelles mesures de réduction de la migration irrégulière à la frontière entre les États-Unis et le Mexique par le biais d'une initiative élargie de libération conditionnelle (Cela, 2023 ; Maison Blanche, 2023). Jusqu'à 30 000 personnes par mois en provenance du Venezuela, du Nicaragua, d'Haïti et de Cuba pourront bénéficier de cette nouvelle procédure de libération conditionnelle (ibid.). Cependant, les sans-papiers qui ont franchi les frontières du Panama, du Mexique ou des États-Unis après l'annonce du 5 janvier 2023 ne sont pas éligibles pour le programme (ibid.)

DISCUSSION

L'« exode silencieux » d'Haïti depuis 2010 est causée par les différentes strates de crises socioéconomiques, politiques et environnementales qui ont frappé la nation insulaire pendant plus de deux siècles et ont été exacerbées par le tremblement de terre de 2010 (Torrado, 2021 ; INURED, 2017 ; 2020a). L'intervention humanitaire qui a suivi le tremblement de terre de 2010 a entraîné une épidémie de choléra (Marcelin et Cela, 2021), qui a fait quelque 9 800 victimes, puis a été éradiquée officiellement avant de ressurgir en 2022 (ASFC, 2024 ; Marcelin et Cela, 2022 ; Rubin et al., 2022). Des élections bloquées et contestées ont conduit à une crise sociopolitique qui s'est traduite par des manifestations nationales (Peyi Lòk) contre le gouvernement en place, lesquelles ont entraîné la fermeture de nombreuses institutions pendant plusieurs mois. Deux mois après la fin des manifestations Peyi Lòk, le pays a subi de nouveaux blocages, cette fois en raison de la pandémie de COVID-19, de mars à juin 2022 (INURED, 2020b). Pendant la pandémie, l'économie haïtienne déjà stagnante a atteint le bord du gouffre, les denrées alimentaires et les produits de base devenant inabordables pour la plupart des personnes (Joos, 2018 ; Marcelin et Cela, 2021). Au cours de la période qui a suivi la pandémie, Haïti a été confronté à une crise parlementaire : absence de corps législatif et président gouvernant par décret (Economist, 2020). Une crise constitutionnelle s'est ensuivie lorsque la fin du mandat du président en exercice a été contestée (Dupain et Hu, 2021). Le président Moïse est resté en fonction bien que son autorité ait été remise en cause par l'opposition et les groupes civils (Isaac et al., 2021) jusqu'à son assassinat dans sa résidence. L'assassinat du président Moïse exacerbe encore les crises en Haïti, car la légitimité de son successeur est questionnée (King et Kahn, 2021). Le pays a subi un autre tremblement de terre majeur qui a fait 1 400 morts et environ 7 000 blessés le mois suivant la mort du président Moïse (Cabas et al., 2023 ; OCHA, 2023). La violence des gangs s'est répandue dans toutes les villes, entraînant une situation d'abus systémique, et l'effondrement de la sécurité publique et de l'État de droit (BINUH, 2024 ; CICR, 2023 ; UNSC-Panel of Experts, 2024).



Des Haïtiens à l'aéroport international de Port-au-Prince embarquant sur un vol pour le Nicaragua. Photo © INURED

La dépendance au sentier et la vulnérabilité

Ces crises politiques, économiques et environnementales mettent en évidence l'appauvrissement généralisé, le chômage, le sous-emploi et les inégalités sociales et de genre auxquels l'Haïtien·ne moyen·ne est confronté·e (INURED, 2017). Les indices de développement humain, de Gini et de transparence d'Haïti classent le pays parmi les moins bien lotis de la région ALC et du monde (INURED, 2017 ; 2020a ; Banque mondiale, 2015 ; 2022). La violence communautaire et la violence conjugale restent des caractéristiques essentielles de cette société post-plantation (Cela, 2017 ; Cela et al., 2023 ; Marcelin, 2015 ; Marcelin et Cela, 2019 ; Reza et al., 2014). L'accès à la justice est une exception réservée à quelques privilégié·e·s (INURED, 2017 ; Marcelin et Cela, 2019). Cette combinaison de facteurs a contraint de nombreux ménages haïtiens à se tourner vers la migration comme stratégie de survie (Cela et al., 2022 ; INURED, 2020b). Dépourvu·e·s de protection dans leur pays, les Haïtien·ne·s sur les routes migratoires américaines, en particulier les sans-papiers, se retrouvent dépourvu·e·s de protection à l'étranger (Marcelin et Cela, 2023).

En migrant dans la région ALC, les Haïtien·ne·s subissent une situation de vulnérabilité généralisée qui naît en Haïti et les poursuit lorsqu'il·elle·s circulent dans la région. Constatant l'augmentation de la migration haïtienne à la suite du tremblement de terre de 2010, les décideur·euse·s de la région ont considéré les Haïtien·ne·s comme des migrant·e·s environnementaux ou économiques au vu des conditions de vie difficiles de la plupart d'entre eux·elles après la catastrophe naturelle. Les personnes qui en avaient les moyens ont migré vers les pays du Nord, tandis que de nouvelles possibilités de migration sont apparues dans le Sud. Le besoin du Brésil en travailleur·euse·s peu qualifié·e·s et le contexte politique favorable ont rendu possible la migration de certaines populations vulnérables d'Haïti ainsi que celle des habitant·e·s défavorisé·e·s des villes et des campagnes. Cette nouvelle frontière migratoire a également soulagé les jeunes (et les adultes) haïtien·ne·s formé·e·s mais sans emploi ou sous-employé·e·s en leur permettant d'aller chercher un endroit où gagner leur vie et, éventuellement, épauler leur famille restée au pays. Cependant, la migration haïtienne dans la région doit être appréhendée comme une quête continue, car les migrant·e·s affrontent la xénophobie et la discrimination à l'étranger en allant y chercher de meilleures opportunités.

Cependant, cette vision des Haïtien·ne·s en tant que migrant·e·s économiques occulte leurs propres expériences historiques de marginalisation et de violence au sein de leur nation. L'absence d'un contrat social garantissant le droit de vivre aux citoyen·ne·s ordinaires, la mainmise de l'élite prédatrice sur l'État haïtien et l'échec de la politique et de la gouvernance, combinés aux conséquences les plus graves des changements climatiques et des catastrophes en cascade, font de la migration le choix privilégié de nombreuses familles, ainsi que de la jeunesse haïtienne (OIM, 2015).

Dans la région, des efforts concertés ont été déployés récemment pour décourager la migration haïtienne et limiter l'intégration des Haïtien·ne·s. L'arrêt 168/13 de la République dominicaine a rendu apatrides environ 200 000 Haïtien·ne·s résidant dans ce pays. Depuis 2019, de nombreux pays de la région ont renvoyé des dizaines de milliers de personnes d'ascendance haïtienne en Haïti, non seulement depuis la République dominicaine et les États-Unis, mais aussi depuis les Bahamas, les îles Turques-et-Caïques, le Chili et le Mexique (OIM, 2023). Depuis 2018, les politiques migratoires de plus en plus restrictives et les exigences en matière de visa pour les Haïtien·ne·s d'États tels que le Chili et le Panama ont également contribué à leur vulnérabilité tout en ayant une répercussion négative sur les résultats en matière de protection. Ces politiques peuvent avoir freiné la migration officielle et encouragé la migration irrégulière, en modifiant la route des Haïtien·ne·s dans la région et, dans d'autres cas, en changeant même leurs destinations migratoires.

En mars 2023, le Brésil est devenu le premier pays de la région à élaborer une politique reconnaissant explicitement la détérioration de la situation sécuritaire en Haïti comme l'un des principaux moteurs de la migration vers le Brésil. Ce pays s'est engagé à protéger les migrant·e·s haïtien·ne·s et leurs familles en prolongeant le visa humanitaire jusqu'en 2024 et en accélérant le regroupement familial (Globo, 2023). Bien que les effets de cette nouvelle politique restent à voir, celle-ci suggère que le gouvernement Lula adoptera une approche plus favorable à la migration haïtienne que celle de son successeur.

L'une des formes les plus apparentes de la vulnérabilité des Haïtien·ne·s dans la région est sans doute l'aug-

mentation constante des rapatriements vers Haïti malgré la détérioration des conditions dans le pays. Quoique la présente étude n'examine pas explicitement cette question, une augmentation des rapatriements s'est produite dernièrement dont des déportations et des refoulements illégaux de la République dominicaine vers Haïti (Isacson, 2022). En 2023, plus de 250 000 Haïtien·ne·s ont été déporté·e·s, y compris des individus et des familles nécessitant une protection internationale. En mars 2024, le gouvernement de la République dominicaine avait déporté plus de 23 900 personnes pour l'année 2024 (Associated Press, 2024). Nous pensons que la population la plus touchée par ces déportations est celle des travailleur·euse·s saisonnier·ère·s sans papiers qui transitent par les multiples frontières terrestres poreuses entre les deux pays.

La déportation par le gouvernement américain a également été documentée par de nombreuses organisations internationales et agences des Nations Unies (OIM, 2023 ; 2024 ; UNDOC, 2023 ; UNHCR, 2023). Human Rights Watch (2023) rapporte que 59 000 Haïtien·ne·s ont été déporté·e·s entre février et octobre 2022. La même organisation a déploré « l'hypocrisie honteuse » du gouvernement américain qui « renvoie de force les Haïtien·ne·s », en citant les risques systémiques de violence et d'abus pesant sur les déporté·e·s haïtien·ne·s. En novembre 2022, l'Office de la protection du citoyen (OPC) a appelé le gouvernement haïtien à protéger les droits humains des Haïtien·ne·s sans papiers à l'étranger à travers un plaidoyer soutenu et un engagement diplomatique auprès des gouvernements des pays d'accueil (OPC, 2022). En l'absence d'élus en poste en Haïti, cet appel semble être tombé dans l'oreille d'un sourd.

Les conséquences des changements politiques sur la migration haïtienne à travers le continent américain

Au cours de la dernière décennie, le Brésil est devenu le quatrième pays d'accueil de la diaspora haïtienne, alors qu'avant le tremblement de terre de 2010, la population haïtienne au Brésil était quasiment inexistante. Si certain·e·s ont salué les responsables politiques brésilien·ne·s pour avoir ouvert leurs portes aux Haïtien·ne·s et avoir trouvé un mécanisme juridique pragmatique pour le faire (Ramos et al., 2011), d'autres les ont critiqué·e·s pour leur approche ad hoc et fragmentaire de la protection de cette population vulnérable et l'effondrement du système d'asile. Certain·e·s ont suggéré que le système était conçu pour attirer les Haïtien·ne·s et profiter de leur vulnérabilité (Virginio et al., 2022), mais, même en l'absence d'une telle intention, l'accueil des Haïtien·ne·s a été « arbitraire et non planifié » (Université des Nations Unies, 2023).

Le Brésil a adopté une approche à la fois pragmatique et réactive vis-à-vis de la protection des Haïtien·ne·s, ce qui a permis la migration massive d'Haïtien·ne·s vers le pays sud-américain. Considéré·e·s initialement comme des réfugié·e·s environnementaux·ales (ne fuyant pas la persécution) par le Comité national brésilien pour les réfugiés (CONARE) du ministère brésilien de la Justice, les Haïtien·ne·s ne bénéficieraient pas des protections prévues par la Convention sur les réfugiés de 1951. Si les initiatives ont été partiellement motivées par des raisons économiques, les RN-97 et -102 ont néanmoins conduit à une énorme vague de migration haïtienne régulière. Si beaucoup ont félicité le Brésil pour avoir ouvert ses frontières aux Haïtien·ne·s en reconnaissance des luttes menées par le pays depuis 2010, d'autres l'ont critiqué pour les échecs de son régime d'asile et son approche de protection ad hoc des ressortissant·e·s haïtien·ne·s. En effet, même avec l'approbation de la loi 13.445 (nouvelle loi sur les migrations), le Brésil lutte pour surmonter une tension entre la reconnaissance de la migration en tant que droit humain et les mesures axées sur la sécurité (Feldman-Bianco, 2018). Alors que le Brésil ne délivre plus de visas dans l'ambassade brésilienne de Port-au-Prince depuis 2013, nous savons que de nombreux·euses Haïtien·ne·s ont poursuivi leur voyage par voie terrestre depuis Quito et sont arrivé·e·s au Brésil en situation irrégulière avec d'importants retards bureaucratiques (Cárdenas, 2014). Les Haïtien·ne·s doivent compter sur la bonne volonté de l'État brésilien pour revalider ces visas spéciaux, que le gouvernement actuel (ou futur) peut décider de ne pas renouveler, ce qui laisserait les Haïtien·ne·s avec peu ou pas de recours légal.

De même, les Haïtien·ne·s, tant en Haïti qu'au Brésil, se sont dirigé·e·s vers le Chili dans les années qui ont suivi le tremblement de terre de 2010 en raison du régime de visa favorable de ce pays. Entre 2016 et 2020, un·e migrant·e sur cinq récemment arrivé·e·s au Chili était d'origine haïtienne (SNM-C, 2022), ce pays devenant ainsi

l'hôte de la troisième plus grande population de migrant-e-s haïtien-ne-s au monde. Contrairement au Brésil, le Chili n'a jamais accueilli une importante population au teint foncé. Avec l'élection d'un gouvernement conservateur, les politiques plus restrictives mises en place pour décourager la migration haïtienne ont entravé l'entrée dans le pays et l'obtention d'un statut de résident-e. À travers une série de décrets et l'adoption d'une nouvelle loi migratoire en 2021, le Chili a rendu l'immigration des Haïtien-ne-s de plus en plus difficile. De plus, en réponse à la pression de l'État chilien, les vols directs depuis Port-au-Prince ont été interrompus en 2018 (Haïti Libre, 2018). Le message était clair : les Haïtien-ne-s n'étaient pas les bienvenu-e-s au Chili. Ce grand changement dans le paysage de la politique migratoire allait conduire de nombreux Haïtien-ne-s à poursuivre leur migration, certain-e-s vers le Brésil et d'autres vers le nord, en direction de la frontière entre les États-Unis et le Mexique.

Le Panama a joué et continue de jouer un rôle important en tant que pays de transit. Le tristement célèbre fossé de Darién est difficile à franchir en raison de son terrain accidenté (Martínez, 2023), et des cartels de la drogue colombiens en ont fait une entreprise lucrative en proposant des guides à celles et ceux qui y cherchent un passage sûr (Wolf, 2023). Bien que les États-Unis, la Colombie et le Panama s'efforcent actuellement de réduire le nombre de traversées du Fossé, de nombreuses personnes continuent de passer la frontière, certaines venant de pays aussi éloignés que la Chine et l'Inde (ibid.).

Le courtage de la migration : le rôle des intermédiaires dans la migration haïtienne

Les réseaux de soutien social jouent un rôle clé dans la société haïtienne, tant pour les personnes privilégiées que pour les plus vulnérables. Ces réseaux peuvent fournir un accès (institutions éducatives, emploi, investisseurs, etc.), accélérer l'exécution des services ou simplement garantir que le service sera rendu. Ainsi, le recours aux intermédiaires dans toutes les facettes de la vie en Haïti est la règle, et la migration ne fait pas exception. Les intermédiaires occupent une place centrale dans la décision de migrer, le choix de la destination et la planification et la gestion des voyages vers et à l'intérieur de l'Amérique latine. Un intermédiaire peut être un membre de la famille ou un-e ami-e, un-e (ancien-ne) collègue ou un-e camarade de classe ou encore un contact fourni par l'une de ces précédentes personnes (Montinard, 2019). Le terme d'intermédiaire est donc employé ici sans jugement moral. Mais la qualité ou la prestation des services – ou leur absence – appellent, quant à elles, un jugement moral. Il n'en demeure que certains intermédiaires, même ceux qui s'en prennent aux personnes vulnérables, sont essentiels pour une migration réussie.

Comme l'illustre cette étude, un grand nombre d'Haïtien-ne-s traversent la région en tant que migrant-e-s sans papiers, profitant parfois de contextes politiques favorables. Cette étude montre que le parcours des migrant-e-s vers l'Amérique du Sud et l'Amérique du Nord peut être parsemé d'événements imprévus. Des Haïtien-ne-s qui avaient demandé un visa humanitaire à l'ambassade du Brésil à Quito, en Équateur, quittaient le pays pour continuer le voyage par voie terrestre jusqu'au Brésil lorsqu'il-elle-s étaient soumis-e-s à des temps d'attente intenable (Cárdenas, 2015). À bien des égards, ces circonstances inattendues rendent les intermédiaires indispensables, car ces derniers aident à concrétiser les intentions de migration, parfois à un coût élevé pour les migrant-e-s et leurs familles. En fait, comme le montre l'étude sur les réseaux de soutien social, les migrant-e-s ont déclaré avoir eu recours à un intermédiaire dans plus de la moitié des itinéraires choisis, la proportion d'intermédiaires augmentant dans les pays 2 et 3 de destination. Cependant, le rôle de l'intermédiaire peut à tout le moins évoluer au fur et à mesure que le voyage du-de la migrant-e avance, la préparation des documents diminuant en fréquence du premier voyage au suivant. Au fur et à mesure que les réalités du terrain changent, un-e migrant-e peut suivre une autre stratégie et décider que la migration avec papiers n'est pas la meilleure option (ou la plus opportune). La probabilité qu'il-elle doive s'assurer les services d'un intermédiaire pour sécuriser son voyage s'accroît dès lors.

La nature genrée de la migration

Conformément aux études antérieures, les résultats du MIDEQ-Haïti montrent que, pour la plupart des femmes haïtiennes, la migration s'inscrit dans le cadre du regroupement familial. Elles comptent souvent sur leurs compagnons à destination pour planifier et organiser leurs voyages, ce qui réduit considérablement leur dépendance à l'égard des intermédiaires. Le fait que les femmes haïtiennes aient des papiers en règle constitue à bien des égards un facteur au Brésil ; cependant, au Chili, où la migration haïtienne a souvent été entreprise sous le couvert d'un visa touristique, les femmes haïtiennes connaissent l'instabilité. Dans les deux situations, la migration des femmes n'était sanctionnée que lorsqu'elle était entreprise sous la direction et l'orientation d'un homologue masculin. Il est déconseillé aux femmes de se déplacer seules, surtout si aucun soutien ne les attend à leur arrivée.

Les aspirations et les réalités des migrant·e·s

La migration étant une stratégie de survie pour de nombreux ménages haïtiens, la principale préoccupation de ces derniers est que la personne migrante s'intègre au marché du travail de son pays de destination. Les personnes espèrent que la migration réussie d'un membre de la famille entraînera la migration réussie d'autres membres de la famille. Si le ménage prépare la migration d'autres membres de la famille, il reçoit ensuite un soutien qui lui permettra de satisfaire en partie ses besoins de base. Dans le meilleur cas, d'autres investissements seront réalisés en sa faveur en matière d'éducation, d'achat de terrains et de construction de logements. Bien que les Haïtien·ne·s aient réussi à s'intégrer au marché du travail brésilien, de nombreux autres défis se posent, notamment la difficulté à trouver un emploi dans leur domaine de compétences, les mauvaises conditions de travail et la vulnérabilité au licenciement, compte tenu de l'instabilité du marché du travail. Par exemple, le secteur du bâtiment, qui emploie la plupart des hommes haïtiens, a un taux de roulement de 87 % au Brésil. Le secteur agro-industriel, qui a le deuxième taux de roulement le plus élevé, est celui qui emploie la plupart des femmes haïtiennes (Virginio et al., 2022). Nos données ont beau indiquer que les migrant·e·s haïtien·ne·s sont plus formé·e·s que la moyenne des non-migrant·e·s haïtien·ne·s, moins de 2 % des migrant·e·s haïtien·ne·s ont été classé·e·s comme travailleur·euse·s qualifié·e·s, et seulement 0,01 % ont été classé·e·s comme hautement qualifié·e·s, selon les données officielles du gouvernement brésilien (OBMigra, 2020). Par conséquent, leurs études et leurs compétences n'ont pas été validées au Brésil. Les résultats des données primaires de l'étude indiquent également les difficultés uniques auxquelles les femmes sont confrontées en matière d'intégration sur le marché du travail. La proportion de demandeur·euse·s parmi les femmes migrantes est plus de deux fois supérieure à celle des hommes. Ces résultats mettent en lumière les résultats relativement médiocres des hommes, et surtout des femmes, sur le marché du travail au Brésil.

Depuis 2017, les Haïtien·ne·s sont l'une des trois populations migrantes qui forment le gros de la main-d'œuvre chilienne (Sehnbruch et al., 2022). Les études sur l'intégration des Haïtien·ne·s sur le marché du travail chilien restent rares. Du reste, la plupart des recherches menées sur l'intégration professionnelle des migrant·e·s se sont appuyées sur des études de cas, à quelques exceptions près (Carrasco, 2021 ; Sehnbruch et al., 2022). Carrasco (2020) constate que les Haïtien·ne·s, les Bolivien·ne·s et les Péruvien·ne·s ont moins de chances d'accéder à des postes plus qualifiés que les autres travailleur·euse·s immigré·e·s et autochtones. Cependant, il·elle·s peuvent parfois accéder à des emplois manuels qualifiés et afficher des niveaux relativement élevés d'emploi indépendant (ibid.). Il est important de souligner que l'analyse de Carrasco (2020) exclut toute donnée postérieure à 2017, et nous supposons que la situation s'est largement détériorée depuis lors, étant donné l'adoption de nouvelles exigences en matière de visa pour les migrant·e·s haïtien·ne·s en 2018. L'enquête nationale sur les migrations du Chili, qui décrit la population migrante (âgée de 18 ans ou plus), montre que les Haïtien·ne·s ont de loin le niveau d'éducation le plus bas de toute la population migrante du pays, ce qui peut contribuer à leur vulnérabilité (Servicio Nacional de Migraciones, 2022). Le fait que seulement 21 % des Haïtien·ne·s au Chili travaillent dans un domaine lié à leur formation est sans doute encore plus révélateur du problème d'intégration des Haïtien·ne·s sur le marché du travail au Chili, ce taux étant de loin le plus bas de toute la population migrante (ibid.). Selon une étude réunissant des données d'enquête représentatives au Chili, les travailleur·euse·s migrant·e·s ayant un niveau d'éducation supérieur sont généralement beaucoup plus susceptibles que les Chilien·ne·s ayant le même niveau d'éducation d'être privé·e·s d'un emploi de qualité (Sehnbruch et al., 2022).

Ugarte (2022) explique comment les hiérarchies raciales vues sous le prisme du « privilège du métis blanc » et le statut migratoire des migrantes haïtiennes au Chili entraînent leur marginalisation et exploitation économiques. Ces femmes sont souvent soumises à des contrats de travail volatils et à des arrangements informels en matière d'emploi. Dans une autre étude qualitative sur les femmes colombiennes d'origine africaine au Chili, Segovia et Ravanal (2021) ont constaté que les expériences de xénophobie, d'exploitation du travail et de discrimination étaient courantes sur le lieu de travail. Dans une étude économétrique utilisant les données de l'enquête chilienne sur les ménages de 2013, 2015 et 2017, Carrasco (2020) a constaté que les taux de chômage des populations migrantes sont inférieurs à ceux des Chiliens-ne-s, à l'exception des Haïtiens-ne-s, qui affichent des taux de chômage plus élevés que les Chiliens-ne-s de naissance et qui, comme les Bolivien-ne-s, sont plus susceptibles de travailler dans le secteur informel que les Chiliens-ne-s de naissance. Carrasco (2020) constate également que les femmes boliviennes et haïtiennes sont les seules populations migrantes plus susceptibles de travailler dans le secteur informel que les femmes chiliennes.

Ces résultats illustrent la vulnérabilité des Haïtiens-ne-s sur le marché du travail chilien – en particulier celle des migrantes haïtiennes –, par rapport à d'autres populations migrantes et aux Chiliens-ne-s de naissance. Certaines de ces études (Ugarte, 2022 ; Segovia et Ravanal, 2021) postulent que la perception qu'ont les Chiliens-ne-s d'eux-mêmes comme une nation moderne, blanche et « européenne » influence l'accueil réservé aux migrant-e-s d'ascendance africaine dont les Haïtiens-ne-s. Il s'agit probablement d'un facteur important dans les rapatriements largement critiqués des Haïtiens-ne-s en 2018. Cette procédure imposait aux migrant-e-s l'obligation de ne pas revenir au Chili pendant une période de neuf ans (INURED, 2020a ; Laing et Ramos Miranda, 2018).

La réalité pour les Haïtiens en déplacement dans la région ALC est que les sacrifices qu'ils font (et leurs familles) pour échapper aux crises politiques, économiques et environnementales dans leur pays d'origine ont un coût important car ils doivent faire face à la vulnérabilité et à la marginalisation constantes dans des pays étrangers. En dépit des défis et des risques, la migration reste la meilleure option pour survivre dans un monde plein d'incertitudes.



Des Haïtiens à l'aéroport international de Port-au-Prince embarquant sur un vol pour le Brésil. Photo © INURED

CONCLUSION

Si la migration est une stratégie potentiellement bénéfique au niveau individuel ou familial, elle ne s'attaque pas aux inégalités fondamentales en Haïti, qui sont la cause de ce phénomène, et exacerbe la perte de ressources humaines vitales (OCDE et INURED, 2017). La migration haïtienne est une entreprise à haut risque et à forte récompense. C'est un investissement (relativement) coûteux qui comporte des risques pour la santé physique et expose potentiellement les personnes à la prédation, à l'exploitation sur le marché du travail et à la discrimination. La réussite est conditionnée à la capacité de subvenir à ses besoins à l'étranger et à ceux de sa famille au pays, à la capacité d'obtenir plus de diplômes, voire à la capacité de parvenir à un certain degré de mobilité sociale. Toutefois, l'ascension sociale peut échouer dans le pays d'accueil mais se réaliser en Haïti. Les personnes migrantes qui ont réussi construisent des maisons dans leur pays natal et y créent des entreprises. Ou bien, ils ont simplement l'opportunité d'exercer leur esson à l'étranger. Pour beaucoup, les risques et les défis rencontrés à l'étranger sont relatifs comparés à une vie en Haïti marquée par la vulnérabilité, la violence et les crises incessantes. La récompense peut être simplement la possibilité de travailler, de nourrir sa famille et de rentrer chez soi tous les soirs. Peut-être que notre incapacité à apprécier la sécurité du quotidien nous rend indifférent·e·s au désespoir de celles et ceux qui sacrifient tout ce qu'il·elle·s possèdent pour passer des mois à arpenter des territoires et marcher dans la jungle à la recherche d'un endroit où exister tout simplement.

Le phénomène de l'émigration existe depuis longtemps en Haïti en raison des crises sociopolitiques, économiques et environnementales historiques et récentes qui ont donné lieu à diverses vagues de migration. Reconnaissant que l'émigration est une réalité qui ne changera pas dans un avenir proche, le défi pour Haïti est de tirer parti de la migration dans le cadre des efforts de reconstruction et de développement nationaux. La migration Sud-Sud prenant de plus en plus d'importance dans le paysage migratoire haïtien, il est nécessaire d'acquérir davantage de connaissances pour comprendre les implications de ce nouveau modèle de migration, ses contributions potentielles aux sociétés d'accueil et à Haïti, ainsi que les opportunités qu'il présente pour réduire les inégalités et construire de nouvelles solidarités au sein de la région.

Nous pouvons affirmer que la migration est la crise la plus importante à laquelle Haïti est confronté aujourd'hui. Lorsque les jeunes gens les plus formés et les plus ambitieux quittent le pays, ils emportent avec eux les ressources humaines indispensables à l'accomplissement du progrès social. Étant donné que la migration ne peut et ne doit pas être réduite dans l'avenir immédiat, il est nécessaire que des politiques efficaces s'appuient sur la migration pour en faire un levier de développement pour Haïti. Une politique efficace 1) protège les droits et l'accès à la justice des Haïtien·ne·s vivant hors de leur patrie, 2) encourage l'engagement et le retour des dirigeant·e·s, des professionnel·le·s et des technicien·ne·s d'origine haïtienne, 3) développe un climat d'investissement favorable afin d'attirer les investissements, 4) canalise les ressources économiques offertes par celles et ceux qui vivent à l'étranger pour développer et renforcer les programmes et services sociaux et 5) implique notablement celles et ceux qui vivent à l'étranger dans la politique du pays. Les Haïtien·ne·s en déplacement doivent être considéré·e·s comme une ressource et une contribution à la reconstruction et au développement du pays. En attendant, la migration se fera au détriment du développement d'Haïti.

REFERENCES

- Acosta, P., Calderón, C., Fajnzylber, P., Humberto, L. (2006). Remittances and Development in Latin America. *The World Economy*, 29(7), 957–987. Doi: <https://doi.org/10.1111/j.1467-9701.2006.00831.x>
- Associated Press (AP). (2021, 23 September). *KTLA*. <https://ktla.com/news/nexstar-media-wire/nationworld/social-media-platforms-like-whatsapp-helped-lead-haitian-migrants-to-texas/>
- Avocats Sans Frontières Canada ([ASFC] 2024). Les impacts du choléra sur les victimes et leurs familles en Haïti. Retrieved on 10 September 2024 at: https://www.inured.org/uploads/2/5/2/6/25266591/rapport_chole%CC%81ra_-_version_finale_french.pdf
- Bernard, H. R. (2000). *Social research methods : qualitative and quantitative approaches*. Thousand Oaks : Sage Publications.
- Brazilian Ministério de Justiça e Segurança Pública (MJSP). (March 2023). Portaria Interministerial MJSP/MRE Nº 37, De 30 de Março de 2023. Brasília, Brazil. https://dspace.mj.gov.br/bitstream/1/9525/2/PRI_GM_2023_37.html
- Bureau Intégré des Nations Unies (BINU). (2024). Report to the United Security Council. UNSC, New York at https://binuh.unmissions.org/sites/default/files/report_of_the_un_secretary-general_on_the_situation_in_haiti_on_binuh_july_3rd_2024.pdf.
- Bureau International du Travail (BIT). (2015). Programme pays pour le travail décent en Haïti 2015-2020. Accessed on January 28, 2021, at: https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_mas/---program/documents/genericdocument/wcms_561940.pdf.
- Beine, M., Boucher, A., Burgoon, B., Crock, M., Gest, J., Hiscox, M., McGovern, P., Papoport, H., Schaper, J. & Thielemann, E. (2016). Comparing Immigration Policies: An Overview from the IMPALA Database. *International Migration Review*, 50(4), 827–863.
- Cárdenas, I. C. (2014). *Negociación de identidades de los migrantes Haitianos en Quito* (Master's thesis, Facultad Latinoamericana de Ciencias Sociales Sede Ecuador, 2014) (pp. 1-116). Quito: Facultad Latinoamericana de Ciencias Sociales.
- Cárdenas, I. C. (2015). *Migraciones haitianas en la región andina*. Boletín Del Sistema De Información Sobre Migraciones Andinas. Santiago: FLACSO.
- Carrasco, J. I. (2020). Labour market integration of intraregional immigrants' in Chile: The role of informality. *IX Congreso de la Asociación Latinoamericana de Población*. <https://congresosalap.com/alap2020/resumos/0001/PPT-eposter-trab-aceito-0191-2.PDF>
- Caruth, G. D. (2013). Demystifying Mixed Methods Research Design: A Review of the Literature. *Mevlana International Journal of Education (MIJE)* Vol. 3(2), pp. 112-122. At <http://mije.mevlana.edu.tr/> <http://dx.doi.org/10.13054/mije.13.35.3.2>.
- Cavalcanti, L. & Tanhati, T. (2017). Características sociodemográficas e laborais da imigração haitiana no Brasil. In L. Cavalcanti & B. Feldman-Bianco (Authors) & B. Feldman-Bianco, *Dossiê: Imigração Haitiana no Brasil: Estado das Artes*, 1(1), 68-71. Buenos Aires, Argentina: PERIPLoS: Revista Investigación sobre Migraciones.
- Cela, T. (2023, January 26). US migration policy changes towards Haiti: hope, conflict, and human capital loss. Migration for Development and Equality (MIDEQ) Blogs. <https://www.mideq.org/en/blog/us-migration-policy-haiti/>
- Cela, T., Charles, K., Fidalgo, M. and Marcelin, L.H. (2023). Complex vulnerability, structural violence and Haitian women during the COVID-19 pandemic. *Caribbean Conjunctures, inaugural issue*.
- Cela, T., Fidalgo, M., & Marcelin, L. H. (2022). The COVID-19 Pandemic and Haiti's Changing Remittance Landscape. *Revista Relaciones Internacionales*, 95(2), 128-158. <https://dx.doi.org/10.15359/ri.95/2.6>
- Cela, T. and Marcelin, L. H. (forthcoming). Governing Haitian circulatory migration and the challenge of accessing justice in Latin America. *Migration and Society*.
- Cela, T., Marcelin, L. H., Mak, J., Fidalgo, M., Estinvil, D. and Jasper, V. (forthcoming). The reproduction of gender hierarchies among migrating Haitians. *Journal of Ethnic and Migration Studies*.
- Costa de Sá, P. R. (2015). As redes sociais de haitianos em Belo Horizonte: Análise dos laços relacionais no emcaminhamento e ascensão dos migrantes no mercado de trabalho. *OBMigra Revista Migrações Internacionais*, 1(3), 99-127.
- Departamento de Extranjería y Migración (DEM) [Chile]. (2021a). Estadísticas Migratorias. Accessed on January 27, 2022, at: <https://www.extranjeria.gob.cl/estadisticas-migratorias/>
- Departamento de Extranjería y Migración (DEM) [Chile]. (2021b). Minuta Refugio en Chile. Departamento de Extranjería y Migración / Ministerio del Interior y Seguridad Pública. Chile. Retrieved from: https://www.extranjeria.gob.cl/media/2021/08/Minuta_Refugio_1er_Semestre_2021.pdf.
- Departamento de Extranjería y Migraciones (INE-DEM). (2021). *Estadísticas Migratorias (INE-DEM): 2010 a 2020*. [Data set]. INE-D EM; Chile.
- Dirección General de Migración (DGM-DR), Gobierno de la República Dominicana. (2015). *Relación de Visas Emitidas para la DGM*. [Data set]. Ministerio de Relaciones Exteriores; República Dominicana.
- Dubuisson, P. (2020, November 13). Politiques migratoires en Amérique Latine entre 2010 et 2020 et choix du Brésil comme pays de destination par les migrants haïtiens. *Migration for Development & Equality Blog*. <https://www.mideq.org/fr/blog/politiques-migratoires-en-am%C3%A9rique-latine-entre-2010-et-2020-et-choix-du-br%C3%A9sil-comme-pays-de-destination-par-les-migrants-ha%C3%AFtiens/>
- Dupain, E. and Hu, C. (2021). Haiti's government claims it stopped a coup amid dispute over presidential term limit. Accessed on April 24, 2023, at: <https://www.cnn.com/2021/02/07/americas/haiti-president-jovenel-moise-term-protests-intl/index.html>.
- Economist. (2020). Jovenel Moïse tries to govern Haiti without a parliament. Accessed on April 24, 2023, at: <https://www.economist.com/the-americas/2020/01/18/jovenel-moise-tries-to-govern-haiti-without-a-parliament>.
- FAST and INURED. (2023). "Financial Needs and Vulnerability to Modern Slavery and Human Trafficking in Haiti," UNU-CPR Research Report. New York: United Nations University. Retrieved on 9 September 2024 at: https://collections.unu.edu/eserv/UNU:9098/Financial_Needs_and_Vulnerability_in_Haiti_FINAL.pdf
- Fidalgo, M. (2020, November 13). Migration data gaps and the challenge of understanding Haitian mobility in the Global South. *Migration for Development & Equality Blog*. <https://www.mideq.org/en/blog/migration-data-gaps-and-challenge-understanding-haitian-mobility-global-south/>

- FinScope. (2018). *FinScope Consumer Survey Haiti 2018: Topline Results Presentation*. Port-au-Prince, HT: USAID.
- Fouron, G. (2020). Haiti's Painful Evolution from Promised Land to Migrant-Sending Nation. Migration Policy Institute. doi: <https://www.migrationpolicy.org/article/haiti-pain>
- Institut Haïtien de l'Enfance (IHE) et ICF. 2018. Enquête Mortalité Morbidité et Utilisation des Services (EMMUS-VI 2016-2017) Pétiion-Ville, Haiti, et Rockville, Maryland, USA: IHE et ICF.
- Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique (IHSI). (2015). Population totale de 18 ans et plus. Ménages et densités estimés en 2015. Port-au-Prince, HT: Gouvernement d'Haïti.
- Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique (IHSI). (2010). Enquête sur l'emploi et l'économie informelle (EEEI). Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique (IHSI), 1-136. doi: https://thehaitirepository.com/wp-content/uploads/2020/02/Employment_Survey_2007.pdf
- Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique (IHSI). (2004). Atlas censitaire d'Haïti. Port-au-Prince, HT: IHSI
- Instituto Maria e João Aleixo (IMJA). (Forthcoming). MIDEQ-Brazil destination survey. Rio de Janeiro, BR: IMJA.
- International Committee for the Red Cross (ICRC). (2023, February 8). Haiti: Severe levels of insecurity must not be an obstacle to much needed humanitarian aid [Press Release]. <https://www.icrc.org/en/document/haiti-severe-levels-insecurity-must-not-be-obstacle-much-needed-humanitarian-aid>.
- International Organization for Migration (IOM). 2015. Défis, Enjeux et Politiques: Migrations, environnement et changements climatiques en Haiti. Genève, Suisse: Organisation internationale pour les migrations (OIM) at <https://sdgs.un.org/publications/de-fis-enjeux-et-politiques-migrations-environment-et-changements-climatiques-en-haiti>.
- International Organization for Migration (IOM). (February 2023). Migrant Returns and Reception Assistance in Haiti. IOM Haiti: Port-au-Prince. Retrieved from <https://haiti.iom.int/sites/g/files/tmzbd11091/files/documents/2023-03/Migrant%20Returns%20and%20Reception%20Assistance%20in%20Haiti%20%20V2-%20February%202023.pdf>.
- International Organization for Migration (IOM). (2022). Migrant Returns and Reception Assistance in Haiti: Air & Sea. IOM Haiti: Port-au-Prince. Retrieved from <https://haiti.iom.int/sites/g/files/tmzbd11091/files/documents/IOM%20Factsheet%20-%20Migrant%20Returns%20and%20Reception%20Assistance%20in%20Haiti%20-%20September%202022.pdf>.
- Interuniversity Institute for Research and Development (INURED). (forthcoming). Higher education in post-2010 earthquake Haiti: A national study. Port-au-Prince, HT: INURED.
- Interuniversity Institute for Research and Development (INURED). (2020a). Post-Earthquake Haitian Migration to Latin America. Accessed on January 28, 2022, at: http://www.inured.org/uploads/2/5/2/6/25266591/mideq_inured_2020_post-earthquake_haitian_migration_to_latin_america_v1.pdf.
- Interuniversity Institute for Research and Development (INURED). (2020b). The Impact of COVID-19 on Families in Urban and Rural Haiti. Accessed on January 28, 2022, at: https://southsouth.contentfiles.net/media/documents/Impact_of_COVID-19_on_Haitian_Families_Eng_DeYAPWZ.pdf.
- Interuniversity Institute for Research and Development (INURED). (2017). Haiti: Country of Origin Paper. Port-au-Prince, HT: INURED.
- Interuniversity Institute for Research and Development (INURED). (2012). Mapping justice and Rule of Law in Haiti: A summary report. Port-au-Prince, HT: INURED.
- Interuniversity Institute for Research and Development (INURED). (2010). The challenge for Haitian higher education: A post-earthquake rapid assessment of higher education in the Port-au-Prince metropolitan area. Port-au-Prince, HT: INURED.
- Isaac, H., Paultre, A. and Abi-Habib, M. (2021). Haiti braces for unrest as a defiant president refuses to step down. Accessed on April 23, 2023, at: <https://www.nytimes.com/2021/02/07/world/americas/haiti-protests-President-Jovenel-Mois.html>.
- Isacson, A. (2022). Migration, country-by-country at the U.S.-Mexico border. Accessed on February 5, 2023, at: <https://www.wola.org/2022/11/migration-country-by-country-at-the-u-s-mexico-border/>.
- Joos, V. (2018). Haiti's deadly riots fueled by anger over decades of austerity and foreign interference. Accessed on April 24, 2023, at: <https://theconversation.com/haitis-deadly-riots-fueled-by-anger-over-decades-of-austerity-and-foreign-interference-100209>.
- Joseph, H. (2015). Diaspora. As Dinâmicas Evidence from New Remittance Corridors in the Global South da Mobilidade Haitiana no Brasil, no Suriname e na Guiana Francesa (doctoral dissertation). Universidade Federal do Rio de Janeiro (UFRJ) / Museu Nacional. Rio de Janeiro.
- Joseph, H. (2020). Maisons diasporas et maisons locales: mobilités haïtiennes et réseaux transnationaux, *Etnográfica*, vol. 24 (3), p. 749-774 at <https://doi.org/10.4000/etnografica.9566>.
- Joseph, H. (2020). The haitian migratory system in the Guianas: beyond borders, *Diálogos*, 24 (2) : 198-227 at <http://periodicos.uem.br/ojs/index.php/Dialogos>.
- Kelly, L.D., Deaton, B.J. and Amegashie. (2019). The nature of property rights in Haiti: Mode of land acquisition, gender and investment. *Journal of Economic Issues*, 53(3): 726-747. <https://doi.org/10.1080/00213624.2019.1644922>
- Laing, A. and Ramos Miranda, N.A. (2018). Chile sends 176 Haitian migrants home on criticized humanitarian flights. Accessed on February 16, 2023, at: <https://www.reuters.com/article/us-chile-migrants/chile-sends-176-haitian-migrants-home-on-criticized-humanitarian-flight-idUSKCN1NC30V>.
- Lemay-Hébert, N., Marcelin, L.H., Pallage, S. and Cela, T. (2019). The internal brain drain: Foreign aid, hiring practices and international migration. *Disasters*, 44(4): 621-640. doi:10.1111/disa.12382
- Listín Diario. (2022a). *EL "SECRETO A VOCES" DEL MERCADO NEGRO DE VISAS DOMINICANAS EN HAÏTÍ*. [Video File]. Retrieved February 11, 2023, from: <https://www.youtube.com/watch?v=PguaV6CQcng>

- Listín Diario. (2022b). El “jugoso” negocio de las visas dominicanas en Haití. *Listín Diario*. <https://listindiario.com/especial/jugoso-negocio-de-las-visas-dominicanas.html>
- Marcelin, L.H. (2015). Violence, human insecurity, and the challenge of rebuilding Haiti: A study of a shantytown in Port-au-Prince. *Current Anthropology*, 56(2) : 230-255.
- Marcelin, L.H. and Cela, T. (2024). The making of migration trails in the Americas: Ethnographic network tracing of Haitians on the move. In H. Crawley and J. Teye (eds). *The palgrave handbook of South-South Migration and inequality*. London, U.K.: Palgrave Macmillan.
- Marcelin, L.H. and Cela, T. (2021). Exploitative and ineffective international engagement created Haiti’s migration crisis. Accessed on April 24, 2023, at: <https://www.thenewhumanitarian.org/opinion/2021/10/12/whos-to-blame-for-Haiti-migration-crisis>.
- Marcelin, L.H. and Cela, T. (2019). Justice and rule of law failure: A view from the shanties. *Journal of Community Psychology*, 48(2): 267-282. doi.org/10.1002/jcop.22249.
- Marcelin, L.H., Cela, T., da Silva Fidalgo, M., and Zuraik, C. (2024). Higher education, human development and growing inequality in pre- and post-pandemic Haiti. *Journal of Comparative and International Higher Education*, 16(1). <https://doi.org/10.32674/jcihe.v16i1.5594>.
- Martínez, K. (2023 April). US, Panama and Colombia aim to stop Darien Gap migration. Accessed on April 24, 2023, at: <https://apnews.com/article/darien-gap-panama-colombia-us-migrants-cf0cd1e9de2119208c9af186e53e09b7>.
- McDonnell, P., Poblete, J. (October, 2021). Haitians in Chile: Rough going for many prompts large-scale migration toward U.S. *Los Angeles Times*. Accessed on August 4, 2022, at: <https://www.latimes.com/world-nation/story/2021-10-01/chile-haitians-migration>.
- Ministério da Justiça e Segurança Pública, Governo do Brasil. (2022). Sistema de Registro Nacional Migratório (SISMIGRA) – Ano Entrada. Retrieved March 7, 2023, from <https://datamigra.mj.gov.br/#/public/bases/sisMigraAnoEntrada>.
- Montinard, M.V.L. (2019). *Pran wout la: Dynamiques de la mobilité et des réseaux Haïtiens*. Universidade Federal do Rio de Janeiro Museu Nacional, Rio de Janeiro.
- Morley, P. (2021). *A Journey of Hope: Haitian Women’s Migration to Tapachula, Mexico*. Center for Gender and Refugee Studies. Doi: <https://cgrrs.uchastings.edu/sites/default/files/A-Journey-of-Hope-Haitian-Womens-Migration-to-Tapachula.pdf>.
- Nieto, C. (2014). Migración haitiana a Brasil: Redes migratorias y espacio social transnacional. Buenos Aires, Argentina: CLACSO.
- Observatório das migrações internacionais (OBMigra). (2022). *Relatório Anual 2022*, OBMigra, 2022, pp. 1–189.
- Observatório das migrações internacionais (OBMigra). (2021). *2011 - 2022: Uma Década De Desafios Para a Imigração e Refúgio No Brasil* (Relatório Anual Do OBMigra 2021), OBMigra, 2021, pp. 1–321.
- Observatório das migrações internacionais (OBMigra). (2020a). *A Inserção do Imigrante Qualificado no Mercado Formal de Trabalho Brasileiro* (Relatório Anual RAIS 2020), OBMigra, 2020, pp. 1–37.
- Observatório das migrações internacionais (OBMigra). (2020b). *Refúgio em números*, 5ª Ed. (Relatório Anual 2020), OBMigra, 2020, pp. 1–37.
- OCHA. (2023). Haiti : Earthquake- August 2021. Accessed on April 24, 2023, at: <https://reliefweb.int/disaster/eq-2021-000116-hti>.
- Office de la Protection du Citoyen (OPC). (2022). L’OPC exige le respect de droits Haïtiens et Haïtiennes en situations irrégulière à l’extérieur. Accessed on April 24, 2023, at: <https://www.opchaiti.com/publication/actualite/292>.
- Organization for Economic Co-operation and Development (OECD) and Interuniversity Institute for Research and Development (INURED). (2017). *Interactions entre politiques publiques, migrations et développement en Haïti*. Les voies de développement. Éditions OCDE, Paris.
- Orozco, M. (2006). Understanding the remittance economy in Haiti. World Bank Working Paper. Washington, DC: Inter American-Dialogue.
- Pichardo, C. (2022, November 28). Visas dominicanas en Haití: irregularidades que mueven millones. Accessed on February 5, 2023, at: <https://listindiario.com/la-republica/2022/11/28/750343/visas-dominicanas-en-haiti-irregularidades-que-mueven-millones>.
- Reveco, C. (2018). *Amid Record Numbers of Arrivals, Chile Turns Rightward on Immigration*. Migration Policy Institute. <https://www.migrationpolicy.org/article/amid-record-numbers-arrivals-chile-turns-rightward-immigration-numbers-arrivals-chile-turns-rightward-immigration>.
- Reza, A., Marcelin, L.H., Mercy, J., Vertefeuille, J., Cela, T. (2014). Violence against children in Haiti: Findings from a national survey, 2012. Port-au-Prince, Haiti: Centers for Disease Control and Prevention, Interuniversity Institute for Research and Development.
- Rubin, D.H.F. et al. (2022). Reemergence of cholera in Haiti. *New England Journal of Medicine*, 387: 2387-2389. DOI: 10.1056/NEJMc2213908.
- Schensul J. & LeCompte, M..(2013) *Specialized ethnographic methods : a mixed methods approach*. Lanham, Md. : AltaMira Press.
- Segovia, J. S., & Castillo Ravanal, E. (2021). Complexities of Socio-Labor Integration in Chile: Migrating Colombian Women’s Experiences. *International Journal of Environmental Research and Public Health*, 18(21), 11643. <https://doi.org/10.3390/ijerph182111643>
- Sehnbruch, K., Apablaza, M. and Ariagada, V. (2022). *Migrants in the Chilean labour market: A story of successful integration?* Accessed on February 5, 2023, at: https://brics.hypotheses.org/files/2022/01/2021_09_02_Manuscript-Final-1.pdf.
- Servicio Jesuita a Migrantes (SJM). (2022). Cifras: Refugio [Data Visualizations]. Retrieved on 22 January, 2023 from <https://www.migracionenchile.cl/refugio/>.
- Servicio Nacional de Migraciones (SNM-C), Gobierno de Chile. (2022). *Encuesta Nacional de Migraciones 2022: Versión completa*.

- Servicio Nacional de la Migración de Panamá (SNM-P). (2023). Datos abiertos / MIGRACIÓN - Irregulares en tránsito por Darién por género 2022 [Excel Files]. Accessed on February 9, 2023 at: <https://www.migracion.gob.pa/transparencia/datos-abiertos>
- Sistema de Registro Nacional Migratório, República do Brasil (SISMIGRA). (2022). Base de Datos SISMIGRA [Database]. Retrieved on 23 January, 2023 from <https://portaldeimigracao.mj.gov.br/pt/dados/microdados/1733-obmigra/dados/micro-dados/401205-sismigra>.
- TeleSUR. (2015). Haitian immigrants victims of xenophobic attacks in Brazil. Accessed on February 16, 2023, at: <https://www.telesurenglish.net/news/Haitian-Immigrants-Victims-of-Xenophobic-Attacks-in-Brazil-20150809-0002.html>.
- Torrado, S. (2021, August 11). The silent exodus of Latin America's Haitian population. *El País*. <https://english.elpais.com/usa/2021-08-11/the-silent-exodus-of-latin-americas-haitian-population.html>.
- Turner, S.T, Cardinal, L.B, & Burton, R.M. (2017). Research Design for Mixed Methods: A Triangulation-based Framework and Roadmap. *Organizational Research Methods* Volume 20, Issue 2, Pages 243-267. <https://doi.org/10.1177/1094428115610808>.
- Ugarte, S. (2022). Desired formality: Labor Migration, black market and the state in Chile. *Journal of Global and Historical Anthropology*, 94(1), pp. 115–128. doi:10.3167/fcl.2021.0311103
- Ulmer, A. (2021, September 17). WhatsApp instructions, Mexican struggles: How Haitians ended up in Texas camp. *Reuters*. <https://www.reuters.com/world/whatsapp-instructions-mexican-struggles-how-haitians-ended-up-texas-camp-2021-09-17/>
- United Nations Population Fund (UNFPA). (2022). *UNFPA Population Data Portal (PDP) – Haiti Population Model 2022*. [Data-Portal]. <https://unfpapdp.maps.arcgis.com/apps/dashboards/8edfd9296842446694e77b057eb9998d>
- UNICEF. (2020). *79 % des enfants en âge d'aller à l'école en Haïti n'ont pas accès à Internet chez eux*, selon un nouveau rapport de l'UNICEF et de l'UIT. Accessed on February 4, 2023, at: <https://www.unicef.org/haïti/communiqu%C3%A9s-de-presse/79-des-enfants-en-%C3%A2ge-daller-%C3%A0-l%C3%A9cole-en-ha%C3%Afti-nont-pas-acc%C3%A8s-%C3%A0-internet-chez>.
- United Nations Development Programme (UNDP). (2022). *Human Development Report 2021/2022: Uncertain times, unsettled lives: Shaping our Future in a Transforming World*. New York, NY: UNDP.
- United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization (UNESCO) Institute for Statistics. (2022). *UIS Database* [Database]. Retrieved on 18 January, 2023 from <http://data.uis.unesco.org/>
- United Nations Office on Drugs and Crime (UNODC). (2023). *Haiti's criminal markets: Mapping trends in firearms and drug trafficking*. Geneva, CH: UNODC.
- United Nations University. (2023, January 10). From Despair to Hope? Securing Rights for Haitian Migrants in the New Brazil. *United Nations University, Centre for Policy Research*. <https://cpr.unu.edu/publications/articles/securing-rights-for-haitian-migrants-new-brazil.html>.
- USAID. (2010). *Land tenure and property rights in Haiti*. Accessed on February 16, 2023, at: <https://www.land-links.org/wp-content/uploads/2016/09/Land-Tenure-and-Property-Rights-in-Haiti-1.pdf>.
- United States Foreign Agricultural Service (USFAS). 2023. *Chile Ag and Economic Outlook*. Washington D.C: USFAS. https://apps.fas.usda.gov/newgainapi/api/Report/DownloadReportByFileName?fileName=Chile%20Ag%20and%20Economic%20Outlook_Santia-go_Chile_CI2023-0001.pdf
- UNSC-Panel of Experts. (2024). *Interim report of the Panel of Experts on Haiti submitted pursuant to resolution 2700 (2023)*. New York at <https://documents.un.org/doc/undoc/gen/n24/057/50/pdf/n2405750.pdf>.
- Vieira, R. (2017). O Governo da mobilidade Haitinano Brasil. *MANA*, 23(1). <http://dx.doi.org/10.1590/1678-49442017v23n1p229>.
- Virginio, F, Stewart, P. & Garvey, B. (2022). Unpacking Super-Exploitation in the 21st Century: The Struggles of Haitian Workers in Brazil. *Work, Employment and Society*, 0(0), pp. 1–19.
- Wejsa, S. and Lesser, J. (2018). Migration in Brazil: the Making of a multicultural society. Retrieved on April 3, 2020 at: <https://www.migrationpolicy.org/article/migration-brazil-making-multicultural-society>.
- White House. (2023). Fact sheet: Biden-Harris administration announces new border enforcement actions. Accessed on February 5, 2023, at: <https://www.whitehouse.gov/briefing-room/statements-releases/2023/01/05/fact-sheet-biden-harris-administration-announces-new-border-enforcement-actions/>.
- Wolf, Z.B. (2023). CNN trekked with migrants through the treacherous Darien Gap. Accessed on April 24, 2023, at: <https://www.cnn.com/2023/04/17/politics/darien-gap-migrants-panama-what-matters/index.html>.
- World Bank. (2022a). *Migration and Development Brief 37: Remittances Brave Global Headwinds, Special Focus: Climate Migration*. Washington D.C: World Bank Group.
- World Bank. (2022b). Official exchange rate (LCU per US\$, period average). Retrieved from: <https://data.worldbank.org/indicator/PA.NUS.FCRF?end=2021&start=2011>.
- World Bank (2022c). *Haiti: Pathways to responding to recurrent crises and chronic fragility*. Washington D.C: World Bank Group.
- World Bank. (2019). *Financial Capability and Inclusion in Haiti Result of a Demand-side Survey*. Washington D.C.: World Bank Group.
- World Bank. (2015). *Haiti: Toward a new narrative. Systemic country diagnostic*. Washington, D.C.: World Bank.
- World Economic Forum (WEF) & International Organization for Migration (IOM). (2020). *Strategic Intelligence Briefing: The Impact of COVID-19 on Migration* [Video file]. Retrieved August 17, 2020, from https://weforum.zoom.us/rec/play/78Z_lb-o-zM3GdbA5AS-DC_d4W9XoKvis11geqPoEmEe9AXZVMFqkMOCxZ-rVml7pm0kN-MVreuiTqISB3
- Yates, C. (2021). *Haitian Migration through the Americas: A Decade in the Making*. Migration Policy Institute. Doi: <https://www.migrationpolicy.org/article/haitian-migration-through-americas>



Des haïtiens en déplacement au Nicaragua. Photo © INURED



Des voyageurs en déplacement au Mexique Photo © INURED

Si vous souhaitez avoir une idée de nos activités, visitez-nous à:

<http://www.inured.org>

CONTACTEZ L'INURED

Ecrivez-nous à : info@inured.org

Visitez notre site Web : <https://www.inured.org/>

Facebook: INURED Haiti

Twitter: @INUREDHaiti

SUBVENTION

Ce travail a été financé par le UK Research and Innovation (UKRI) à travers le Global Challenges Research Fund (GCRF) (Agence de recherche et d'innovation du Royaume Uni (UKRI)|Fonds de recherche sur les défis mondiaux (GCRF) [Référence de la subvention : ES/S007415/1]. Le GCRF était un fonds de 1,5 milliard de livres sterling (autour de 2 milliards de dollars américain) qui devait durer cinq ans pour faire face aux défis des pays en développement.

LICENCE INFORMATION

Ce travail est sous licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale (CC BY-NC 4.0). En vertu de cette licence, vous devez créditer le travail de manière appropriée, fournir un lien vers la licence et vers le site Web de l'INURED, en cas de référence numérique, et indiquer si des modifications ont été apportées. Vous ne pouvez pas utiliser ce matériel à des fins commerciales. Les opinions exprimées dans ce rapport sont celles des auteurs et ne représentent pas nécessairement les opinions des institutions auxquelles il.elle.s sont affilié.e.s, de l'INURED ou des bailleurs de fonds du MIDEQ, UK Research and Innovation (UKRI), du Global Challenges Research Fund (GCRF) ou d'Irish Aid. L'INURED n'est pas non plus responsable de l'utilisation qui pourrait être faite des informations contenues dans le présent document.

A PROPOS DE L'INURED

La mission de l'INURED est de contribuer au développement de la recherche et de la formation scientifique de haut niveau en Haïti dans le but d'améliorer les conditions éducatives, socioéconomiques et politiques de la population haïtienne. En tant que groupe de réflexion et d'action, le programme de recherche collaborative de l'INURED fournit de solides analyses de données, des recherches multidisciplinaires et des techniques d'évaluation comme outils permettant aux décideurs politiques haïtiens de répondre au large éventail de problèmes qui affectent Haïti.



INTERUNIVERSITY
INSTITUTE for
RESEARCH &
DEVELOPMENT

Rue Eucalyptus 8, Delmas 83
Port-au-Prince, Haiti
(509) 2813-0816 / 2813-0815
www.inured.org
info@inured.org